

Accidents de travail: 207 morts, aucune poursuite

par Conrad BERNIER

«Quand les enquêtes relatives à des décès survenus dans des mines, des usines et sur des chantiers de construction ne sont pas bâclées ou carrément torpillées par les coroners eux-mêmes, elles débouchent systématiquement sur des culs-de-sac au niveau des cours criminelles lorsque les familles des victimes, suite à des verdicts de responsabilité criminelle rendus à l'endroit de compagnies ou de corporations, décident d'intenter des poursuites judiciaires.»

Voilà ce qu'affirme Me Pierre Cloutier, qui soutient que ces enquêtes se révèlent, la plupart du temps, de scandaleux dénis de justice. Depuis un

an, Me Cloutier tente désespérément d'intenter des poursuites judiciaires en Cour criminelle contre la Canadian Steel Foundries que le coroner Roch Héroux, le 16 février 1974, a tenue criminellement responsable de la mort de l'ouvrier Jean-Raymond Guilbeault.

A l'issue d'un colloque national sur la prévention des accidents tenu à Montréal les 23 et 24 janvier derniers, on a présenté à quelque 300 participants le bilan des accidents de travail pour la seule année 1974: 207 morts, un accident par 5 minutes, et plus de 100,000 pertes temporaires d'emploi.

«Un pareil bilan, déclare Me Pierre Cloutier, n'émeut ni le procureur gé-

néral, ni ses substituts, ni les juges de paix ni les coroners. Si tous ces gens, pour qui la mort d'un ouvrier dans une usine ou sur un chantier de construction n'est visiblement rien de plus qu'un fait divers banal parmi des centaines d'autres faits divers sans importance, mettaient autant d'acharnement à établir les circonstances et les causes réelles de ces décès qu'ils en mettent à casser les ouvriers à coups d'injonctions, d'amendes et de peines d'emprisonnement, les puissantes compagnies, qui affichent une totale irresponsabilité au chapitre de la sécurité sur les chantiers, ne s'en tireraient plus à si bon compte devant les cours de justice.»

Quant à M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CSN), qui a assisté, depuis le 30 avril 1971, à une centaine d'enquêtes du coroner relatives à des décès d'ouvriers survenus dans des usines et sur des chantiers de construction, non seulement il endosse à fond les propos de Me Pierre Cloutier, mais il multiplie les accusations à l'endroit des coroners et des substituts du ministère public.

«Ces enquêtes-là, dit-il, n'intéressent visiblement pas les coroners. Ça les ennuie parce que ça représente beaucoup plus de travail qu'une enquête portant sur une simple affaire de meurtre; ça leur complique l'exis-

tence parce que les défenseurs sont de puissantes compagnies; ça les éreinte parce que ça les oblige à des efforts additionnels de compréhension. Ça les éreinte même tellement que certains d'entre eux ont le culot de l'avouer publiquement et en présence des témoins assignés!

«C'est un spectacle indécent qui scandalise beaucoup de témoins, poursuit Michel Chartrand. Lors de l'enquête sur la mort de l'ouvrier François Lequerre, le coroner Roch Héroux, par exemple, s'est montré si peu intéressé à déterminer les causes de ce décès, que l'ingénieur Claude Mainville, qui avait témoigné le 26 novembre 1974, a décidé, le 13 décem-

bre 1974, d'écrire au ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, pour lui dire tout le dégoût que lui avaient inspiré, au cours de cette enquête, le comportement et les propos du coroner. Imaginez donc que le coroner Héroux s'était même permis d'avouer ses doutes quant à l'utilité et à l'opportunité des enquêtes du coroner dans les cas d'accidents de travail!»

«Comment voulez-vous, demande le président du Conseil central de Montréal, établir les faits réels entourant la mort d'un ouvrier sur un chantier de construction ou dans une usine, quand le coroner, qui préside l'enquête

Voir ACCIDENTS, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTREAL
MERCREDI 5 MARS 1975.
91e ANNEE, NO 54.
120 PAGES, 8 CAHIERS

20 CENTS
ABITIBI/CÔTE-NORD 25c
MÉTÉO
Aujourd'hui: ciel généralement clair
Minimum: 5° — Maximum: 25°
Demain: nuageux suivi de neige faible
Détails à la page A 2

La violence Laberge savait, mais n'y pouvait rien

par Yves LECLERC

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, était au courant d'au moins une partie des irrégularités et des actes de violence commis par des dirigeants des syndicats de la construction de sa centrale, mais, faute de preuves et faute de pouvoirs, il était impuissant devant cette situation.

C'est ce qui ressort de la substance de ses plus de trois heures de témoignage devant la Commission Cliche hier, au cours d'une audience qui, par moments, ressemblait plus à un concours oratoire ou à une assemblée contradictoire entre lui et le juge Robert Cliche qu'à un interrogatoire.

M. Laberge, qui arborait un de ses habituels costumes hauts en couleurs et qui semblait particulièrement en forme, lui qui n'a jamais précisément eu la langue dans sa poche, a profité de la corde que lui laissaient les commissaires pour aborder un bon nombre de sujets.

Il a excusé en partie le sac de LG-2 en mars dernier en plaçant les conditions de vie, de travail et de relations humaines difficiles sur les chantiers éloignés, le manque de communications et le manque d'expérience de l'agent d'affaires Yvon Duhamel.

Il a insisté sur la nécessité d'une solidarité syndicale même si dans le feu de l'action celle-ci peut parfois

prendre des airs de dictature.

Il a réaffirmé catégoriquement que le gouvernement et les sociétés de la baie James avaient offert à la FTQ un monopole syndical sur leurs chantiers en échange d'une paix ouvrière de dix ans.

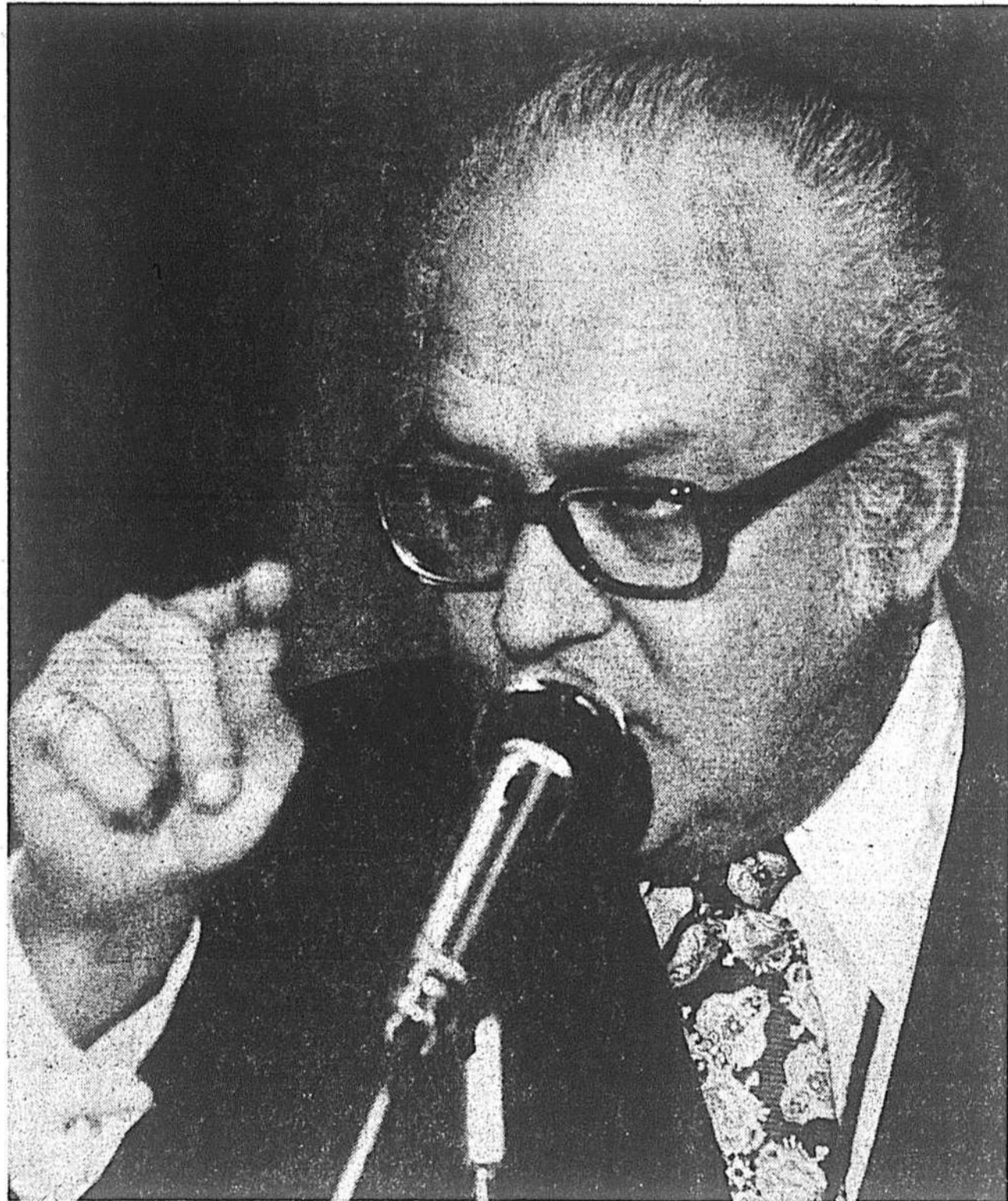
Il a réclamé l'adoption d'une loi forçant les entrepreneurs à donner des garanties en se lançant en affaires pour éviter les faillites fréquentes, l'incompétence et les problèmes causés par les salaires non payés aux travailleurs.

D'autre part, il a réussi à contourner certaines des interrogations les plus embarrassantes de la commission en alléguant avec raison que celle-ci aurait dû poser ces questions la semaine dernière à André Desjardins, qui était jusqu'en novembre directeur de la FTQ-construction.

A trois reprises au moins, il a décrit comme du salissage et du «fouillage de fonds de poubelles» les accusations contenues dans le «Dossier noir» publié en 1972 par la CSN, mais il s'est arrangé pour ne pas dire si oui ou non il avait fait enquête sur le bien-fondé de ces allégations, dont la plupart ont été avérées par les travaux de la Commission Cliche.

Voir LABERGE, page A 6

Autres informations en page A 3



Revenant de vacances, M. Louis Laberge était au meilleur de sa forme devant la Commission Cliche.

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

LE CANCER

On est aussi bien soigné ici qu'ailleurs

- 3 -

par Jeanne DESROCHERS

«Le diagnostic complet et le traitement du cancer doivent être planifiés selon un protocole discuté et appliqué par tous les médecins intéressés au traitement des cancéreux.»

«Le temps est révolu où un seul médecin pouvait tout connaître en cancérologie.»

Le message est clair, et il est encore bien actuel, trois ans après sa publication en guise de préface à l'ensemble des communications données en 1972 au congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada.

Sous le thème «Cancer, horizons nouveaux», le congrès de 1972 a permis aux médecins d'ici de faire le tour de la question du cancer, au point de vue traitement comme au point de vue recherche.

Le message des organisateurs du congrès rejoint une théorie bien à la mode ces temps-ci: la seule solution viendra de l'approche multidisciplinaire.

«L'équipe consultée doit bien apprécier si le malade peut bénéficier davantage de la chirurgie, de la radiothérapie ou de l'immunothérapie et surtout, d'une association possible de ces différentes disciplines. Cette consultation doit précéder le premier traitement et non pas survenir alors que l'évolution de la maladie a fait des ravages irréparables à la suite d'un premier traitement malheureusement trop souvent improvisé.»

Autre message bien clair pour le patient atteint du cancer: il faut se faire soigner dans les grands hôpitaux qui ont l'équipement et l'expérience nécessaires. Il faut éviter ce premier traitement improvisé par un médecin isolé.

Tous les hôpitaux ont des chirurgiens, mais tous les hôpitaux universitaires, à Montréal, à Québec, à Sherbrooke, le sont. Et dans les grands centres spécialisés, les médecins nous assurent que la collaboration des autres hôpitaux est excellente.

Aller tout de suite voir les experts

Les journalistes américains qui écrivent sur le cancer insistent auprès du public pour que celui-ci améliore ses chances de survie en se faisant soigner dans les centres spécialisés. Il semble qu'au Québec les médecins ont depuis longtemps établi la tradition, si tôt qu'un problème dépasse leur compétence, d'en référer aux équipes compétentes. Nous avons ici plus de spécialistes que d'omnipraticiens, et chacun sait très bien où sont les sommités.

Même si la chose ne se fait pas assez vite au goût des planificateurs, nous assistons ces années-ci à un regroupement des forces qui semble briser le cercle vicieux de compétition dans lequel les hôpitaux étaient engagés.

Certaines équipes étant reconnues pour la rigueur de leur travail, des médecins des autres hôpitaux se joignent à eux et rapportent dans leurs institutions respectives les protocoles qu'ils ont observés.

La qualité de la recherche clinique qui se fait dans une institution, influence beaucoup les protocoles adoptés par les médecins de cette institution. Par exemple, la recherche ayant établi que pour tel type de cancer on obtient d'excellents résultats si on commence le traitement par la chimiothérapie, qu'on se sert des radiations pour diminuer la superficie de la tumeur, et qu'on recommence la chimiothérapie après interven-

Voir SOIGNE, page A 14

Autres informations page A 14

Radioactivité: les malades risquent le plus

par Jean-Paul SOULIER

Au Québec, ce sont les malades qui courent le plus de risques du fait des émanations radioactives. Les rayonnements causés par des sources industrielles sont surveillés de près et contrôlés selon des normes sévères par des spécialistes du ministère de l'Environnement, mais depuis le mois de décembre 1972, la Loi 93 a retiré au Service de protection de l'environnement du Québec toute juridiction sur les rayonnements créés par les appareils de diagnostic des médecins, des dentistes ou des chiropraticiens.

La surveillance du secteur hospitalier et médical a été confiée au ministère du Bien-être social et de la Santé, mais aucun service d'inspection et de surveillance n'a encore été mis sur pied par ce ministère.

Du côté des sources industrielles de rayonnement, le contrôle est effectué par trois spécialistes. Ils terminent

actuellement l'inspection de 20 bâtisses de la région de Montréal dans lesquelles on avait utilisé de la peinture au radium pour doter les avions de cadran lumineux durant la Deuxième Guerre mondiale. L'enquête, déclenchée à la suite de la découverte accidentelle d'émanations radioactives assez importantes dans un édifice de Toronto, ne semble pas avoir fait détecter de sources de radioactivité dangereuses.

Selon M. Jean-Marc Légaré, qui dirige les recherches pour les Services de protection de l'environnement, il existe au Québec environ 550 sources de radioactivité, mais toutes ne sont pas dangereuses. Les centrales atomiques, les accélérateurs de particules des universités et les appareils de radiographie industrielle comme celui qu'utilise une compagnie produisant des aciers spéciaux sont soumis à des normes très strictes.

Tous ces appareils sont soumis à

des vérifications de sécurité du point de vue de l'espace qu'ils occupent, de la source d'émission des radiations ainsi que de l'utilisation qui en est faite.

Les appareils de diagnostic utilisés en médecine sont soumis, de leur côté, à la loi fédérale. Les manufacturiers doivent se soumettre à des normes très sévères, et l'installation et l'utilisation des appareils doivent répondre aux exigences des règlements du Bureau de radio-protection d'Ottawa.

Mais si de telles mesures protègent efficacement les médecins et les radiologistes contre les radiations, il n'en est pas de même pour les patients qui y sont soumis. Aucun système n'a encore été mis sur pied pour éviter de faire subir des radiations trop fortes ou trop fréquentes à des patients qui n'en ont pas toujours besoin.

«Il s'agit d'un jugement individuel

dans chaque cas, dit le Dr François Hébert, président du syndicat des radiologistes de la province de Québec.» Le médecin doit choisir entre le bénéfice que le malade peut retirer d'un diagnostic plus précis et le risque que lui fait encourir l'exposition aux rayons X.

«D'autre part, fait remarquer le Dr Hébert, il n'y a actuellement aucun seuil de démontré véritablement en ce qui concerne les radiations.»

L'exposition naturelle aux sources de rayonnement a été établie à 0.13 REM. par an, la radioactivité existant à des degrés divers un peu partout dans notre environnement. Par comparaison, une irradiation externe aiguë généralisée de 200 à 800 REM peut provoquer des troubles graves et même la mort.

Dans le cas d'une radioscopie, le débit de dose peut varier d'un à cinq REM par minute. Un rayonnement ionisant — rayons X, gamma, neutrons et particules accélérées — de 25 REM

a des effets visibles sur l'état sanguin, mais aucun seuil n'a été encore établi pour les effets génétiques. Les testicules et les ovaires sont extrêmement sensibles aux radiations, de même que les embryons et fœtus. Mais si certains équipements de protection existent, ils ne sont pas utilisés.

Aucun chiffre n'a encore été accepté internationalement pour l'intensité des radiations admissibles. Si en 1902 certains savants proposaient une dose maximum équivalente à 10 REM par jour, en 1958 la Commission internationale de protection radiologique adoptait un chiffre de 5 REM par an comme dose maximum.

Les études se poursuivent pour déterminer les effets des radiations à divers degrés et dans diverses conditions. Mais les méthodes de protection sont bien connues, et facilement applicables, qu'il s'agisse d'exposition externe ou d'exposition interne, par des poussières, de la nourriture ou par blessure.

A Radio-Canada Radio: fini les commerciaux Télé: décision remise à plus tard

par Louise COUSINEAU

Le sort en est jeté: il n'y aura plus de commerciaux à la radio de Radio-Canada dès le 31 mars et il n'y aura plus de publicité pour enfants à la télévision à partir du 1er octobre prochain. Le cabinet fédéral a toutefois refusé de trancher la question de la diminution des commerciaux à la télévision d'Etat, annonçant qu'il étudiera plus à fond tous les aspects de cette question.

Au sujet de la publicité à la télévision à Radio-Canada, deux thèses s'affrontent à Ottawa depuis des mois.

Pierre Juneau, président du CRTC (Conseil de la radio et de la télévision canadienne), a proposé une diminution progressive des commerciaux à la télévision d'Etat. Pour pallier la perte de revenus, le gouvernement fédéral allouerait \$50 millions de plus par an à Radio-Canada.

Le président de Radio-Canada, M. Laurent Picard, n'a jamais été d'accord avec cette thèse. Radio-Canada, selon lui, a effectivement besoin de plus d'argent, mais pas pour suppri-

mer la publicité à la télévision. Il faut augmenter la qualité des programmes et la suppression des commerciaux n'a pas une importance primordiale.

En refusant de trancher le débat, le cabinet renvoie pour le moment MM. Picard et Juneau dos à dos. Une rumour émanant d'Ottawa veut toutefois que le gouvernement s'appête à augmenter le budget de Radio-Canada sans qu'il soit question de diminuer la

Voir RADIO, page A 6

AUJOURD'HUI

La GRC en force contre l'«Answer» — page A 3

A un cheveu de la récession — page C 1

Le directeur adjoint Guay avait ordonné l'écoute du Hilton — page E 1

«Des journalistes ont rendu Blass dément» — page G 1

SOMMAIRE

Arts et spectacles: E 15 à E 17, F 8, F 9
Bandes dessinées: G 2
Cinéma: E 17
Décès, naissances, etc.: H 14, H 15
Échecs: G 3
Économie: C 1 à C 7, D 1
Éditorial: A 4
Horoscope: D 6
Informations étrangères: A 16 à A 19
Les maux de notre langue: D 13
Loisirs et Récréation: G 2, G 3
MARILYN: H 1
Médecine d'aujourd'hui: D 8
Mon Oeil sur Montréal: D 9
«Moi-mystère»: G 2
Mots croisés: H 5
Petites annonces: G 4 à G 9, H 1 à H 13
Radio et télévision: F 6, F 9
Sports: B 1 à B 10
Vivre aujourd'hui: D 2 à D 10



Deux employés de la compagnie Canadian Copper témoignaient hier à la reprise de l'enquête du coroner Shadley. Visiblement épuisé après un long interrogatoire, Stanley Skalak demandait et obtenait une période de répit. A ses côtés, Frank Koziel qui devait lui succéder comme témoin. A l'autre extrémité, M. R.L. Johnston, vice-président et directeur général de Canadian Copper.

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Canadian Copper: les méfaits de l'arsenic connus depuis sept mois

par Denis VINCENT

L'enquête du coroner sur la mort au mois de janvier de deux employés de la compagnie Canadian Copper a finalement repris hier sous la présidence de Me Richard Shadley, après une interruption de deux semaines.

Et les deux témoins entendus, Stanley Skalak, 49 ans, et Francesek Koziel, 33 ans, sont venus expliquer qu'ils avaient été l'un et l'autre victimes d'empoisonnement à l'hydrogène arséné le 9 mai 1974. (Skalak a été victime d'un deuxième empoisonnement le 16 décembre 1974), et surtout affirmer que plusieurs personnes à la Canadian Copper connaissaient leur histoire et la présence de l'arsenic à l'usine.

Les deux employés, immigrants polonais et s'exprimant plus ou moins laborieusement en anglais, travaillaient près des cellules de purification quand ils ont ressenti des malaises qui devaient les conduire à l'hôpital Royal Victoria. Ils ont évoqué les hésitations de cadres de la compagnie à croire à l'empoisonnement.

Skalak a été sur la sellette presque toute la journée. Il avait préparé son propre dossier sur les incidents des 9 mai et 16 décembre, ainsi que les nombreuses démarches faites auprès

de la compagnie et auprès surtout de la Commission des accidents de travail pour obtenir la compensation prévue par la loi.

Notons ici que ce n'est que le 13 janvier dernier que la CAT a finalement émis un chèque "couvrant la période du 10 mai 1974 au 26 juillet 1974 inclusivement, période durant laquelle M. Skalak aurait été absent de son travail suite à une intoxication qui l'a affecté au cours de mai 1974".

Donc, le témoin Skalak était prêt à répondre aux questions permettant d'établir:

1. qu'il travaillait à la cellule 1002, près des cellules de purification, le 9 mai 1974;
2. qu'il s'est rendu à l'hôpital Royal Victoria le lendemain et qu'il y est demeuré une semaine;
3. qu'il devait de nouveau être hospitalisé le 21 mai cette fois jusqu'au 10 juin;
4. que les médecins de l'hôpital Royal Victoria ont diagnostiqué un empoisonnement à l'hydrogène arséné;
5. qu'ils ont averti les responsables de Canadian Copper;
6. qu'il travaillait à la cellule 1001, près des cellules de purification, le 16 décembre;
7. que le responsable des premiers

soins de la compagnie lui a conseillé de retourner à l'hôpital Royal Victoria.

Confusion

Mais son témoignage ne s'est pas limité à ces quelques points et il est rapidement devenu incompréhensible avec l'aide au procureur Guy Dupré, qui s'embarquait dans ses nombreuses questions.

Comme le notait Me Jacques Bellemar, qui représente Canadian Copper à l'enquête, il deviendrait hasardeux d'affirmer que telle réponse a été faite à telle question.

A un certain moment, dans l'après-midi, Skalak a dû demander grâce. Il devenait évident qu'il ne pouvait plus fournir l'effort intellectuel nécessaire, non seulement pour comprendre les questions, mais également le point que l'on voulait éclaircir et la nuance qu'on lui demandait d'apporter. Et la tête des personnes présentes à l'enquête indiquait bien que peu auraient été en mesure de réaliser ce tour de force.

M. Koziel a eu la chance de commencer son témoignage en l'absence du procureur Dupré. Habilement lancé par quelques courtes questions du coroner Shadley, servi par un talent de conteur, Koziel raconte qu'il travail-

lait avec Skalak le 9 mai. Pris de malaises, il se rend le lendemain à l'hôpital Royal Victoria après avoir d'abord rendu visite à un médecin "qui parle polonais", qui lui fait des tests de sang et d'urine et lui fait passer un rayon-x.

A l'hôpital, le médecin qui remplira la formule prescrite par la Commission des accidents de travail lui affirmera que "that accident is not a normal sickness" (il ne s'agit pas d'une maladie banale). De retour à la compagnie, après avoir été hospitalisé deux semaines et être demeuré trois semaines au repos, il rencontre M. Carter qui s'étonne qu'il soit le seul à parler d'empoisonnement.

Plus tard, ce 17 juin, il rencontrera le médecin de la compagnie, le Dr Kennedy, et lui répétera la version des médecins de l'hôpital Royal Victoria: empoisonnement à l'hydrogène arséné.

M. Koziel complète son témoignage aujourd'hui. Il doit être suivi de M. Rosaire Leblanc, un inspecteur du ministère du Travail, et de M. Paul Bélanger, un inspecteur du Service de protection de l'environnement, qui ont enquêté à l'usine de Montréal-Est après l'empoisonnement massif du 3 janvier.

Cournoyer aura beaucoup de points à clarifier

par Yves LECLERC

La Commission Cliche se transportera demain à Québec pour entendre le témoignage du ministre du Travail du Québec, M. Jean Cournoyer.

Celui-ci avait offert dès le début des travaux de la Commission de venir déposer volontairement, et il devait d'abord comparaître vendredi dernier, mais la longueur du témoignage de M. Paul Desrochers et d'autres problèmes l'ont fait remettre à la fin de cette semaine.

Comme sa présence est requise dans la capitale ces jours-ci, les commissaires ont décidé hier de se déplacer à sa rencontre pour une journée.

M. Cournoyer doit être interrogé sur de nombreux sujets, notamment: — le marasme à la CIC et son intervention dans une enquête qui y a été menée par le bureau du Vérificateur général;

— les agissements de certains de ses subordonnés, entre autres ses conseillers spéciaux Gilles Laporte et Yvon Dansereau;

— son rôle dans les négociations menant au bill 9 et aux mini-ententes de l'été dernier;

— sa participation directe ou indirecte aux tractations autour du monopole syndical à la baie James.

Hier, la Commission Cliche a entendu le chef de cabinet du ministre, M. Jacques Lorian, sur cette dernière question et sur ses rapports avec Dédé Desjardins pendant la dernière campagne électorale.

La "voix inconnue"

Diminutif et généralement souriant, M. Lorian a volontiers admis que c'est lui qui était la "voix inconnue" sur l'enregistrement d'une conversation de Desjardins. Le chef de cabinet de M. Cournoyer s'y entend avec le chef syndical sur la participation de

membres de la FTQ à une assemblée libérale à Saint-Jérôme.

Il lui parle aussi d'une visite du ministre sur la Côte Nord, mais il a affirmé à la Commission qu'il n'y avait là rien que de très normal, et que de toute façon le bureau du ministre "n'est pas très politisé". Quant aux grands problèmes des relations du travail dans la construction, il a défini son rôle par une parabole: "Entre voir passer les bateaux et savoir ce qui se passe dedans, il y a une différence."

Témoignant pour la deuxième fois, le président de la Société d'énergie de la Baie James, M. Robert Boyd, qui avait fait preuve d'ammésie caractérisée en novembre, a admis qu'il avait retrouvé la mémoire à la lecture des comptes rendus des déclarations de M. Paul Desrochers et du président de l'Hydro-Québec Roland Giroux (qui est aussi président du Conseil d'administration de la SEBJ), mais il n'a rien appris de neuf aux commissaires.

Le pot-de-vin

Plus tôt hier matin, la Commission Cliche avait vainement tenté, avec l'aide de trois témoins, de démêler l'écheveau complexe d'une offre de pot-de-vin de \$100,000 peut-être faite à André Desjardins par la compagnie Mannix, mais elle y a perdu son latin, son grec et peut-être son chinois.

Tout ce qu'on peut tirer d'interprétations contradictoires du même événement remontant au 13 mars dernier est que l'homme qui avait fait l'offre, le vendeur François Poirier, n'était pas à l'emploi de Mannix à cette époque (mais il l'a été plus tard), qu'il n'avait apparemment pas de mandat pour offrir quoi que ce soit, et que dans son esprit la proposition ne s'adressait pas à Dédé personnellement, mais aux familles des victimes de la tragédie du Mont-Wright.

La Commission n'est pas allée assez loin

— Gérard Dion

d'après la Presse Canadienne

L'abbé Gérard Dion, professeur en relations de travail à l'Université Laval, a reproché à la Commission Cliche de ne pas s'être montrée assez dure à l'égard de l'ex-directeur de la FTQ-construction, André Desjardins, et de trop s'attacher aux questions politiques aux dépens des questions syndicales.

M. Dion craint que la Commission ne termine ses audiences publiques sans être allée au fond de la corruption syndicale, parce qu'elle consacre plus de temps à un pot-de-vin de \$2,000 versé par un fonctionnaire à la recherche d'une promotion qu'aux millions gaspillés à cause de la violence et des pratiques illégales sur les chantiers.

"La Commission, a-t-il dit, n'a même pas le mandat d'enquêter sur

le cas d'un fonctionnaire: son mandat est d'enquêter sur les problèmes ouvriers"

Dans ce contexte, il trouve que le juge Cliche et MM. Mulroney et Chevrette n'ont pas placé André Desjardins, le "roi de la construction", sur la sellette, et n'ont pas cherché à savoir de lui comment il avait bâti son empire. "Pourtant, si on veut faire des réformes, ce sont là des choses qu'il faut connaître", a-t-il souligné.

Plus précisément, il a fait allusion à l'enregistrement d'une conversation avec Jean Lebon, directeur d'une association patronale, aux affirmations de la Québec Cartier Mining selon lesquelles le chantier du Mont-Wright aura coûté \$300 millions de plus que prévu, et aux \$100 millions de frais supplémentaires encourus dans la construction des installations de la Golden Eagle près de Québec.

La GRC s'apprête à retourner en force à bord du "The Answer"

d'après PC et UPI

La chasse au cargo fugitif "The Answer" a repris hier dans le golfe du Saint-Laurent, le capitaine Brian Erb ayant décidé, dans la nuit de lundi à mardi, de mettre le cap sur les îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon plutôt que de suivre le brise-glace John A. Macdonald jusqu'au port de Sept-Îles, et la GRC envisageait la nuit dernière la possibilité de déposer une dizaine de ses agents à bord du navire.

La GRC a en effet demandé hier soir au ministère de la Défense natio-

nale de lui fournir un hélicoptère géant de la base des forces canadiennes à Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, pour assurer le transport de dix agents à bord du navire, qui se trouvait hier soir pris dans les glaces à proximité des Îles-de-la-Madeleine.

Le ministère de la Défense étudiait encore la requête, la nuit dernière.

La décision de la GRC est intervenue à l'issue d'une journée pleine d'imprévus, notamment après l'étrange départ, hier matin, des six agents et des deux membres des gar-

de-côtes qui se trouvaient à bord du "Answer" depuis dimanche.

Un hélicoptère est en effet venu prendre ces hommes hier matin, la GRC ainsi que le ministère des Transports s'expliquaient mal, hier soir, le départ de ces hommes. Un porte-parole de la GRC a déclaré qu'on connaîtrait les raisons de cette décision après l'interrogatoire des policiers.

Il semble que les agents soient partis après que le capitaine Erb eut soutenu devant eux que son arrestation avait été effectuée dans des conditions illégales, puisque de l'avis de son avocat montréalais, Me Léo-René Maranda, le "Answer" se trouvait déjà dans les eaux internationales lorsqu'il a été arraisonné, dimanche dernier.

C'est d'ailleurs à la suite d'une conversation téléphonique avec Me Maranda que le capitaine Erb a décidé, à 23 h lundi, de faire demi-tour et de mettre le cap sur les îles françaises.

Il semble que ce revirement ne se soit pas fait sans heurts, et le capitaine Erb et l'inspecteur Jacques Legault, qui commandait le détachement de la GRC à bord, en seraient même venus aux prises.

Erb a pu ainsi reprendre possession de son navire, maintenant en bon état de marche. Il a été approvisionné par le John A. Macdonald en vivres et en carburant, durant le week-end, et la panne de moteur a été réparée, même si le navire est toujours privé de chauffage.

Le Solliciteur général, M. Warren Allmand, devait toutefois ordonner au détachement évacué de la GRC de retourner à bord du cargo fugitif et le John A. Macdonald se contentait hier soir de suivre le "Answer", dont il se trouvait à une cinquantaine de milles.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMETRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: FERMÉ
272-7611 • 7616
EXAMEN DE LA VUE

BANDE SPORTER
Bande herniaire élastique très légère pesant 8 oz très pratique pour les sportifs et personnes travaillant dur, fabriquée de deux tampons ovales caoutchoutés antidérapant.
Protège les deux côtés à la fois. Ne blesse pas.
Apparence très discrète. Ajustable.
PRIX COUPÉ
Du lundi au vendredi: de 9 h à 9 h 30 pm — le samedi de 9 h à 5 h pm
Analyses de sang et d'urine complétées par des techniciennes diplômées 845-2788

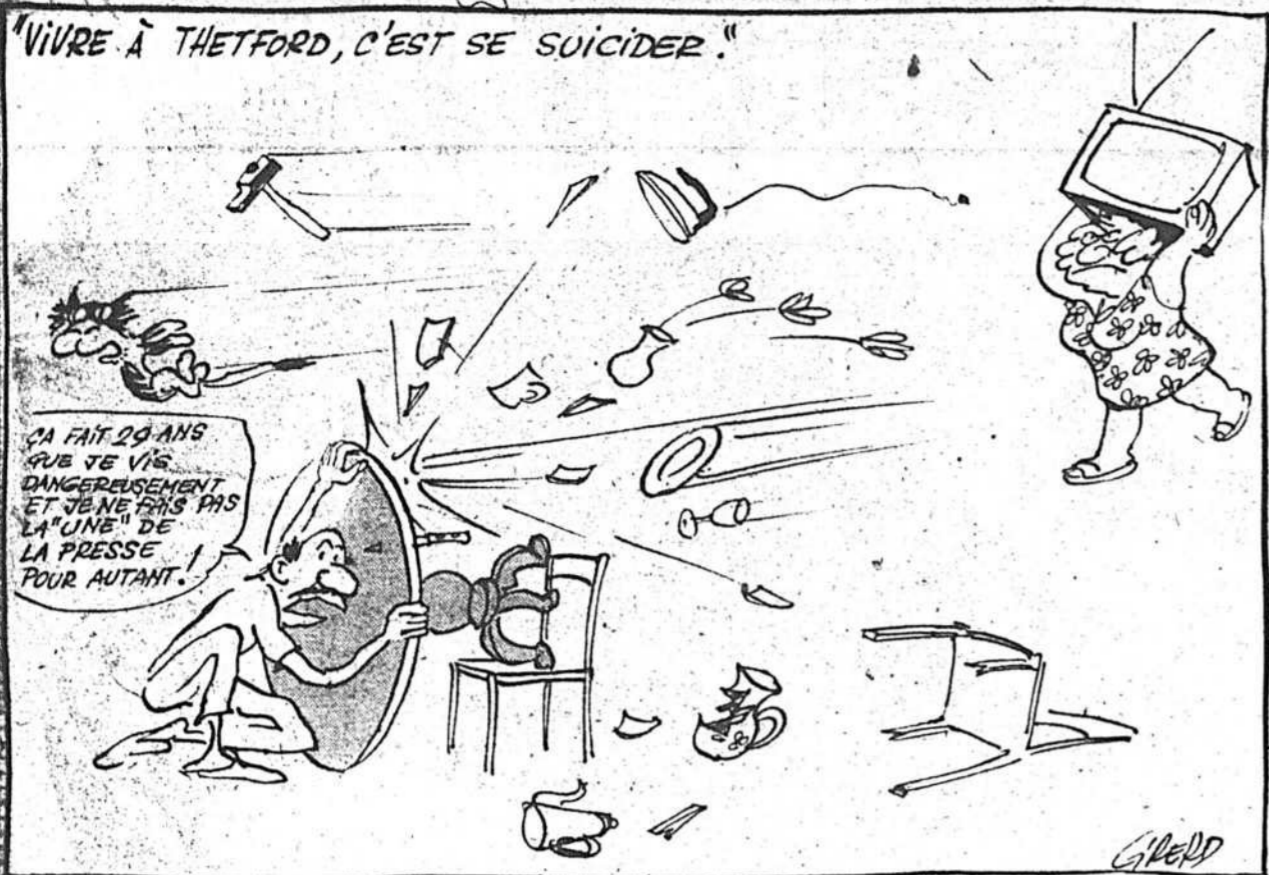
CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTRÉAL
Pharmacies Jean Coûté
Jean-P. Duquet, L. Ph., prop.
916-922 est rue Sainte-Catherine 845-9248

Cours de fleuriste
Atelier de Montréal
Inf. - 744-2150
(cours donnés par Pierre-1. Hébert, auteur de TABC du Bouquet)
Permis no 749518
Ministère de l'Éducation
Culture Personnelle

SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournirons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. À prix raisonnables.
48 SANDWICHES cocktail \$4.50 frais du jour la bite
Nous livrons partout à Montréal 844-3901
PEGROID'S
4075, RUE SAINT-DENIS

CONGÉLATEURS
QUANTITÉ LIMITÉE EN STOCK
Marques connues entièrement garanties. 9 pi. cubes à 23 pieds cubes.
MODÈLE
coffre ou armoire debout
8723, 10e Avenue Saint-Michel
729-5217
Demandez Monsieur Albert ou Robert

SACHEZ CHASSER CE CHAT
MERCURY LINCOLN
MERCURY MARQUIS METEOR MONARCH MONTEGO BOBCAT COMET COUGAR CAPRI CONTINENTAL MARK IV CAMIONS FORD
CHEZ
Lanthier & Lalonde automobile inc.
VENTE OU LOCATION
4411 PAPINEAU
Près Mont-Royal 526-4411



Ford bloque le Congrès, mais retarde de lui-même sa surtaxe

d'après PA, UPI
Le président Ford a mis son veto hier à la loi renvoyant de 90 jours la loi imposant une surtaxe de \$3 sur les importations de pétrole étranger.

En même temps, M. Ford a annoncé que, pour manifester son désir de coopération avec le Congrès, il repoussait de 60 jours l'application des surtaxes de \$1 chacune prévues pour le mois de mars et le mois d'avril.

La première surtaxe du mois de février d'un dollar également, reste en vigueur.

Dans une déclaration qu'il a lue dans son bureau oval de la Maison-Blanche, M. Ford a émis l'espoir que le Congrès serait en mesure de lui soumettre un programme énergétique d'ici le 1er mai, qui pourrait servir de base de compromis avec son propre programme.

M. Ford a ajouté qu'il espérait aussi que le Congrès serait capable de se mettre d'accord d'ici la fin du

mois de mars sur un programme de remboursement d'une partie des impôts afin de stimuler aussi rapidement que possible l'économie américaine.

Tout en reprochant au Congrès d'avoir pris une décision négative en essayant de repousser de 90 jours la surtaxe sur les importations de pétrole, le président Ford a mis l'accent mardi sur la coopération avec les pouvoirs législatifs.

"Nous n'avons pas besoin de perdre notre temps dans une épreuve de force; nous avons besoin, au contraire, de démontrer la force du gouvernement américain quand il veut agir vite et de manière décisive", a affirmé M. Ford.

Les décisions annoncées mardi par M. Ford avaient été précédées depuis plusieurs jours par des entretiens avec les leaders démocrates et républicains du Congrès sur la meilleure manière d'arriver à un compromis.

La décision de M. Ford de renvoyer

de lui-même de 60 jours les deux dernières surtaxes prévues pour les mois de mars et d'avril a été prise après avoir consulté certains membres influents du Congrès, dit-on à la Maison-Blanche. Ils lui auraient fait valoir qu'un geste de sa part était indispensable pour lui permettre d'obtenir les voix nécessaires au maintien de son veto.

RADIO

SUITE DE LA PAGE A 1
publicité. Ce serait donc une victoire de M. Picard.

Par ailleurs, le communiqué émis hier par le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, et le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, donne gain de cause à Radio-Canada au sujet de la programmation aux heures de pointe.

Le CRIC a exigé qu'à compter du 1er octobre, l'an prochain, 50 pour cent des émissions diffusées par Radio-Canada aux heures de pointe, c'est-à-dire entre 20h et 21h, durant la grosse saison de télévision, d'octobre à juin, soient de contenu canadien.

Radio-Canada admet qu'il devrait y avoir une nette augmentation du contenu canadien aux heures de pointe, surtout au réseau anglais de télévision. La société affirme qu'elle continuera de donner une place de plus en plus prépondérante aux émissions canadiennes durant les heures de pointe, mais elle n'accepte pas que le CRIC lui dicte des heures précises.

Quant à la suppression de la publicité destinée aux enfants, la disposition est sujette à l'approbation par le Parlement de l'octroi de fonds de remplacement. Mais il est d'ores et déjà assuré que le Parlement accèdera à cette demande.

LABERGE

SUITE DE LA PAGE A 1

Malgré tous ces succès, il a cependant été forcé de faire certaines admissions au sujet de ce qu'il savait sur les activités de ses subordonnés et des moyens que possède sa centrale pour "faire son ménage elle-même" comme elle s'est engagée à le faire en mettant la FTQ-construction en tutelle.

Par exemple, il savait que dans certains conflits, et notamment dans la bataille de l'indexation de l'été dernier, il y a eu des "accrochages sérieux" et que des chantiers ont été vidés de force, sans vote de grève. Son explication a été que la plupart du temps on plaiderait la légitime défense, ou encore qu'il s'agissait d'actes commis par des ouvriers enrégimentés d'avoir été mis à pied. Mais il a reconnu que c'étaient là des choses "regrettables et répréhensibles".

Il ne pouvait non plus ignorer le système de pénalisation illégale pratiqué par les plombiers et les électriciens de sa centrale dans le contexte de l'étiquette syndicale, mais c'est là une pratique traditionnelle, au sujet de laquelle les locaux intéressés maintiennent jalousement leur autonomie.

Sans connaître les cas précis de Reynald Bertrand et des frères Labonté, il avait entendu dénoncer l'existence du prêt usuraire, mais n'avait ni noms ni preuves pour agir.

Quant aux nombreux pots-de-vin et ristournes touchés par des agents et gérants d'affaires et des délégués de chantier, il s'est contenté de dire: "Quand les gars touchaient de l'argent en-dessous de la table, ils ne venaient pas nous le dire."

Enfin, sur l'ensemble des révélations, il a commenté qu'en tant que président de la FTQ, il devait s'occuper de 85 syndicats et de quelque 1.000 officiers, et que dans les circonstances il ne pouvait être tenu de connaître chaque cas en détail.

Mais il devait encore passer un mauvais quart d'heure quand le juge Cliche lui a demandé ce que la FTQ comptait faire de concret pour remédier à la situation. Tout en affirmant sa volonté de corriger les erreurs, il a dû admettre que la tutelle instaurée il y a trois mois n'avait des pouvoirs réels que sur un petit nombre de gens, et que, pour le reste, elle reposait sur la coopération pas facilement acquise des dirigeants et des assemblées générales des divers locaux.

Par exemple, après trois mois, l'agent d'affaires Claude Labonté des électriciens, fortement soupçonné de "shylock", est toujours en poste, et il

semble que ni M. Laberge ni le tuteur Fernand Daoust n'aient encore réclamé ouvertement son départ. Et on ne connaît pas le résultat de la tutelle imposée depuis un an au local 791, d'abord sous André Desjardins, puis sous Daoust.

Lorsque enfin M. Laberge a approché à la Commission Cliche de ne lui avoir pas fourni "les noms et les preuves" nécessaires pour agir, il s'est fait répliquer que la FTQ avait eu il y a deux semaines déjà une "brique" de 800 pages dans laquelle la Sûreté du Québec a compilé en détail tous les incidents violents sur les chantiers depuis cinq ans, ce qui a été confirmé par des procureurs de la centrale.

A la fin de son témoignage, le président de la FTQ a réclamé le droit d'être contre-interrogé par son propre avocat, et d'amener des témoins pour compléter ses affirmations.

La requête présentée par Me Phil Cutler a été prise en délibéré par les commissaires, qui y répondront vendredi.

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE A 1

n'est pas intéressé à fouiller à fond le dossier et, de plus, demande ouvertement en présence des témoins: "S'il s'agit d'accidents, pourquoi tenir des enquêtes?"

A son avis, pareil comportement s'explique par la paresse chronique de certains "coroners - ex-procureurs de la Couronne", leur ignorance des règlements de sécurité et de santé auxquels sont assujettis tous les employeurs du Québec, leur refus d'analyser publiquement le dossier d'un employeur au chapitre du taux de fréquence d'accidents et à celui du taux de gravité de ces accidents pour les années antérieures.

"Dans l'enquête relative à la mort de François Lequerre, affirme M. Michel Chartrand, l'un des employeurs impliqués - la firme Quebec Crane Rental - possédait un dossier d'accidents de travail assez impressionnant. De 1972 à 1973, le nombre d'accidents avait doublé chez Quebec Crane Rental. Et pour la même période, le taux de gravité avait passé de 620 à 10.990 pour cinquante salariés enrégistrés. Un rapport statistique aussi éfarant ne devrait-il pas convaincre un coroner sérieux de prendre tous les moyens pour connaître comment un tel type d'employeur pense et organise la sécurité sur les chantiers de construction?"

Pour Michel Chartrand et Pierre Cloutier, le dossier des coroners, en matière d'enquêtes sur les accidents de travail, est absolument déshonorant. La paresse et l'ignorance des uns n'ont d'égaux que la mauvaise foi et la lâcheté des autres.

Depuis le 30 avril 1971, par suite d'une ordonnance du sous-ministre associé aux Affaires criminelles, M. Gerald Boisvert, les représentants syndicaux de l'union ou du syndicat auquel appartenait la victime d'un accident de travail ont le droit de se présenter à l'enquête du coroner et d'interroger les témoins. Le président du Conseil central de Montréal (CSN) a effectivement assisté à plus d'une centaine de ces enquêtes. Sa déception est énorme!

"Une farce sordide"

"C'est toujours la même farce sordide, dit-il. Nous nous heurtions à des coroners qui nous bâillonnet et qui se contentent de lambeaux de dépositions, puis à des avocats qui se comportent beaucoup plus comme des tortionnaires que comme des procureurs avides de faire éclater toute la vérité. Coroners et avocats nous traitent comme des vauriens. Ça les emmerde de nous voir là. Ça nous emmerde, nous aussi, d'être là. Nous préférons qu'il n'y en ait pas d'accidents de travail. Si nous suivions ces enquêtes de près, c'est tout simplement parce que nous voulons qu'elles se déroulent de façon équitable pour toutes les parties concernées et qu'elles servent, finalement, à réduire le nombre d'accidents sur les chantiers. Avant mai 1971, ces enquêtes-là se bâclaient souvent en moins de trente minutes. C'était écoeurant!"

Au dire de Me Pierre Cloutier et de M. Michel Chartrand, 95 pour cent des rapports d'enquêtes du coroner en matière d'accidents de travail dégagent les employeurs de toute responsabilité. Il arrive, de temps en temps, qu'un coroner produise un rapport incriminant pour un employeur et rende un verdict de responsabilité criminelle. Mais, à leur avis, même "ces rarissimes jugements favorables aux victimes" sont "mollement ou, tout simplement mal rédigés."

"Le seul rapport valable rendu depuis mai 1971, disent-ils, a été celui rendu, le 28 février 1974, par le juge Emile Trottier, de la Cour des sessions de la paix, qui agissait comme coroner "ad hoc" dans l'enquête relative à la mort de trois ouvriers survenue, le 14 juin 1973, à Templeton. Un rapport de 55 pages, clair, précis, étoffé de jurisprudence, où les dépositions des témoins sont parfaitement résumées. Un modèle de rapport. Avec, par surcroît, un verdict très net de responsabilité criminelle."

En vertu de l'article 203 du code criminel, des plaintes ont été portées, le 27 mai 1974, en Cour criminelle contre l'employeur incriminé par le verdict du juge Trottier. L'enquête préliminaire n'a pas encore eu lieu. Total des remises dans cette affaire depuis le 27 mai 1974: onze exactement!

Pas de poursuites

"Sur les 100 enquêtes auxquelles j'ai assisté depuis le 30 avril 1971, affirme M. Michel Chartrand, les coroners ont rendu quatre verdicts de responsabilité criminelle. Ces verdicts n'ont eu aucune suite en Cour criminelle. Non seulement la moyenne n'est pas forte des verdicts de responsabilité criminelle à l'endroit des employeurs, mais ça débouche strictement nulle part quand on en décroche quelques-uns. Qui bloque les poursuites au criminel? Le procureur général? Ses substituts? Ses juges de paix, qui signent sans sourciller entre 50 et 100 plaintes par jour, au Palais de justice de Montréal,

mais qui tataouinent avec des pré-enquêtes quand les plaintes portées à leur attention sont reliées à des verdicts de responsabilité criminelle impliquant de puissantes compagnies?"

Me Pierre Cloutier produit enfin un dossier "parcellaire" de "cas" où les coroners ont rendu des verdicts de responsabilité criminelle, et qui ont sombré dans l'oubli...

- Verdict de responsabilité criminelle à l'endroit des Cies Fina et Foster Wheeler le 9 février 1973; aucune plainte n'a été portée en Cour criminelle. La victime: Jules Bonneau.

- Verdict de responsabilité criminelle à l'endroit de LaSalle Coke, le 17 avril 1974; aucune plainte en Cour criminelle. La victime: Alcide Dubord.

- Verdict de responsabilité criminelle contre la Canadian Steel Foundries, le 16 février 1974; aucune poursuite

judiciaire au criminel. La victime: Jean-Raymond Guilbeault. "L'affaire des trois ouvriers de Templeton": verdict de responsabilité criminelle; des plaintes sont portées le 27 mai 1974, mais l'enquête préliminaire n'a pas encore eu lieu!

"Nous avons plusieurs autres cas que nous allons vérifier, ajoute Me Pierre Cloutier. Nous avons entrepris des recherches sérieuses pour "détecter tous les cadavres". Le problème est grave: quand ça débouche devant les coroners - ce qui est très rare - ça bloque en Cour criminelle... Des morts à la tonne dans les mines, les usines, sur les chantiers de construction... mais jamais de poursuites contre les employeurs, même quand les coroners rendent des verdicts de responsabilité criminelle. Ça, c'est encourager les employeurs à se foutre de la vie des travailleurs!"

Vous désirez du bon temps?

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces

AGENCES DE VOYAGES

CENTRE VILLE

VOYAGES A.M.C. LTÉE	1110, Sherbrooke ouest suite 2108	845-3241
VOYAGES ALPERN INC.	1253, McGill College, suite 240, coin rue Ste-Catherine	866-7811
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200 rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155 rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
AGENCE DE VOYAGES HOLIDAY INC.	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460 Union	845-8221
VOYAGES INTER-NATIONS	180 est, rue Dorchester	JOUR: 871-9273 SOIR: 722-6281 ET FIN DE SEMAINE
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485 rue McGill	861-9311
AGENCE de VOYAGES HENRI KELENY	2112, boul St-Laurent (Angle Sherbrooke)	845-3111
AGENCE de VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES SELECT LTÉE	620, rue Cathcart suite 504	866-3345
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne, Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
VOYAGES UNIVERSE TRAVEL SERVICE	1, Plaza Alexis-Nihon, Etage de Modes	932-2911
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751

EST

AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190 boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE VOYAGE INTERNATIONAL	1588 Jean-Talon Est Montréal	728-9281
VOYAGES M.G.M. INC.	4115, rue Saint-Denis, suite 3	284-1124
AGENCE DE VOYAGES MAISONNEUVE	3905 est, RACHEL	255-4162 255-4141
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225

VILLE D'ANJOU

AGENCE DE VOYAGES MARTIN	Place Versailles 7275 est, rue Sherbrooke	353-6930
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650

OUEST

AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LAING INC.	6260 ave Victoria suite 1	735-4451
AGENCE DE VOYAGES LaSALLE	388, rue Lafleur LaSalle	366-8262

ST LAURENT

AGENCE DE VOYAGES JAPON-CANADA LTÉE	329, Benjamin-Hudon, St-Laurent	332-1325
-------------------------------------	---------------------------------	----------

NORD

VOYAGES R. BERGERON INC.	7725 St-Denis	273-3301
AGENCE DE VOYAGES JONICA SOLEX	5392, boul. SAINT-LAURENT CENTRE D'ACHATS FOREST 10, 857, boul. Pie-IX	279-6396 325-3411
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	Plaza St-Hubert 6321 rue St-Hubert	279-7321
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul. Henri-Bourassa	382-2429 382-3483
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755

LAVAL

AGENCE DE VOYAGES VIAU	Carrefour Laval	688-6211
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	512, boul. des Laurentides, Pont-Viau Centre d'achats Duvernay, 3100, boul. de la Concorde	669-1733 661-4860
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310

ST-EUSTACHE

VOYAGES MONTAMBAULT INC.	350 boul. Sauvé St-Eustache	627-4761
--------------------------	-----------------------------	----------

SAINT-JEROME

JARO VOYAGES	Appels de Montreal 22 rue Legault, Saint-Jérôme	430-3657 436-3520
--------------	---	-------------------

RIVE SUD

AGENCE DE VOYAGES GASTON HOULE	536, Marie-Victorin Boucherville	655-0624
G.W. CLARK & CO. LTD.	43 rue Green, Saint-Lambert	671-5555
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

Voyagez rassuré, demandez à votre Agence de Voyages, l'assurance voyage souscrite auprès de Lloyd's de Londres par l'intermédiaire de l'Agence d'Assurance le Voyageur Ltée

Consultez nos pages touristiques chaque samedi.

Mise à la retraite de 22 généraux grecs

ATHÈNES (AFP) — Prenant comme critère la capacité professionnelle et le loyalisme à l'égard du régime démocratique, le Conseil supérieur de la défense nationale a prononcé la mise à la retraite de vingt-deux généraux, indique un communiqué du ministère de la Défense, publié hier soir, à Athènes.

Deux généraux de corps d'armée, cinq généraux de division et 15 généraux de brigade sont affectés par cette mesure. Parmi eux figure le général Nicolaos Mygdalis, commandant de la première armée, dont le

siège est à Larissa (en Grèce centrale), et qui fut un des centres du récent complot militaire.

D'autre part, dix-sept officiers qui avaient été révoqués par le régime militaire ont été réintégrés.

On relève parmi ceux-ci le lieutenant-colonel Georges Karoussos, qui fut adjoint du général Georges Grivas, chef de l'organisation clandestine à Chypre Eoka B et qui avait tenté vainement une réconciliation entre l'archevêque Makarios et le général Grivas.

Accord USA - Iran de \$15 milliards

WASHINGTON (Reuter) — Les Etats-Unis et l'Iran ont signé, hier, un accord économique gigantesque, prévoyant des achats iraniens pour quinze milliards de dollars aux Etats-Unis au cours des cinq prochaines années.

Il s'agit de l'accord économique le plus massif jamais conclu entre deux pays, a déclaré M. Henry Kissinger, qui a signé pour les Etats-Unis, tandis que M. Hushang Ansary, ministre des finances, signait pour l'Iran.

Le chiffre de quinze milliards ne comprend pas les achats américains de pétrole iranien: toute cette somme représente virtuellement des achats

iraniens aux Etats-Unis, y compris \$640 millions de dollars pour huit réacteurs nucléaires, et un montant estimé à cinq milliards de dollars pour l'achat d'armes américaines.

MM. Kissinger et Ansary ont eu quelque difficulté, dans leur conférence de presse commune, à indiquer l'augmentation qui en résultera dans le commerce américano-iranien. Surmontant leur confusion, ils sont finalement parvenus à déterminer que ceci représentait 30 pour cent d'augmentation dans les échanges non pétroliers, et le double de ces échanges si l'on exclut à la fois les ventes de pétrole et d'armes.



Un peu de vie

Un mannequin portant bikini et exposé dans la vitrine d'une boutique de Manhattan semblait tellement vivant, que ce passant curieux n'a pu résister à la tentation d'y voir de plus près: ses sens ne l'avaient pas trahi, car il s'agissait bien d'une jeune fille, Karen Scott, qui s'était amusée avec une amie à jouer au mannequin de vitrine, pour taquiner les passants.

LE CANCER

On est aussi bien soigné ici qu'ailleurs

SUITE DE LA PAGE A 1

tion chirurgicale, cette procédure est retenue. Et si les recherches démontrent que telle variante offre plus de chances de succès pour un cancer précoce, et telle autre variante pour un cancer avancé, on en tiendra compte et on établira un protocole plus souple.

Les chercheurs sont de moins en moins isolés dans des tours d'ivoire, et de plus en plus intégrés aux équipes cliniques. Une partie de leur temps est consacré aux malades, une autre à l'enseignement et aux discussions avec les collègues pour régler les problèmes quotidiens.

On peut dire qu'au Québec les cancéreux sont aussi bien soignés qu'ailleurs, et probablement mieux qu'en certains coins des États-Unis. Mais peut-être pas en tout temps, car les conflits sociaux, ces dernières années, ont souvent vidé les hôpitaux des malades qui n'étaient pas des cas d'urgence, mais qui risquaient ainsi de le devenir à plus ou moins brève échéance.

Les médecins souhaiteraient peut-être un engagement plus spécifique du gouvernement dans la lutte anti-cancéreuse. Certains d'entre eux souhaiteraient aussi que le regroupement des ressources se fasse plus rapidement. A leur avis, Montréal a trop d'hôpitaux dont aucun ne réunit tout l'équipement et tous les spécialistes qu'exigerait le statut de centre ultra-spécialisé par excellence.

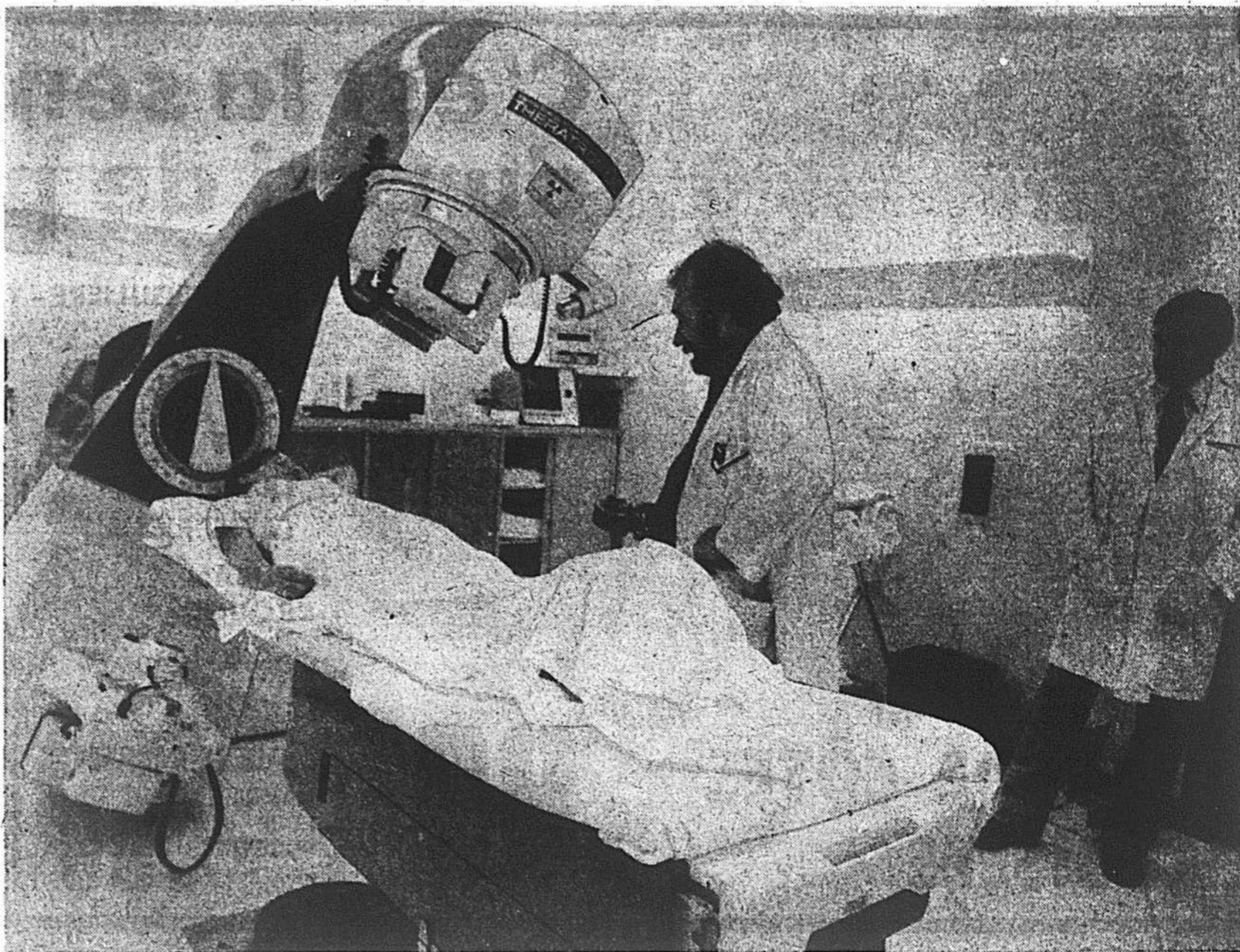
Textes :
Jeanne DESROCHERS

Selon eux le système idéal serait un seul centre ultra-spécialisé pour les anglophones, un autre pour les francophones de Montréal, un centre à Québec et un à Sherbrooke, tous quatre reliés aux universités. Mais ils concèdent qu'à défaut de ce système idéal, la collaboration qui s'établit actuellement entre les divers hôpitaux permet d'établir des protocoles rigoureux assurant les traitements les plus efficaces.

Un fléau social

Quand on demande un engagement plus spécifique du gouvernement, on pense à l'attitude du gouvernement français, qui a classé le cancer parmi les "fléaux sociaux" au même titre que la tuberculose, les maladies vénériennes, les maladies mentales et l'alcoolisme, et qui a multiplié sur son territoire les centres de lutte anti-cancéreuse, chacun de ces centres étant responsable de consultations régulières dans les villes de son territoire.

Les États-Unis semblent maintenant s'engager dans la même voie même si en 1972 un médecin américain déclarait aux congressistes québécois: "Aux États-Unis la lutte contre le cancer a survécu aux objections, à l'ingérence et à l'anta-



A l'Université de Sherbrooke, l'ordinateur mesure la distribution des doses de radiation dans les tissus et permet aux thérapeutes (sur notre photo, les Drs Etienne LeBel et Goustanto Bounous) de modifier sur mesure le traitement au cobalt des patients cancéreux.

gonisme des personnes responsables de la santé publique, qui refusent catégoriquement d'envisager le problème du cancer comme un problème distinct, devant bénéficier d'une considération spéciale et différente des autres problèmes de la santé.

Comme en France et comme aux États-Unis, parallèlement aux organismes publics, on trouve ici des organismes bénévoles qui mènent la lutte contre le cancer.

Nous avons la Société canadienne du Cancer, qui fait campagne chaque année pour obtenir des fonds et pour faire l'éducation du public, et qui confie une bonne partie de son budget (60%) à une organisation-sœur, l'Institut national du

Cancer, qui distribue les fonds de recherche.

Le bénévolat

La Société nationale a des filiales dans chaque province, et des sections dans 1400 localités, avec des bénévoles qui organisent la campagne de souscription, les campagnes d'éducation, la distribution de pansements et de médicaments aux patients qui en ont besoin.

A Montréal, une bonne partie des fonds de recherche sont attribués au Cancer Research Unit de l'Université McGill et à l'Institut du Cancer de Montréal, jumelé aux cliniques de l'hôpital Notre-Dame.

L'Institut du Cancer de Montréal, même s'il porte le nom d'ins-

titut comme l'organisation nationale qui distribue les fonds, et même s'il est en grande partie financé par elle, n'est pas une filiale de cet organisme. Comme l'Institut de Toronto, il a un statut autonome.

Sans négliger la recherche fondamentale, l'Institut du Cancer de Montréal se dirige de plus en plus vers les problèmes cliniques.

Son directeur Roger Daoust croit important d'ajouter l'épidémiologie aux autres dimensions de la recherche. En étudiant tous les rapports des cliniques d'oncologie de l'hôpital Notre-Dame, (auxquelles l'Institut est jumelé), en cherchant ce qu'il lui est commun dans le background des malades,

l'épidémiologiste peut suggérer de nouvelles méthodes de dépistage et de traitement.

L'environnement est responsable d'un grand nombre de cancers; ce sont des études épidémiologiques qui ont révélé la grande nocivité de la cigarette.

Le Dr Daoust remarque qu'on ne peut nier que l'incidence du cancer ait augmenté avec l'industrialisation, mais il souligne cependant qu'on a retrouvé des signes de cancer dans les momies égyptiennes et dans les squelettes de dinosaures.

DEMAIN:

Comment se protéger contre le cancer

Le petit monde de la recherche...

Quand on imagine les chercheurs dans une tour d'ivoire au milieu de leurs éprouvettes, quand on se représente des savants barbues à peine conscients du monde qui les entoure, on est assez étonné d'entendre décrire le monde de la recherche comme une espèce de jungle, un "rat race" aussi impitoyable que celui de la haute finance.

"Les jeunes d'aujourd'hui ne veulent pas de la folle insécurité dans laquelle nous avons vécu".

Georges de Lamirande, un des rares chercheurs québécois à s'engager depuis plus de 25 ans dans la recherche sur le cancer, explique pourquoi il est difficile de recruter une relève. C'est un monde, dit-il, où il faut cultiver l'excellence et la surspécialisation à tel point que, quand on vous met de côté pour faire face aux jeunes, vous ne savez plus rien faire d'autre.

Il y a heureusement aujourd'hui des façons de combiner recherche et enseignement, et même d'y ajouter quelques heures de travail clinique chaque semaine, de sorte que le salaire de base des chercheurs est assuré. Mais pour les projets de recherche à entreprendre ou à continuer, c'est chaque année la même course aux subventions.

L'inflation a fait des ravages, dans les laboratoires comme ailleurs. Quand on sait qu'un grand laboratoire peut utiliser jusqu'à 25.000 souris à la fois, que cela coûte \$15 par jour pour en nourrir mille, et que chaque souris peut coûter jusqu'à \$5, pas étonnant que la recherche coûte cher? Et un microscope électronique, ça va chercher dans les \$60.000.

Le Dr de Lamirande, qui est attaché à l'Université de Montréal et à l'Institut du cancer de Montréal, voit avec regret de brillants sujets quitter la recherche pour trouver à gagner leur vie.

"Quand leur projet n'est pas subventionné, que voulez-vous qu'ils

fassent? On ne peut pas leur demander d'être aussi fous que nous l'avons été dans le temps, quand notre salaire était remis en question tous les ans.

"Il paraît que sécurité et créativité, ça ne va pas ensemble. Pourtant, Claudel et les Curie étaient des fonctionnaires du gouvernement français. Et peut-être que Verlaine et Van Gogh auraient été encore plus créateurs s'ils avaient mangé à leur faim..."

La mode

La recherche est un monde de création, et un monde qui suit des modes. Lorsqu'une piste est prometteuse, cela se sait un peu par-

tout dans le monde, et chacun trouve son petit sentier à explorer. Des sentiers qui se croisent et s'entrecroisent, chacun prenant bien garde de mettre les pieds dans la "talle" de l'autre.

Le Dr de Lamirande dit qu'on est passé par trois grandes modes, celle de la disparition de certains enzymes ou de métabolites dans les tumeurs, celle du métabolisme des acides nucléiques ou de la synthèse protéique, et finalement, celle qui prédomine en ce moment, l'action virale.

Mais à travers les trois périodes, dit-il, on a continué la recherche des substances possédant une action anti-tumorale. A son avis, le

processus de la division cellulaire et le mécanisme de la transformation de la cellule normale en cellule cancéreuse constituent le noeud du problème.

Pour d'autres chercheurs, la meilleure piste est celle de l'immunologie. Citons le Dr Gilles Lamoureaux, de l'Institut de microbiologie:

"Au point de vue pratique, si on arrivait à démontrer d'une façon sûre que les cancers humains sont causés par des virus oncogènes et que, comme chez l'animal, les cellules cancéreuses induites par un virus donné ont des antigènes communs à toutes les tumeurs induites par ce virus, ces antigènes pour-

raient être utilisés aussi bien comme outil de diagnostic précoce que pour la fabrication de vaccins préventifs. Il semble de plus en plus probable que la recherche sur le cancer humain se fera au cours des prochaines années établir ces faits avec certitude comme on l'a démontré chez l'animal".

En immunologie, on met beaucoup d'espoir dans un procédé des cellules lymphoïdes qu'on appelle le transfert passif, qui est l'équivalent que les cancéreux ont une déficience immunologique, et que les lymphocytes de donneurs normaux ont une immunité naturelle contre les cellules cancéreuses. Les journaux ont rapporté que Mme Joan Kennedy serait donnée pour aider son fils dans la lutte contre la maladie qui lui a coûté une jambe.

Le directeur de l'Institut de microbiologie, le Dr Aurèle Beaulne, a souligné récemment le succès de certaines expériences en immunothérapie à partir du vaccin BCG. Il semble que les enfants vaccinés contre la tuberculose reçoivent en même temps une certaine protection contre la leucémie.

On explique que le virus vivant, mais atténué, de la tuberculose, stimule les éléments du code génétique chargés d'assurer la défense de l'organisme.

On est novateur mais pas généreux

Peut-être à cause d'une longue tradition anglo-saxonne de bénévolat, les efforts de l'Ontario dans les campagnes de souscription de la Société du cancer donnent beaucoup plus de résultats que ceux du Québec.

La province voisine fournit 55 p. cent des fonds de la campagne annuelle, alors qu'elle a 40 p. cent

des malades. Et Québec, avec 30 p. cent des malades, fournit à peine plus de 10 p. cent des fonds.

La campagne de 1974 visait \$8 millions et demi pour le Canada, dont un peu plus de \$4 millions et demi pour l'Ontario, et \$900.000 pour le Québec.

Québec se reprend, heureusement, avec la réputation de ses

chercheurs. On cite quatre contributions canadiennes importantes ces dernières années à la recherche sur le cancer, et deux de ces contributions viennent du Québec:

- la bombe au cobalt, mise au point en 1951 à l'Université de la Saskatchewan;
- le "velbe", médicament mis au point à l'Université Western Ontario;

Le Barreau du Québec estime que le projet de loi sur le cannabis a certaines incohérences

OTTAWA (PC) — Le Barreau du Québec estime que le projet de loi sur le cannabis comporte certaines incohérences, en ce sens qu'il établit un régime plus sévère pour les infractions relatives à la marijuana et au haschich que pour celles qui ont trait à d'autres hallucinogènes plus nocifs.

Telle est la position exposée hier à Ottawa par les représentants du Barreau québécois, qui soumettaient un mémoire au comité sénatorial chargé d'étudier le projet de loi destiné à alléger les peines pour certaines infractions relatives au cannabis.

La comparaison des représentants du Barreau a été suivie du témoignage du ministre de la Justice du Québec, qui a recommandé pour sa part l'instauration d'une autorisation légale pour possession des drogues contrôlées, telles que la méthaqualone

et la phénéthazine, ainsi que l'imposition de peines plus sévères pour le trafic des hallucinogènes puissants, comme le LSD et le STP.

Un bon pas

Tout en reconnaissant que le projet de loi à l'étude constitue un "pas dans la bonne direction", le Barreau québécois croit qu'il est illusoire de prévoir des peines plus sévères pour l'importation de cannabis que pour l'importation de drogues plus nocives, comme le LSD.

Il s'objecte d'autre part à la définition du trafic proposée dans le projet de loi, qui contient les mots "donner" et "offrir", contrairement à la définition de trafic relative aux drogues d'usage restreint.

Le Barreau s'est par ailleurs dit

étonné que la législation proposée impose une sentence d'emprisonnement minimum de trois ans pour importation de cannabis suite à une déclaration de culpabilité par voie de mise en accusation.

Admettant que ce minimum n'est applicable que dans certaines circonstances, particulières, comme lorsque la Couronne choisit de procéder par mise en accusation, le Barreau soutient que plusieurs cas, qui pourraient faire l'objet de cette procédure judiciaire, ne méritent pas une telle sentence.

Le Barreau, représenté par son bâtonnier, Me Michel Robert, ainsi que par Serge Ménard et Yvon Roberge, respectivement avocat de la défense et procureur de la Couronne, a donné l'exemple à cet égard des "jeunes qui

acceptent de transporter du cannabis pour une somme dérisoire ou qui, profitant d'un voyage dans un pays où le cannabis de bonne qualité est abondant, en rapportant pour leur propre usage et celui de leurs amis".

"Ces jeunes ne sont pas des criminels en ce sens qu'ils n'auraient pas transporté d'autres drogues qu'ils estiment dangereuses ou n'auraient pas commis d'autres crimes", ajoute le mémoire du Barreau.

Le Barreau recommande en outre que les sanctions pour simple possession de cannabis soient cohérentes, en ce sens qu'elles tiennent compte de sa nocivité relative par opposition à d'autres drogues "contrôlées".

C'est particulièrement en raison de "la nette détérioration des facultés physiques et mentales" des usagers de certaines drogues contrôlées, que le

ministère de la Justice du Québec recommande par ailleurs l'extension des dispositions du projet de loi, de façon à obliger les personnes trouvées en possession de méthaqualone (mandrax) et de phénéthazine à produire une autorisation légale.

Le mémoire du ministre de la Justice, présenté par Me Jean-François Dionne, procureur de la Couronne à Québec et membre d'un comité interministériel sur la toxicomanie, s'attachait particulièrement à prévenir la diminution du fardeau de la preuve, qui n'est actuellement au prévenu trouvé coupable de possession.

Le ministère de la Justice croit que le projet de loi à l'étude rendrait "la preuve de l'infraction excessivement difficile pour la Couronne", puisqu'il stipule que "le poursuivant doit avoir la faculté de présenter une preuve

contraire", soit le partage entre la poursuite et la défense du fardeau de la preuve.

Sur ce point, le Barreau du Québec déplore au contraire que le fardeau de la preuve continue à peser sur la personne accusée de possession pour fins de trafic de cannabis, estimant que l'accusé devrait avoir droit au bénéfice du doute raisonnable.

Concernant le casier judiciaire, le Barreau a par ailleurs recommandé que, pour les cas de simple possession, il soit gardé confidentiellement, dans le seul but d'établir la récidive.

Le Barreau propose en outre que les casiers judiciaires pour simple possession soient automatiquement détruits après une certaine période de temps sans récidive, soit de trois à cinq ans.



Des policiers militaires cambodgiens, aidés d'un civil, portent le corps d'une victime du bombardement de Phnom Penh au moyen de roquettes de 107 millimètres. Le bombardement de la capitale cambodgienne est quotidien depuis le début de l'offensive des insurgés. Cette offensive a commencé le 1er janvier.

L'aéroport de Phnom Penh est fermé au trafic commercial

PHNOM PENH (UPI, AFP, PA, Reuter) — Les Khmers rouges ont soumis aujourd'hui l'aéroport international de Pochentong à un dévastateur bombardement aux roquettes, entraînant ainsi la fermeture des pistes aux avions commerciaux pour au moins deux jours.

Toutefois, les appareils militaires de même que les avions américains assurant le ravitaillement de la capitale cambodgienne poursuivent leur vol selon l'horaire prévu. Hier, plus de 1.200 tonnes de vivres, de pétrole et de munitions sont parvenues à Phnom Penh grâce au pont aérien.

Pour la neuvième journée consécutive, les boutiques et les marchés de la capitale sont restés fermés par crainte de désordres, en raison de l'insuffisance et de la cherté des vivres.

Pendant que l'état rebelle semble se resserrer sur Phnom Penh, les autorités américaines ont pris des dispositions pour évacuer leurs quelque 400 à

500 ressortissants qui sont encore dans la capitale.

A Washington, les huit membres de la délégation américaine qui s'est rendue en Indochine ont recommandé hier l'octroi de \$116,7 millions en fournitures militaires pour le Cambodge et une augmentation de \$75 millions en aide alimentaire.

Le représentant Paul McClosky (républicain de Californie) a présenté à la sous-commission des opérations étrangères de la Chambre des représentants ce qu'il a décrit plus tard comme étant le rapport majoritaire de la délégation.

La représentante Bella Abzug (démocrate de New York), qui s'est toujours opposée à l'aide militaire au Cambodge et au Sud-Vietnam, s'est dite opposée aux recommandations concernant l'aide militaire, mais d'accord avec celle qui propose que le niveau de l'aide alimentaire soit porté à \$75 millions de dollars.

La sous-commission des opérations étrangères vo-

tera plus tard sur le sujet de l'aide d'urgence au Cambodge demandée par le président Ford. Ce vote sera le premier test de la réaction du Congrès face à la proposition du chef de l'exécutif d'accorder \$222 millions en crédits au Cambodge.

Par ailleurs, le département d'Etat a affirmé, hier, que le gouvernement américain avait fait de nombreux efforts qui se poursuivent actuellement pour encourager l'ouverture de négociations entre les camps en présence au Cambodge. Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Anderson, en faisant cette déclaration, a démenti formellement certaines allégations dont il n'a pas précisé l'origine, selon lesquelles le secrétaire d'Etat Henry Kissinger ne se serait pas montré suffisamment actif dans la recherche d'une solution négociée au conflit cambodgien.

Un condensé des démarches diplomatiques américaines dans ce domaine est actuellement en prépa-

ration au département d'Etat et sera sans doute rendu public aujourd'hui, a ajouté M. Anderson.

Le porte-parole a évoqué en particulier les "efforts prometteurs" effectués durant l'été 1973 tout en rejetant sur la décision du Congrès d'arrêter les bombardements de l'aviation américaine contre les zones occupées par les insurgés au Cambodge la responsabilité de l'échec de ces efforts.

Le porte-parole a rappelé que l'ex-président Nixon, dans une lettre adressée le 3 août 1973 au speaker de la Chambre des représentants, M. Carl Albert, avait alors mis en garde le Congrès contre les conséquences de cette interdiction de nature à encourager "l'autre camp" au Cambodge à l'intransigeance.

Négociations

Dans l'attente de la publication des documents du département d'Etat, le porte-parole s'est refusé à toute précision.

Il a souligné à plusieurs

reprises que si la poursuite de l'aide militaire américaine au régime Lon Nol ne pouvait à présent garantir la reprise des négociations, et moins encore leur succès, par contre, un arrêt de cette aide et un effondrement du régime de Phnom Penh ne pourraient qu'encourager ses adversaires à poursuivre leur offensive pour imposer une solution militaire.

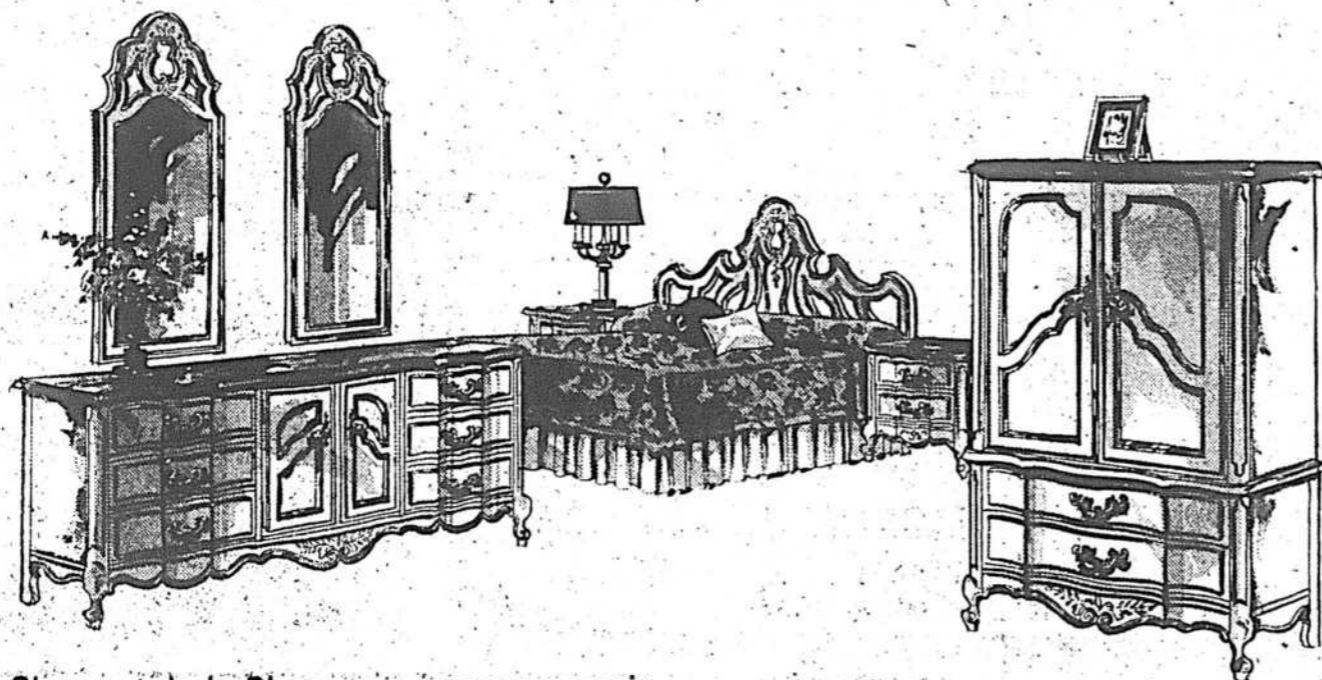
On indiquait également de source militaire que les forces du gouvernement de Phnom Penh ont légèrement redressé leur situation sur les deux fronts les plus préoccupants: celui de Neak Luong et celui qui se situe à l'ouest de Phnom Penh.

La route de Neak Luong à Banam (au nord), qui lundi avait été coupée par les forces khmères rouges, a été dégagée hier à la suite de très durs combats et d'une intervention massive de l'aviation qui, en raison de la gravité de la situation dans le secteur, n'est intervenue sur aucun autre front.

Clermont DE LA PLAZA

LA GRANDE BOUTIQUE DES TROUVAILLES

Vraiment, en vous promenant sur les 4 étages de Clermont de la Plaza, vous multipliez les trouvailles et les économies!



Clermont de la Plaza vous propose un coin repos et un coin repas... Vous aimerez vous retrouver dans l'un comme dans l'autre parce que les deux sont de grand style. Ces deux mobiliers représentent une des belles trouvailles à faire chez Clermont de la Plaza.



VOUS TROUVEREZ CES DEUX ENSEMBLES CHEZ CLERMONT DE LA PLAZA.

- Termes faciles
- Stationnement Clermont de la Plaza gratuit
- Livraison et entreposage gratuits

6255, rue SAINT-HUBERT Tél.: 273-7711



(sortie Beaubien)

Imminence d'un accord sur le Sinai

LE CAIRE (AFP, AP)

Un très important accord égypto-américano-israélien sera signé à l'occasion de la visite au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, dans quelques jours, apprend-on de source arabe bien informée.

Cet accord, dit "de désengagement", et qualifié de "militaire", aura en fait pour principale conséquence de créer une situation de paix durable entre l'Egypte et Israël.

A Jérusalem, on estime pour le moins prématurées, les informations du Caire. En fait, les commentateurs politiques de la radio israélienne ont souligné encore hier que les négociations qui doivent s'engager ces jours-ci par l'intermédiaire de M. Kissinger seront longues et difficiles. C'est d'ailleurs ce qui se dégage du projet d'accord égyptien, tel qu'il a été formulé par une source bien informée au Caire.

Selon cette source, l'accord doit être militaire et prendre la forme d'un accord de désengagement, dans le cadre duquel les Israéliens évacueraient les cols stratégiques du Sinai et les gisements pétroliers d'Abou Rodeis. Or tous les dirigeants israéliens ont réaffirmé ces jours-ci qu'un retrait aussi important, privant Israël d'atouts majeurs, tant économiques que militaires, ne saurait se faire que dans le cadre d'un règlement politique, mettant pratiquement fin à l'état de guerre, entre les deux pays.

Les Egyptiens veulent, par ailleurs, s'engager envers les Américains à ne pas reprendre les hostilités pendant une période de deux ans. Or Israël insiste pour un engagement direct entre l'Egypte et Israël, et M. Shimon Peres, le ministre de la Défense, dans une récente interview à un journal américain a déclaré que s'il n'y a pas d'engagement direct de l'Egypte, envers Israël, il ne saurait y avoir d'évacuation des cols.

Le délai de deux ans, pendant lequel les Egyptiens s'engagent à ne pas reprendre les hostilités paraît également tout à fait insuffisant aux dirigeants israéliens, qui ont parlé, on le sait, d'un délai de dix ans.

Garantie

Certaines clauses, selon Le Caire, seront signées directement entre Egyptiens et Israéliens, probablement dans l'actuelle zone-tampon occupée par les Casques bleus, dans le Sinai. D'autres, notamment l'engagement de ne pas entreprendre d'opérations militaires pendant deux ans, seront baptisées "annexes" et passées entre Egyptiens et Américains. Si cet accord est fi-

nalement agréé par les trois parties en cause — et l'on est déjà sûr de l'agrément égyptien et américain, estime la source — il créera, malgré son caractère officiellement "intermédiaire", une situation complètement nouvelle et sans doute irréversible au Proche-Orient.

Bien que ne préjugeant pas des futures relations entre les deux Etats, il signifiera l'établissement d'une paix presque contractuelle entre l'Egypte et Israël. Plus encore que l'engagement égyptien de ne pas se livrer à des opérations militaires contre Israël pendant deux ans, sans doute la durée de la conférence de Genève telle que l'estiment les parties en cause, la réouverture du canal sera la garantie de cette situation de paix.

Bien que ne faisant pas état des autres pays arabes concernés, Syriens, Jordaniens, Palestiniens, sauf par le biais éventuel d'une reprise de la conférence de Genève, cet accord a toutes chances d'être accepté, bon gré, mal gré, par le monde arabe.

La plupart des pays arabes auraient déjà fait savoir à l'Egypte qu'ils considèrent cet accord, dit de "désengagement" comme une affaire intérieure égyptienne.

Saisie d'une tonne d'or familial

NEW DELHI (Reuter)

Le fisc indien a saisi près d'une tonne d'or en lingots, pièces et bijoux pendant l'enquête sur la fabuleuse richesse de l'ancienne famille régnante de Jaipur, a révélé, un ministre hier, devant le Parlement indien.

Il a précisé que les perquisitions dans les palais de la famille à Jaipur et ses appartements à New Delhi ont également abouti à la saisie d'une demi-tonne d'argenterie et de bijoux précieux.

"Les investigations préliminaires sur les pièces découvertes pendant les perquisitions donnent à penser qu'une part importante des possessions et revenus ont été dissimulés par les membres de la famille", a ajouté le ministre. La famille de Jaipur est dirigée par le maharani Gayatri Devi, veuve de l'ancien maharaja de Jaipur, décédé en Angleterre il y a cinq ans pendant qu'il disputait une partie de polo. En 1971, tous les princes de l'Inde ont été déçus de leurs titres et privés des pensions que leur versait l'Etat.



Dès la libération de Peter Lorenz, la police de Berlin-Ouest a commencé à faire des ratisages. On voit ici, des policiers emmenant un jeune sympathisant des anarchistes après une perquisition dans les locaux d'un logement communautaire, situé au centre de la ville.

Peter Lorenz est libre

BERLIN (Reuter, AFP) — Après 135 heures d'inquiétude, le premier enlèvement d'un homme politique dans l'histoire de la République fédérale allemande ouest a trouvé une heureuse issue. Peter Lorenz, président de la CDU ouest-berlinoise, a retrouvé les siens dans la nuit de mardi à mercredi.

Les autorités avaient satisfait à tous les exigences des ravisseurs, des

extrémistes se réclamant du mouvement du 2 juin. Elles ont libéré cinq détenus anarchistes, dont certains purgeaient de lourdes peines, et organisé leur départ pour le Sud-Yemen, intervenant même auprès du gouvernement de cet Etat pour qu'il leur accorde le droit d'asile.

Mais immédiatement après la libération de l'homme politique, la police de Berlin-Ouest, persuadée que les

agresseurs se trouvent toujours dans la ville, a lancé une vaste opération de ratisage et disposerait déjà d'indices fondés.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donné, aujourd'hui, M. Lorenz a fait le récit de sa captivité.

Lorsqu'il fut assailli, jeudi dernier, par ses trois ravisseurs ceux-ci le maintinrent immobile pour lui faire deux piqûres pour l'engourdir, l'une au bras, l'autre à la jambe.

M. Lorenz, ligoté et les yeux bandés, fut transporté dans sa propre voiture, puis dans la malle arrière d'un autre véhicule, puis dans une caisse chargée sur une fourgonnette. Celle-ci s'arrêta devant une maison dont la cave avait été aménagée en cellule.

"Cette cellule, a dit M. Lorenz, avait trois mètres de long sur deux de large. Il y avait un lit, une table pliante, une chaise, un seau et une prise d'eau. La porte était grillagée et recouverte d'un rideau. Des individus armés me gardaient. J'ai vu au moins une mitrailleuse. Je voyais régulièrement trois personnes, mais je crois qu'il y en avait au moins cinq, peut-être plus, et au moins une femme."

Les ravisseurs de M. Lorenz lui avaient enlevé sa montre. Ce n'est que dimanche soir qu'il retrouva la notion du temps, lorsqu'on lui permit d'écouter la radio annonçant les résultats des élections municipales, qui donnaient pour la première fois la majorité à son parti.

Les gardiens du captif portaient des masques et des gants pour ne pas être reconnus. Avant de libérer M. Lorenz, ils lui prirent une partie de ses papiers et tout son argent, à l'exception d'un billet de vingt marks et de la monnaie nécessaire pour téléphoner d'une cabine publique.

La tête couverte d'une cagoule, M. Lorenz fut laissé libre, mardi soir, peu avant minuit, dans un square du quartier de Wilmersdorf.

Le leader chrétien-démocrate, interrogé sur ses projets, a déclaré qu'il allait prendre quelques jours de repos avant de reprendre ses activités politiques. En réponse à une question, il a affirmé: "J'ai été, je suis et je resterai un adversaire du rétablissement de la peine de mort."



Peter Lorenz, chef de la démocratie-chrétienne de Berlin-Ouest, et son épouse dans une auto de la police, après un interrogatoire au quartier général de la police. L'homme politique a été libéré par ses ravisseurs après cinq jours de captivité.

LE MONDE

Quatorze ans après leur rupture avec le gouvernement des "barbus", les Etats-Unis viennent donc de s'engager sur la voie de la réconciliation, c'est-à-dire du réalisme.

D'ici à la fin du printemps, tout indique que l'Organisation des Etats Américains (OEA) lèvera les sanctions économiques qu'elle avait prises contre Cuba, en 1964, sous les pressions de la Maison-Blanche. Si tout va bien, cette éventualité sera vraisemblablement suivie, à plus ou moins brève échéance, du rétablissement des relations diplomatiques entre Washington et La Havane.

C'est du moins ce que la plupart des observateurs déduisent des "ouvertures" faites samedi dernier, à Houston, au Texas, par le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger.

Cette initiative américaine ne surprend personne, même si elle arrive un peu tard.

Depuis quelque temps déjà, les faits montrent que la tentative d'isolement de Cuba a échoué. Certes, elle a causé beaucoup d'ennuis aux Cubains, sur le plan matériel, pendant plusieurs années. Les denrées alimentaires, les vêtements et d'au-

Le dégel Cuba-USA

tres produits ont dû être sévèrement rationnés. Ils le sont encore, mais dans une moindre mesure.

Sur le plan industriel, le blocus a évidemment ralenti le développement d'un pays qui, pour l'essentiel, était tributaire des Etats-Unis. Il a fallu l'aide soviétique, évaluée à plus de \$1,000,000 par jour, pour empêcher la machine économique de s'arrêter.

Cependant, avec le temps, Cuba a peu à peu réussi à desserrer l'étau en élargissant ses relations non seulement avec les pays socialistes, y compris la Chine. En dépit de l'opposition des Etats-Unis, le Japon, la France, le Royaume-Uni, le Canada et d'autres pays du monde capitaliste ont conclu d'importants accords avec La Havane. Bien plus, sept des vingt-trois pays membres de l'OEA ont normalisé leurs rapports avec le gouvernement cubain.

Cette situation a fini par convaincre Washington que le moment était venu de réorienter sa politique à l'égard de La Havane. D'autant plus que les castristes ont renoncé à exporter la révolution cubaine. Ils préfèrent exporter leur sucre, dont le prix n'a cessé de monter, leur rhum, leurs cigares et leur poisson. D'autre part, les industriels américains en ont assez de perdre les débouchés intéressants au profit de leurs concurrents occidentaux.

Jusqu'ici, La Havane n'a pas réagi publiquement aux "ouvertures" du secrétaire d'Etat américain. L'agence de presse officielle, Prensa Latina, s'est contentée de rapporter les déclarations de M. Kissinger, notamment celles selon lesquelles "les deux pays n'ont aucun intérêt à vivre en perpétuel antagonisme".

"Il serait étonnant que Fidel Castro ne saisisse pas la perche que lui a tendue Washington. En décembre dernier, dans une interview à un magazine érotico-intellectuel "Oui", il se déclarait prêt à accueillir M. Kissinger en touriste, mais non en émissaire du gouvernement américain, tant que les Etats-Unis maintiendraient leur blocus économique et politique contre Cuba.

Puis, après avoir souligné que des relations devront exister un jour entre les Etats-Unis et Cuba, il précisait: "Nous ne sommes pas pressés, nous sommes très réalistes, nous attendrons que les conditions nécessaires existent et que Washington fasse le premier pas".

Aujourd'hui, c'est fait. Comme le souhaitaient la majorité des Américains, ainsi s'achève, sauf imprévus, un conflit qui, lors de la crise des fusées de 1962, faillit déclencher le premier — peut-être le dernier aussi — affrontement nucléaire.

UNION MARCHÉ

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 8 mars 1975. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

OEUFs

CATÉGORIE
"A"
GROS

69¢
douz.

POULET

FRAIS À FRIRE
CATÉGORIE A
Env. 3-4 lb

69¢
lb

RÔTI DE VEAU DE LAIT
DEVANT FRAIS COMPLET 59¢

STEAKETTES DE BOEUF 69¢

CUISSES DE POULET 79¢

POITRINES DE POULET 89¢

AILES DE POULET 59¢

CÔTELETTES DE VEAU 1 09

DANS L'ÉPAULE 1 09

VEAU POUR BOUILLIR 1 09

VEAU HACHÉ FRAIS 1 09

JARRET DE VEAU 59¢

FLANC OU CÔTE PLATE 59¢

FOIE DE BOEUF 89¢

TRANCHÉ 89¢

SAUCISSES 85¢

HOT DOG 85¢

BOLOGNE 65¢

EN MORCEAU 65¢

JAMBON 93¢

CUIT 93¢

BACON 1 09

JUBILEE 1 09

JAMBON
COTTAGE
BOBINO MIDGET
C.O.V.

Env. 3 lb

119

SAUCISSES
LA BELLE FERMIERE

86¢

CÉLERI
DE CALIFORNIE
CANADA NO 1
GR. 24

39¢
ch.

TOMATES
DE FLORIDE,
CANADA NO 1
GR. 7 x 7

2 lb pour 69¢

ORANGES
SUNKIST
DE CALIFORNIE
GR. 163

2 douz. 99¢

POIRES
ANJOU
CANADA DE FANTAISIE
GR. 165

3 lb pour 89¢

PATATES
DU QUÉBEC
CANADA NO 1

25 lb 79¢

LIQUEURS UNION
EN CANNETTES

Cola, orange, ginger ale, raisin, crème soda,
root beer, bière épinette, nectar, cannettes 10 oz.



2 99

Caisse
24

BEIGNES
MARCHÉ UNION

NATURE, SUCRE OU CANNELLE

39¢
douz.

LIVRAISON DISPONIBLE DANS LA PLUPART DE NOS MAGASINS, À UN COÛT MINIME

• 1670 Mount Royal St. E.
• 8965 St. Michel Blvd.
• 755 Belanger St.
• 4171 Amiens St.
• 381 Laurentides Blvd. Pont Vieu

• 11,990 Sherbrooke St. E.
• 7325 Langlier Blvd.
• 6075 Henri Bourassa Blvd.
• 2904 Chamblay Road, Longueuil
• 599 Taschereau Blvd., Greenfield Park
• 1313 Chamblay Road, Ville Jacques Cartier

• 735 Notre Dame St., Lachine
• 121 St. Jean Baptiste St., Châteauguay
• 600 Mgr. Langlois Blvd., Valleyfield
• 176 St. Joseph Blvd. E., St. Jean
• 600, rue Principale, Granby

Salisbury arrête un leader africain

SALISBURY (AP, AFP) — Le révérend Ndabaningi Sithole, l'un des dirigeants du Conseil national africain, a été arrêté hier à Salisbury, a annoncé le gouvernement rhodésien.

Le dirigeant africain est accusé d'avoir préparé l'assassinat de certains de ses adversaires politiques.

Ancien dirigeant de l'Union nationale africaine zimbabwé, ZANU, il avait été libéré par le gouvernement en décembre dernier, mais les dirigeants rhodésiens ont affirmé que son organisation poursuivait la guérilla malgré la proclamation du cessez-le-feu.

Réaction à Londres

Le gouvernement britannique a exprimé hier sa déception à la suite de l'arrestation du révérend Ndabaningi Sithole par les autorités rhodésiennes.

Le porte-parole du Foreign Office a fait à ce sujet la déclaration suivante: nous sommes naturellement déçus par ces développements qui semblent probablement de nature à rendre plus difficile tout progrès en vue d'une solution négociée.

Le porte-parole a rappelé que le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, avait instamment demandé, à plusieurs reprises, aux deux parties en Rhodésie, d'appliquer les dispositions de l'accord de Lusaka en tant que premier pas vers un règlement.

L'accord de Lusaka, conclu en décembre dernier, prévoyait notamment le cessez-le-feu en Rhodésie, la libération des détenus politiques et la reprise des activités de toutes les formations politiques rhodésiennes.

Le porte-parole a indiqué que la Grande-Bretagne entrera en contact avec les gouvernements



Le révérend SITHOLE

africains intéressés (Zambie, Tanzanie et l'Afrique du Sud notamment) pour connaître leur réaction à l'arrestation du révérend Sithole, et les implications qu'elle aura, selon eux, pour l'avenir constitutionnel de la Rhodésie.

Le Conseil national africain (ANC) de Rhodésie, qui regroupe les mouvements nationalistes, interrompra ses discussions avec le gouvernement rhodésien jusqu'à la libération du dirigeant nationaliste, le révérend Ndabaningi Sithole, a déclaré hier à Salisbury le leader de l'ANC, l'évêque Abel Muzorewa.

De nouveaux entretiens entre l'ANC et le régime de M. Ian Smith devraient avoir lieu jeudi pour préparer une éventuelle conférence constitutionnelle.

L'évêque Muzorewa a ajouté qu'à l'avenir, l'ANC refusera de discuter avec le gouvernement rhodésien si des personnes sont détenues sans procès.

2,500 ans de régime féodal prennent fin

ADDIS ABEBA (AP) — Le gouvernement militaire, au pouvoir depuis six mois, a aboli, hier, les grands domaines, interdit l'emploi de main-d'œuvre dans les fermes et interdit la vente de terres de culture.

Mettant fin à 2,500 ans de féodalisme d'un simple traité de plume, le Conseil administratif militaire provisoire a décrété propriétés nationales toutes les terres cultivables. Les baux qui obligeaient les paysans à verser 75 pour cent ou plus de leur récolte aux propriétaires ont été déclarés nuls.

Dix hectares seront attribués à chaque individu et jusqu'à 800 hectares pour des coopératives villageoises. Des surfaces plus importantes seront attribuées aux coopératives de district.

Hier a été déclaré jour férié pour célébrer cette réforme agraire qui vise à établir pour les 26 millions d'Éthiopiens et à faire disparaître les vieilles lignes de partage entre les tribus, les religions et les classes.

Le Conseil militaire a également nationalisé une certaine d'industries, de banques et de commerces et a établi des contrôles des prix sur certains produits alimentaires.

Les observateurs pensent que le sort du gouvernement dépend pour beaucoup de sa capacité à contenir la rébellion sécessionniste en Érythrée mais aussi à faire appliquer pacifiquement la réforme agraire. Cette dernière, en effet, semble se heurter déjà à une certaine opposition.

C'est la coutume qui régit la culture en Éthiopie. Du temps du règne du Négus, 60 pour cent de la population, soit 15,6 millions de personnes, travaillaient la terre pour quelques aristocrates qui possédaient 24 pour cent du territoire.

Le gouvernement estime que 60 pour cent du pays, en particulier au nord, appartenaient en commun à environ sept millions d'Éthiopiens. Le reste, soit 16 pour cent du territoire, appartenait à l'empereur qui récompensait par des terres les services rendus.

Haïlé Sélassié et les membres de sa famille possédaient des vallées entières et de grands territoires dans chaque province.

BREVETS D'INVENTION
 Marques de commerce
 Dessins de fabrique
 en tous pays
**MARION
 ROBIC & ROBIC**
 2100, Drummond, Montréal 107
 Téléphone 288-2152

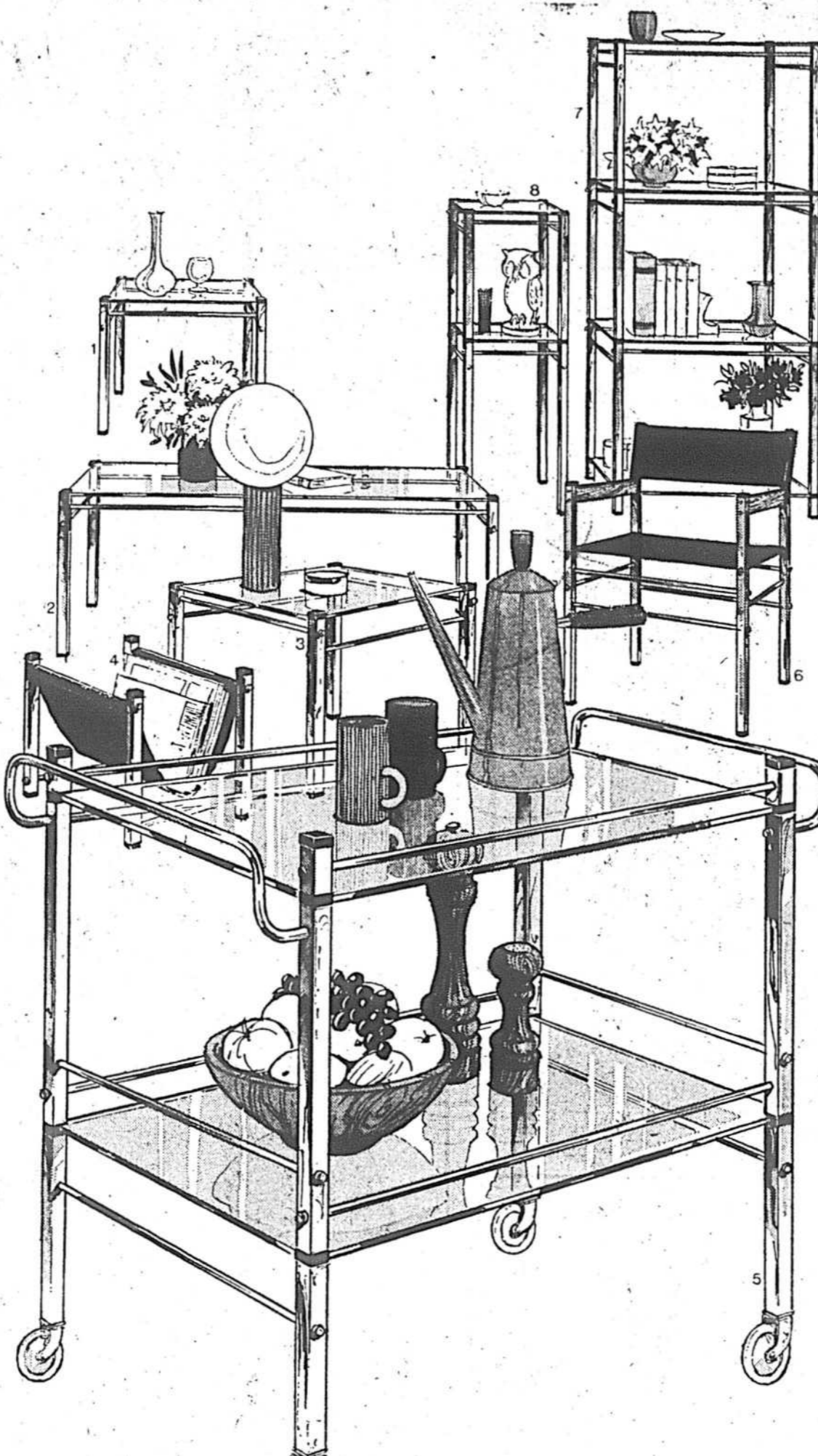


ANNONCE LES 3 CONDITIONS DU BONHEUR CONJUGAL

On nous répète souvent que la vie conjugale est difficile, qu'il faut y mettre beaucoup de sien. Pourtant, le bonheur est à la portée de chacun, et il s'agit simplement pour les conjoints d'en connaître le "secret". Lisez, dans Sélection du Reader's Digest de mars, quelles sont les trois conditions pour vivre heureux à deux. Voyez pourquoi il ne suffit pas de faire des efforts pour ramener l'harmonie dans un ménage et comment un homme et une femme qui sentent le bonheur leur échapper peuvent consolider leur mariage. Achetez Sélection de mars aujourd'hui même.

**Chez Eaton!
 Visitez
 l'expo-
 information
 olympique
 au 9e étage du
 magasin du
 centre-ville.**

Montreal 1976

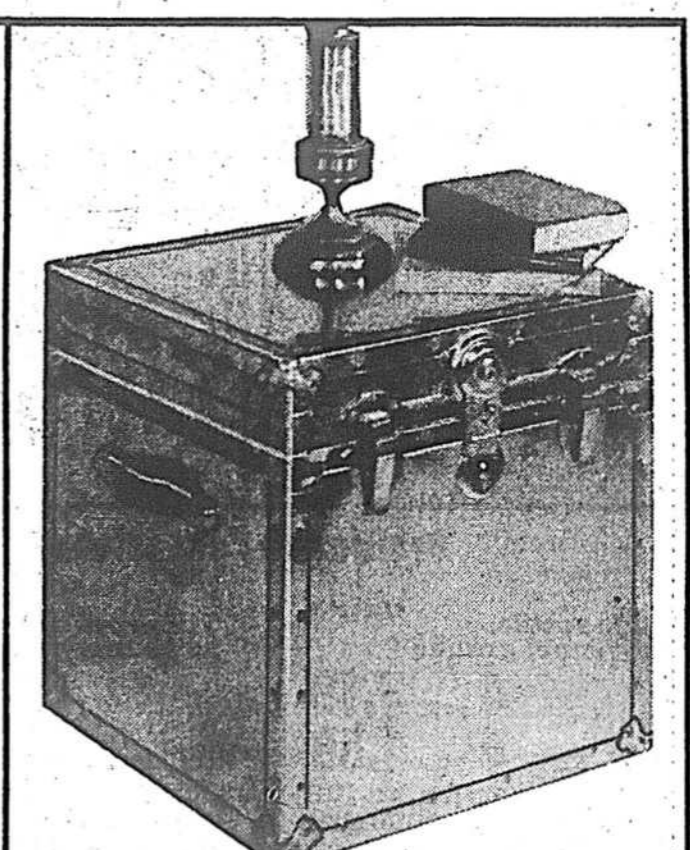
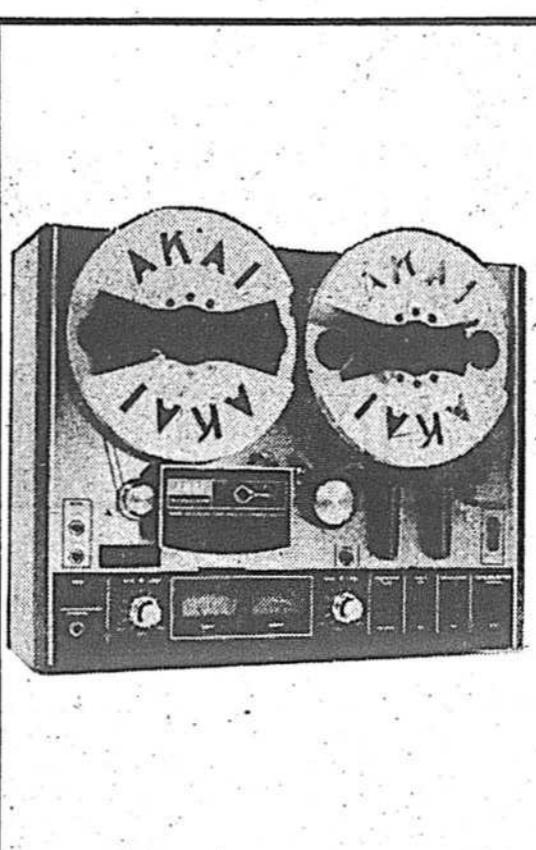


La pureté du verre, la beauté du plaqué chrome — maintenant à prix spécial!

Le chrome et le verre. Le mariage de ces deux matières produit à coup sûr un effet à vous couper le souffle. Les meubles que nous vous proposons sont composés de cadres en acier tubulaire carré avec un fini plaqué chrome très luisant. Les surfaces planes, dessus de tables et tablettes sont en verre trempé résistant aux chocs. Garniture noire. Ils sont livrés non assemblés, mais faciles à monter avec une clé Allen comprise. Choisissez les éléments qu'il vous faut: il ne tient qu'à vous d'avoir l'intérieur de vos rêves!

- 1** Éléments de décoration. Regroupez-les ou servez-vous-en comme tables à café. Environ 18" x 18" x 15 1/2" H. **Prix Eaton 31 49**
- 2** Table à cocktail. Le meuble indispensable, pratique et élégant. Environ 40" x 18" x 15 1/2" H. **43 99**
- 3** Table de bout. Pour mettre en valeur un bibelot ou une lampe. Environ 22 1/2" x 22 1/2" x 20" H. **34 99**
- 4** Support à revues en vinyle noir aplani avec cadre chromé. Mesure environ 18" x 12 1/2" x 15 1/2" H. **25 99**
- 5** Plateau roulant. Composé de deux tablettes. Monté sur roulettes. Mesure environ 26 1/2" x 18" x 28" H. **69 99**
- 6** Confortable fauteuil. Appui-bras en bois. Dossier et siège en vinyle aplani noir. **43 99**
- 7** Étagère. Pour mieux faire valoir vos beaux objets. Mesure environ 26 1/2" x 12 1/2" x 63 1/2" H. **79 99**
- 8** Petite étagère. 2 tablettes. Bien choisie pour vos plantes ou vos bibelots. Mesure environ 12 1/2" x 12 1/2" x 35" H. **38 99**
- 9** Non représentée: table de jeu. Un élément qui se marie bien aux autres pièces. Mesure environ 30 1/2" x 30 1/2" x 29" H. **61 99**

Eaton Centre-ville (quatrième étage) et à tous les autres magasins Eaton. Rayon 254 — Les accessoires sont en sus.



Akai: pour contenter même les plus exigeants!

**Système stéréo Akai
 799 95**

**Magnétophone 4000DS Akai
 359 95**

Choisir un système stéréo représente un sérieux investissement de temps et de réflexion. Depuis longtemps déjà, Akai s'est mérité l'approbation des mélomanes grâce à son savoir-faire et à l'expérience technique qu'elle a su développer avec les années. Représenté ci-haut: Récepteur AM/FM AA910 Akai. Boîtier en bois de rose. Entrées: phono, micro et AUX. Sélecteur de haut-parleur, de volume. Commande de contrôle pour magnétophone. Enceintes de haut-parleurs SW136 Akai. Modèle à 3 voies. Table-tournante Akai A004: Modèle entièrement automatique. Entraînement par courroie. Répétition automatique. Cartouche aimantée. 2 vitesses. Eaton Centre-ville seulement, (cinquième étage). Rayon 260.

Voici un morceau technique qui complètera exceptionnellement votre chaîne stéréo Akai. Si vous recherchez un appareil capable de reproduire la sonorité originale sans distorsion, bruit, scintillement ou pleurage, pensez Akai. La platine de magnétophone 4000DS offre les caractéristiques suivantes: trois têtes, y compris une tête à écart de 1 micron, un moteur à induction, commutateur de sélection de bande, superposition sonore, mixage sonore, son avec son et interruption automatique. Laissez-vous séduire par Akai: vous découvrirez des appareils de qualité professionnelle de grande fidélité qui satisferont vos exigences les plus sérieuses.

Spécial! 20% de rabais sur les malles au fini miroitant avec intérieur de cèdre

	Prix courant Eaton	Prix spécial
Cube de 19"	59.99	45.99
36" x 20" x 20"	74.99	59.99
43" x 21" x 25"	84.99	67.99

Voici un élément de décoration qui trouvera sûrement son coin chez vous. Cette malle est faite d'acier au fini brillant comme un miroir. L'intérieur est doublé de cèdre. Bien sûr, vous voudrez vous servir de cette malle pour ranger vos effets personnels, mais elle peut aussi servir de table à café ou à lampe. Un atout-décoration dans le vivotr aussi bien que dans la salle de jeu.

Eaton Centre-ville (sixième étage), et à tous les autres magasins Eaton, sauf à Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie. Rayon 264.

EATON



Le receveur Gary Carter pourrait occasionnellement jouer au champ droit en plus d'évoluer derrière le marbre. Il se livre ici à un exercice pour le moins bizarre.

Landreth un bon joueur d'avenir pour les Expos.

DAYTONA BEACH (PC) — Larry Landreth est le joueur des Expos qui travaille le plus fort présentement au camp d'entraînement pour devenir le numéro 2.

Landreth, qui aura 20 ans le 11 mars, pense qu'il jouera ses matches à domicile ailleurs qu'à Montréal en 1975, mais son but avoué est de devenir le deuxième joueur canadien à endosser l'uniforme des Expos de Montréal.

"Ce serait épating de me tailler une place au sein de l'équipe", a révélé l'artilleur droitier qui est originaire de Stratford en Ontario. S'il parvient à se tailler un poste, et plusieurs pensent qu'il ne pourra y parvenir cette saison, il succédera à Claude Raymond, qui a été le premier Canadien à évoluer pour les Expos.

Landreth, le plus jeune joueur à participer au camp des Expos cette saison, a fait sa marque comme lanceur partant l'an dernier avec les Expos de West Palm Beach de la classe A. Il a conservé une fiche de 15-7 et a présenté une moyenne de points mérités de 0.61 dans la Ligue d'instruction de la Floride. En 44 manches, il a retiré 40 frappeurs au bâton et n'a alloué que sept buts sur balles.

INVITE AU CAMP
Landreth est considéré comme un brillant joueur d'avenir chez les Expos et c'est la raison pour laquelle il a été invité au camp dès cette année.

"Je ne pense pas que Landreth méritera un poste dès cette année, a révélé le directeur-gérant Jim Fanning. Nous le connaissons très bien. Tous les membres de la direction l'ont vu lancer au moins à deux occasions l'an dernier. Nous pensons qu'il a un brillant avenir devant lui.

Il possède énormément de talent, mais il manque d'expérience".

Outre ses deux années dans le baseball professionnel, Landreth a évolué pendant cinq ans dans une ligue ontarienne.

"Les Expos m'ont découvert dans un camp d'entraînement alors que je n'avais que 16 ans et ils ne m'ont pas lâché depuis", a révélé l'artilleur de six pieds, un pouce, 175 livres.

Fanning a admis que les Expos étaient toujours à la recherche de joueurs canadiens.

"Cela a toujours été une de mes principales occupations depuis notre arrivée à Montréal. Nous travaillons très fort dans la province de Québec, parce que nous savons qu'il serait très important d'aligner un joueur canadien-français. Nous avons toujours des dépisteurs partout au pays, mais surtout en Ontario où les joueurs de baseball abondent", a révélé Fanning.

DES LANCEURS

Les dépisteurs des Expos ont surtout déniché des lanceurs au Canada. Selon Landreth la raison en est bien simple: "Les joueurs de champ intérieur n'ont que quelques balles frappées en leur direction au cours d'un match. Les lanceurs doivent travailler plus fort et plus longtemps. La saison ne dure que quatre mois au Canada et tous les joueurs n'ont pas suffisamment de temps pour s'améliorer. La situation est différente pour les lanceurs".

"Nous ne savons pas encore s'il évoluera dans la classe A ou AA cette saison, a poursuivi Fanning. Nous le verrons lors du camp d'entraînement des ligues mineures".

Pete Mackanin une puissance offensive

DAYTONA BEACH (PC) — Pete Mackanin a le droit de se considérer comme la plus vulnérable des recrues chez les Expos de Montréal dans leur campagne de rajeunissement.

Il est un des deux nouveaux venus acquis des Rangers du Texas en retour de Willie Davis.

Les 12 erreurs de Davis, l'an dernier, ont pris le second plan, après sa moyenne de .295, ses 12 circuits, 27 doubles, neuf triples et 96 points produits.

Toutefois, le 3e-but Mackanin, 23 ans, refuse de céder devant ces chiffres.

"Je ne ressens vraiment pas de pression à ce sujet, car personne ne semble y attacher d'importance. En somme, je suis un des gars qui tentent de mériter un poste."

La fiche de Mackanin dans les mineures parle par elle-même.

L'an dernier, il a présenté une moyenne de .291, y compris 28 circuits et 103 points produits, dans la Ligue du Pacifique, de classe AAA. Il avait présenté une moyenne de .302 l'année précédente dans le même circuit.

SUCCES
"Je n'ai encore affronté aucun lanceur ici et je ne

peux dire si je répéterai mes exploits dans les majeures, mais il n'y a pas de raison de ne pas le faire si je travaille convenablement", a dit la recrue.

Le gérant Gene Mauch est un de ses amis.

"Je m'attends à ce qu'il soit une puissance offensive, a dit Mauch. Il a prouvé pendant deux saisons qu'il était trop bon pour le AAA. Donnons-lui la chance de faire ses preuves dans les majeures."

Avec la présence du vétéran Bob Bailey et des jeunes Larry Parish, Larry Lintz et Jim Cox au camp, reste à savoir où Mackanin va évoluer.

"Tout dépendra de la tenue des jeunes et surtout de celle de Mackanin", selon Mauch.

Mackanin semble prêt à jouer à n'importe quel poste en autant que son bâton est dans l'alignement.

"J'évoluerai aux 1er et 2e buts ainsi qu'à l'arrêt-court en autant que j'aurai le club, a dit Mackanin.

"La seule chose qui manque est la rapidité et j'y travaille beaucoup."

L'an dernier, avec les Rangers du Texas, un de ses jeux défensifs a aidé Jim Bibby à réussir un match sans point ni coup sûr.

BARBADE PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS LES BILLETS SERONT TIRÉS BIENTÔT

<p>BAIGNOIRE ACIER ÉMAILLE BLANC S' GAUCHE OU DROIT</p> <p>SPÉCIAL LÉPINE 59.95</p>	<p>LAVABO en ACIER Émaille blanc, rebords à même 17" x 20" ovale.</p> <p>LÉPINE SPÉCIAL 15.95</p>	<p>CABINET D'AISANCE Blanc forme ronde siège non-inclus</p> <p>SPÉCIAL LÉPINE 39.95</p>	<p>CUVE SIMPLE EN POLYPROPYLENE</p> <p>SPÉCIAL LÉPINE 24.75</p>	<p>ÉVIER en ACIER INOXYDABLE AVEC PANIER CRÉPINE 20" x 20 1/2", 3 OU 4 TROUS</p> <p>SPÉCIAL LÉPINE 21.75</p>
<p>ROBINETS BAIN et DOUCHE 3" 3 VALVES</p> <p>PRIX LÉPINE 18.95</p>	<p>ROBINET DE LAVABO 4" AVEC AÉRATEUR</p> <p>PRIX LÉPINE 8.50</p>	<p>SIÈGE pour CABINET D'AISANCE BLANC, MODÈLE RÉGULIER</p> <p>PRIX LÉPINE 4.95</p>	<p>ROBINET 4" POUR CUVES DE LESSIVE</p> <p>PRIX LÉPINE 8.55</p>	<p>DELTA ROBINET D'ÉVIER 8" CHROME DELTA ROBINET D'ÉVIER 8" AVEC ARROSOIR À MÊME</p> <p>PRIX LÉPINE 23.75 29.95</p>
<p>TROP-PLEIN RENVOI 1 1/2" CHAÎNE et BOUCHON POUR BAIGNOIRE D'ACIER</p> <p>PRIX LÉPINE 7.45</p>	<p>SYPHON DE LAVABO 1 1/4" CHROME "P"</p> <p>PRIX LÉPINE 4.25</p>	<p>VENTILATEUR DE CHAMBRE de BAIN OUVERTURE 9 x 7 3/16 x 3 7/8</p> <p>PRIX LÉPINE 7.95</p>	<p>POMPE À PUISARD AUTOMATIQUE "MONARCH"</p> <p>PRIX LÉPINE 44.25</p>	<p>NÉCESSAIRE DE BOYAU À POMPE À PUISARD FLEXIBLE</p> <p>PRIX LÉPINE 4.95</p>
<p>SPÉCIAUX valides du 5 au 8 mars 1975 chez</p>	<p>DOUCHE TÉLÉPHONE AVEC BARRE MODÈLE W</p> <p>PRIX LÉPINE 10.95</p>	<p>DOUCHE-TÉLÉPHONE BLANCHE Modèle à support mural. Tuyau 60" flexible chromé. Contrôle d'arrêt à même le manche.</p> <p>PRIX LÉPINE 6.95</p>	<p>ROBINET À 3 VOIES Pour douche-téléphone. Chrome</p> <p>PRIX LÉPINE 3.95</p>	<p>LAVE-VITRES ANTIGEL Liquide prémélangé garanti jusqu'à -35° EXTRA-SPÉCIAL</p> <p>PRIX LÉPINE .99 GAL.</p>

Raymond **LEPINE** inc. **CHARGE X**

ST-LÉONARD 8755, boul. LANGELIER **326-2060**
1/2 mille à l'est de Pie-IX, au nord du Métropolitain

RIVE-SUD 3970 MONT-ROYAL (Lafleche) **676-0391**
Derrière le restaurant Ken Wong Southshore Inn

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'À 9 HRES ET LE SAMEDI JUSQU'À MIDI

Desjardins, des Blades aux Sabres

TORONTO (PC) — Les Blades de Baltimore ont perdu les services du gardien Gerry Desjardins au profit des Sabres de Buffalo, et l'instructeur des Blades, Johnny Wilson, affirme ne pas s'en étonner.

"Diable, au point où nous en sommes rien ne me surprend de cette équipe", a-t-il dit.

Desjardins a porté l'uniforme des Islanders de New York pendant les deux dernières saisons avant de faire le saut, au début de la présente cam-

pagne, dans l'Association mondiale de hockey avec les Stags du Michigan, l'équipe qui a été transférée à Baltimore. Hier, il a signé un contrat avec les Sabres de Buffalo, lesquels avaient obtenu ses droits des Islanders.

Le directeur général des Sabres, Punch Imlach, a déclaré au cours d'une entrevue téléphonique que Desjardins avait été mis sous contrat après que son avocat et son agent m'eurent convaincu que les Blades avaient violé plusieurs clauses de son contrat".

les flashes

corrects

Tragique tempête au col du Rognon Les A's et les Dodgers favoris

Selon les cotes dévoilées hier par Hollywood Races and Sports Book, les As d'Oakland et les Dodgers de Los Angeles sont favoris pour remporter le titre de leur ligue respective. Dans la ligue Nationale, les Dodgers, champions en 1974, sont cotés à 9-5 pour répéter tandis qu'Oakland l'est à 5-2 dans la Ligue américaine.

Après Los Angeles, dans la LN, on retrouve Pittsburgh à 3-1, Cincinnati à 5-2, Saint-Louis à 6-1, Atlanta à 8-1, Philadelphie à 10-1, Montréal à 10-1, San Francisco à 12-1, les Mets à 15-1, Chicago à 50-1 et San Diego à 100-1.

Dans la LA, Baltimore est coté à 3-1, les Yankees à 7-2, Texas à 6-1, Boston à 8-1, Chicago à 10-1, Cleveland à 10-1, Kansas City 15-1, Minnesota à 15-1, Milwaukee à 15-1, la Californie à 20-1 et Detroit à 30-1.

X X X
De très nombreux skieurs engagés dans la difficile descente de la vallée Blanche ont été surpris par un brusque changement de température, lundi midi. Les conditions atmosphériques au fil des heures ont empiré jusqu'à devenir épouvantables. La neige s'est mise à tomber en tempête et le vent a soufflé à 130 kilomètres à l'heure. A la tombée de la nuit, la plupart des skieurs avaient réussi à regagner la vallée. Malheureusement, un groupe de neuf skieurs et skieuses américains, en vacances à l'hôtel de Rome, pris par la tempête au col du Rognon, et complètement perdus, ont choisi de remonter vers l'Aiguille du Midi, skis sur l'épaule.

Alertés par des appels, les ouvriers du téléphérique de l'Aide du Midi braquèrent des projecteurs dans la nuit et aidèrent les naufragés à remonter jus qu'à u refuge. Pour l'un d'eux, hélas, il était trop tard: John Klittel,

29 ans, victime du froid et de ses efforts, devait mourir à son arrivée à la gare supérieure du téléphérique. Il n'était vêtu que d'un blue-jean, d'une chemisette et d'un anorak léger.

X X X
Les séries de l'est du Canada des compétitions pour la coupe Pontiac prendront fin vendredi, au mont Orford, alors que les skieurs, garçons et filles, s'engageront dans l'Adams Memorial, une épreuve de descente traditionnelle. Il s'agira de la dernière compétition ou rencontre entre compétiteurs de l'ouest et de l'est du pays, avant la tenue de la grande finale nationale.

Le dernier des irréductibles des Indiens de Cleveland, Oscar Gamble, a signé hier son contrat de travail avec l'équipe.

Le premier gréviste en 18 ans de victoires, avec les Red Sox de Boston, Mario Guerrero, a mis fin hier à son différend avec l'équipe. Il a signé son contrat et s'est rapporté sur le champ à l'entraînement.

L'Américain Rick Wohlhueter a été désigné hier l'athlète de l'année par les chroniqueurs sportifs français. L'artiste des compétitions de piste et pelouse est le détenteur de deux records du monde dans les 800 mètres et dans les 1,000 mètres.

X X X
Au cours de la troisième journée du championnat de hockey sur glace (groupe C) qui se déroule à Sofia, trois matches ont été joués. C'est encore celui de la France contre l'Autriche qui a provoqué le plus d'intérêt, match nul, mais que les Français auraient pu très bien gagner alors qu'ils menaient 4-2 à cinq minutes de la fin.

Quant à celui de la Bulgarie contre la Belgique, il a montré une fois de plus que

cette dernière équipe ne restera pas dans le groupe C. La partie gagnée par 20 à 3 par les Bulgares fut un match à sens unique surtout durant le premier tiers-temps qui se termina par 9-0.

Le troisième match opposait l'équipe de Norvège à celle de Hongrie qu'elle a battue par 5 à 0. Au cours du premier tiers-temps le jeu fut égal. La partie changea de physionomie alors que les Norvégiens prirent l'initiative et la gardèrent jusqu'à la fin. Classement: France (5 points), Norvège (5), Bulgarie (4), Hongrie (2), Danemark (1), Belgique (0).

X X X
Le champion du monde des mi-lourds, l'Argentin Victor Galindez, victime d'une distension des ligaments à l'épaule droite lors d'une séance d'entraînement, quelques heures avant de prendre l'avion à destination de Johannesburg pour y rencontrer, le 15 mars prochain titre en jeu, le Sud-Africain Pierre Fourie, a dû retarder son départ. Le match serait reporté au 5 avril.

L'Argentin Carlos Monzon, champion du monde des poids moyens, a annoncé hier soir, à Caracas, où il doit participer à une émission de télévision, qu'il rencontrerait en mai prochain titre en jeu l'Américain Tony Licata. Le match pourrait se dérouler au Polydrome de la capitale vénézuélienne. Carlos Monzon a ajouté qu'une rencontre entre le Colombien Rodrigo Valdez et lui-même ne se ferait jamais, l'entourage de Valdez y étant tout à fait opposé. L'Argentin a également déclaré que, ne trouvant plus d'adversaires valables dans la catégorie des moyens, il envisageait de passer chez les mi-lourds.

X X X
La décision prise mardi par le gouvernement sud-africain autorisant la Fédération

Sud-Africaine à organiser une rencontre entre l'équipe de France de rugby et une formation multi- raciale a été annoncée par le Dr Piet Koornhof, ministre sud-africain des Sports, qui a notamment déclaré: "A la demande de la Fédération française de rugby, le gouvernement a décidé que la Fédération sud-africaine pourrait organiser un match dans lequel toutes les nationalités seraient représentées pour jouer contre la France. La sélection des joueurs se fera séparément par race: Blancs, Métis et Africains."

Don Baylor a accepté hier les conditions des Orioles de Baltimore qu'il a dominés avec 29 buts volés l'an dernier. Bobby Grich, Earl Williams et Andy Etchebarren sont les seuls grévistes chez les Orioles.

Le lanceur Andy Messersmith serait en route pour le camp des Dodgers de Los Angeles avec l'intention d'exiger \$175,000 pour 1975. Le gaucher Tommy John est le seul autre gréviste chez les Dodgers, mais on ignore encore s'il pourra lancer cette année, à la suite de son opération au bras gauche, l'an dernier.

Le lanceur Bill Campbell, des Twins du Minnesota, a rasé sa barbe hier et a rejoint les rangs du club, dont la direction exige un visage rasé. Le directeur de l'AJBM Martin Miller, lui a offert de porter un gilet, mais l'a également averti que si le club décidait de l'envoyer dans les mines, il ne pourrait rien y faire...

X X X
Il y a cent ans, le 3 mars 1875, une équipe de l'Université McGill de Montréal jouait le premier match de hockey sur glace. Parmi les reliques conservées par l'Université, se trouve la plus vieille crosse existant à l'heure actuelle, utilisée par les étudiants il y a 75 ans. L'université détient également un morceau de bois qui servait de palet à l'époque et la plus vieille coupe de championnat de hockey sur glace.

ALL WOOL WORSTED TOUTE LAINE ENGLAND

D'la qualité! épargnez \$46.

Habît sur mesure en Worsted de Hield Brothers d'Angleterre régulièrement jusqu'à \$140.00

\$94.

Une des filatures anglaises des plus co'ées continue à produire les meilleurs tissus dans le monde. Les maîtres-tailleurs Ben Berke en font des habits sur mesures qui forment des ensembles parfaits!

UN BEAU CHOIX D'HABITS PRÊTS À PORTER À DES PRIX BAS, BAS, BAS!

\$79.00

Rég. \$110. Seul.

* Léger supplément pour les tailles de plus de 46

2010, DE LA MONTAGNE	1423 PAPINEAU	210, ST-JEAN	993, boul. DÉCARIE	250 ouest, CRAIG
angle DE MAISONNEUVE	angle STE-CATHERINE	LONGUEUIL	ST-LAURENT	angle BLEURY



Photo UPI

Mohamed Ali fait semblant de prendre son entraînement au sérieux à Deer Lake, Pensylvanie. Que peut-il craindre d'un Wepner après avoir "traversé" les Frasier, Norton et Foreman?

Les Jeux: on se fout de nos athlètes

TORONTO (PC) — Les athlètes canadiens sont devenus presque une partie oubliée des J.O. 1976 de Montréal, selon Julian Carroll, directeur à l'exécutif de l'Association canadienne de natation amateur.

Parlant au nom d'environ vingt organisations sportives, Carroll a déclaré, lors d'une conférence de presse hier, que "le temps était venu... de parler en faveur des J.O. et demander un plus grand support, encouragement et engagements à l'endroit des athlètes qui nous représenteront".

Carroll et les autres organisations s'inquiètent de l'attitude négative à l'endroit des J.O., surtout le manque d'appui de la part du gouvernement fédéral, du monde des affaires et du public à l'endroit des athlètes.

"Nous sommes frustrés par le silence de plusieurs secteurs canadiens qui devraient affirmer leur appui, a dit Carroll. Nous n'entendons aucun mot d'encouragement de la part du premier ministre, du cabinet et même de M. Lalonde, ministre fédéral des sports.

"Ce que nous craignons davantage, c'est que le manque d'enthousiasme à l'endroit de nos propres athlètes puisse résulter en une performance plutôt nonchalante de ces athlètes.

"Les athlètes semblent être le facteur négligé et oublié de cette Olympiade."

Comme exemple de cette attitude négative, Carroll a cité une récente conversation avec la nageuse Wendy Cook, de Vancouver.

Lorsque je lui ai parlé récemment, elle a déclaré: "Avec ces rumeurs voulant que nous perdions les J.O., je me demande si tout cela en vaut la peine".

Selon lui, ce commentaire est d'autant plus important que Wendy est classée mondialement dans la nage sur le dos et est un de nos plus grands espoirs, en vue d'une médaille d'or.

Il a souligné un programme national dans le but d'augmenter l'appui, comprenant les points suivants:

- une déclaration du premier ministre Trudeau engageant le plein appui du cabinet et du gouvernement;
- un programme publicitaire du fédéral afin de rendre les Canadiens plus conscients des promesses de leurs athlètes;
- le monde des affaires devrait donner des emplois temporaires aux athlètes près de leurs locaux d'entraînement et augmenter leurs olympiques et aux fonds olympiques et aux organisations amateurs;
- le public devrait adresser des lettres aux députés exprimant son appui aux athlètes canadiens et augmenter son appui aux organisations amateurs;
- le public devrait répondre

à un sondage d'opinions afin de déterminer l'intérêt canadien et ce qu'on attend des athlètes canadiens.

AIDE NECESSAIRE
Carroll a aussi fait appel aux media d'informations afin de mousser l'appui national.

"Nous aimerions terminer en faisant appel à tous les Canadiens et institutions du pays afin de fournir l'appui vital tel qu'avec un peu de chance et notre propre directive, le Canada nous fasse honneur aux J.O. d'été et d'hiver".

Par ailleurs, Carroll a souligné que les organisations amateurs "n'attaquent ni ne louangent" le COJO.

"Le COJO a la responsabilité de bâtir les installations et présenter les J.O., un point, c'est tout, a dit Carroll. Nous parlons de notre tâche de préparer, les athlètes mentalement et physiquement, ce qui n'est pas une sinécure."

Carroll a déclaré que les J.O. pouvaient agir comme catalyseur pour le sport amateur au pays.

"Nos J. O. arrivent au moment où nous sommes au seuil d'une nouvelle ère sportive au Canada.

Nous prenons ces J.O. au sérieux et aimerions savoir si les Canadiens sont assez sérieux pour ces J.O. soient aussi prestigieux qu'ils devraient être", a conclu Carroll.

CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO

Woolco^{MD}

Hallmark Deluxe

- Cordes en nylon résistant
- Durée prolongée
- Roulement toute sécurité

\$20

TOUTES DIMENSIONS, UN SEUL BAS PRIX!

600-12	600-13	650-13	695-14	735-14
775-14	825-14	560-15	775-15	825-15

• Montage sans frais • Pas d'échange requis

OFFRE IMBATTABLE!

JUSQU'AU SAMEDI 8 MARS INCLUSIVEMENT

RADIO STÉRIO FM À LECTEUR 8 PISTES

\$89

Ce modèle prime par son réglage de sintonisation précis et son détecteur d'attraction.

AU CHOIX FLANC BLANC OU FLANC NOIR

\$89

Faites-le installer par nos experts. 2 haut-parleurs stéréos BS-465L 28.88

CHARGE X

\$89

Dates de service complètes

POMPE À PNEUS

1.49

N° 7711

ALIGNEMENT DU TRAIN AVANT

777

NOS MEILLEURS PNEUS 4 PLIS EN CORDES NYLON

\$20

OFFRE SPÉCIALE HUILE À MOTEUR

.78

Huile à moteur Castrol GTX, 5W30 et 20W50. Limite de 5.

HOUSSE EN PELUCHE D'ACRYLIQUE ORLON

8.94

Pour l'avant ou l'arrière. Choix de 6 teintes. Confectionnée au Canada

BATTERIES PREMIUM

3488

Un seul bas prix pour la plupart des voitures nord-américaines.

JEU DE FILS DE BOUGIES

6.77

Pour la plupart des autos nord-américaines à 6 ou 8 cylindres.

ROUES INVERSÉES CHROMÉES

\$25

Pour la plupart des autos nord-américaines. Roues inversées à creux profond, au riche fini nickel-chrome. Pour roues de 14" et 15". Roues chromées 14" sur 7" \$28 chacune

ÉPARGNEZ JUSQU'À 33% SUR UN ENSEMBLE DE 4 PNEUS

\$25-15 À FLANC BLANC PRIX COURANT \$12.76 PRIX SPÉCIAL \$50.

BAVOLETS

3.94

Prolongement en caoutchouc moie pu Manc. \$53000W. fabriqués au Canada

MIROIR BOMBÉ

1.19

Batteries gardées à sec pour 4 ans de haute performance. Séries 22F, 24 et 24F seulement. Pour la plupart des voitures nord-américaines de luxe. Séries 27 et 27F. 39.88 avec échange

NETTOYEZ AVANT DE CIRER!

1.27

Produit Turtle, 16 oz. 7404

MAGASINS À RAYONS

Woolco

UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CO. OF LEE

BROSSARD: PLACE PROTECTOR; L'AVEL: CENTRE L'AVEL; SAINT-LEONARD: CENTRE L'AVEL; KIRKLAND: PLAZA SAINT-CHARLES; LONGUEUIL: CENTRE LE BAZAR; ST-LAURENT: CENTRE LE BAZAR; ST-JEAN: LES GALERIES RICHELIEU; VALLEFIELD: CENTRE LE CAPELLER; VALLEFIELD: CENTRE LE CAPELLER

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9.00 a.m. à 6.00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9.00 a.m. à 9.00 p.m. — SAMEDI: De 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

ACHÉTEZ EN TOUTE CONFIANCE

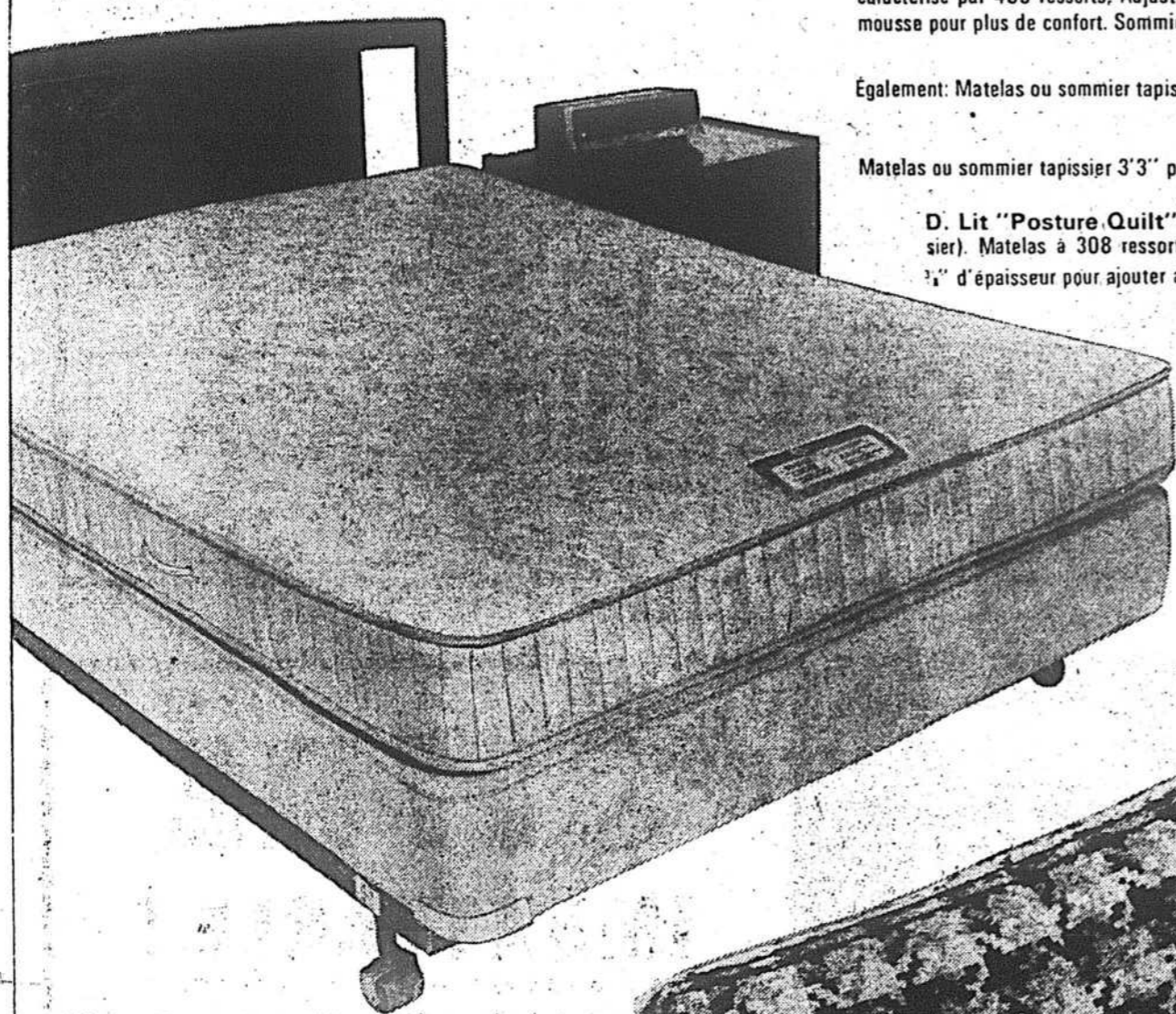
SATISFACTION GARANTIE

ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

dormez confortablement ...sans cauchemars budgétaires

la **Baie**
D'HUDSON

**Demandez-nous
n'importe quoi
...ou presque**



"Hide-a-Bed" de Simmons

Quelle que soit la pièce que vous choisirez pour y mettre un de ces divans-lits, cela n'a pas d'importance car pendant le jour il s'assortira à merveille au mobilier de l'une de vos pièces et fera un confortable sofa, alors que la nuit il pourra se transformer en un spacieux lit deux places pour vos invités ou visites imprévues. Les 2 modèles représentés ont les fameux matelas Slumber King, réputés pour leur qualité.

A. "Croyden Tuxedo". Beau tissu de 100% Herculon à motif pied-de-poule de ton brun terre. Modèle standard avec matelas 2 places Slumber King.

Seulement \$479
Facilités de paiement sur demande

B. Plaza. (Hors-photo). Modèle Queen à profil bas, en exclusivité à la Baie. Style Tuxedo moderne, velours à rayures brun noyer. Matelas Queen Slumber King. Centre-ville seulement.

Seulement \$549
Facilités de paiement sur demande

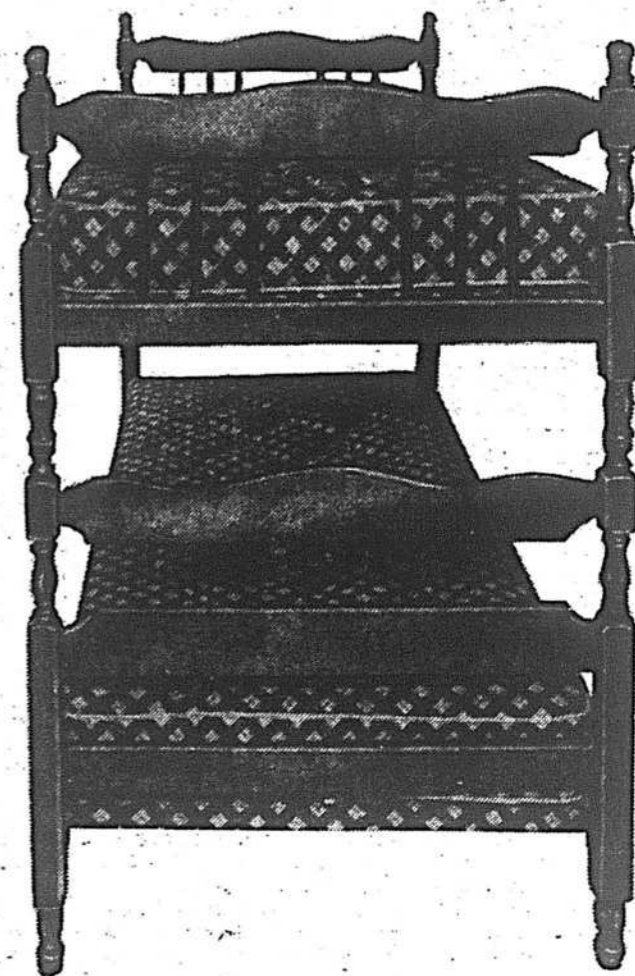
Téléphone 842-6261. Meubles, rayon 511, sixième, centre-ville. Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard; sauf avis contraire.

E. Modèle 724. Construction robuste, échelle avec garde de 3" de section, 4 barres en bois fini Salem sur les côtés. 2 matelas à 312 ressorts hélicoïdaux chacun, 2 planches d'appui. Largeur 39".

Seulement \$299
Facilités de paiement sur demande

F. Modèle 805. Très solide, échelle avec garde de 2 1/2" de section, 4 barres en acier sur les côtés, fini Candlelight. 2 matelas à 252 ressorts hélicoïdaux chacun, panneaux de soutien. Largeur 39".

Seulement \$249
Facilités de paiement sur demande



Faites votre choix dans ces aubaines! Matelas et sommiers tapissiers queen par Baycrest

C. Lit "Premium" de Baycrest (matelas et sommier tapissier). Matelas caractérisé par 405 ressorts, Adjusto-Rest. Couche de 1" d'épaisseur de mousse pour plus de confort. Sommier assorti.

\$269

Facilités de paiement sur demande

Également: Matelas ou sommier tapissier 4'6" pour lit deux places

\$109 ch.

Facilités de paiement sur demande

Matelas ou sommier tapissier 3'3" pour lit jumeau

\$89 ch.

Facilités de paiement sur demande

D. Lit "Posture Quilt" de Baycrest (matelas et sommier tapissier). Matelas à 308 ressorts Adjusto-Rest, couche de mousse Sealy de 1 1/4" d'épaisseur pour ajouter au confort.

\$239 ch.

Facilités de paiement sur demande

Également: Matelas ou sommier tapissier 4'6" pour lit 2 places

\$99 ch.

Facilités de paiement sur demande

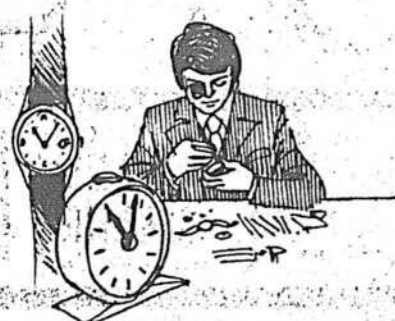
Matelas ou sommier tapissier 3'3" pour lit jumeau

\$79 ch.

Facilités de paiement sur demande

Cadre de lit monté sur roulettes.
pour matelas de 3'3" à 5'

2495 ch.



Service de 10 jours pour réparation de montres et pendules

Si votre montre, votre pendule ou votre coucou "ne sont pas à l'heure", apportez-les, nos experts vous les répareront en dix jours. Du même coup, jetez un coup d'oeil à notre vaste collection de montres et de bracelets. Les bracelets peuvent être ajustés à la mesure de votre poignet pendant que vous attendez.

LA BAIE — Réparations de montres et pendules, rayon 016, au rez-de-chaussée, centre-ville.

6 magasins à Montréal et en banlieue

CENTRE-VILLE
PLACE VERSAILLES
CENTRE LAVAL
DORVAL
ROCKLAND
BOULEVARD

TÉLÉPHONER
À
842-6261
24 heures
par jour

40 autres magasins au Québec

HEURES D'OUVERTURE DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9h30 à 6h p.m. LES JEUDI ET VENDREDI, de 9h30 à 9h p.m. LE SAMEDI, de 9h à 5h p.m. TÉL-CHAT: 842-6261 24 HEURES PAR JOUR

PERFORMANCES

Cité Ltée produira un lait qui se conservera pendant 6 mois

La Laiterie Cité Ltée, de Québec, a annoncé hier qu'elle mettra sur le marché, au mois d'avril, du lait aseptisé pouvant être conservé durant six mois à la température de la pièce.

Il s'agit d'un procédé de stérilisation à ultra haute température UHT, déjà en usage en Europe, mais encore inutilisé sur tout le continent nord-américain.

Cette initiative, selon le directeur général de la Laiterie Cité Ltée, M. Michel Gilbert, nécessitera un investissement total de \$1,750,000 pour installer l'équipement de transformation, assurer la distribution du produit et le présenter au consommateur.

M. Gilbert a déclaré que

ce lait "de longue conservation" sera vendu au même prix que le lait traditionnel et que le procédé UHT pourra s'appliquer aussi bien aux produits liquides qu'aux semi-liquides tels le jus de fruit et le yogourt.

Nouvelles émissions de Bell Canada

Le conseil d'administration de Bell Canada a approuvé hier le dépôt d'un prospectus portant sur l'émission d'obligations de première hypothèque de la série B1, d'une valeur globale de \$40 millions, lesquelles seront datées du 1er avril 1975 et viendront à échéance le 1er avril 1980.

Le conseil a également approuvé l'émission d'obligations de première hypothèque de la série B2, d'une valeur globale de \$110 millions, qui seront datées du 1er avril 1975 et viendront à échéance le 1er avril 1999.

NOMINATION



Ross C. Ainsworth

Monsieur Karl Eller, président du Conseil d'administration, annonce la nomination de monsieur Ross C. Ainsworth au poste de président et mandataire général des Entreprises Claude Néon Limitée et de Claude Néon Limitée.

Monsieur Ainsworth qui occupait le poste de vice-président des Entreprises Claude Néon Limitée continuera à siéger au Conseil d'administration. Il est aussi administrateur de l'Office Canadien d'Évaluation de la Réclame Extérieure et de l'Association Canadienne de la Publicité Extérieure. Monsieur Ainsworth a toujours travaillé dans le domaine de la publicité. Il a oeuvré tant en Ontario à titre de vice-président de la compagnie Outdoor Advertising Sales Ltée, qu'au Québec alors qu'il occupait les fonctions de directeur du marketing pour La Brasserie O'Keefe Limitée.

Claude Néon Limitée est la plus importante compagnie de communication graphique au Canada. Ses produits et services comprennent entre autres les enseignes électriques, la publicité extérieure: panneaux-affiches et super-panneaux, et les modules Market Place Advertising dans les centres commerciaux.

NOMINATION MARSHALL SILKS



ARNE AMORSEN

Marshall Silks Limited est heureuse d'annoncer la nomination de Arne Amorsen au poste de directeur général de la compagnie.

M. Amorsen sera responsable de tout le secteur appui des ventes et il sera chargé de l'administration et de l'exploitation de toutes les succursales. Il travaille, depuis vingt-cinq ans, auprès de grandes chaînes détaillantes tant au E.-U. qu'au Canada.

M. Amorsen possède une vaste expérience en gestion, commercialisation et en techniques marchandes. Marshall Silks est chef de file, depuis plus de 50 ans, dans le secteur des tissus (détail) et possède des magasins dans le Québec et l'Ontario.

Pipeline Sarnia-Montréal: Ottawa invite les Prairies et l'Ontario à partager les coûts

par Robert POULIOT

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald S. Macdonald, a invité hier les consommateurs de pétrole brut de l'Ouest canadien à absorber une partie des \$180 millions que coûtera le prolongement de l'Interprovincial Pipe Line Ltd., entre Sarnia et Montréal. Cette contribution des Prairies et d'une partie du marché ontarien pourrait éviter ainsi au Québec de payer un cent de plus par gallon pour leur essence et leur huile de chauffage par rapport à l'Ontario, à compter de l'automne 1976.

Si les consommateurs québécois avaient à supporter seuls le projet d'extension du pipeline entre Sarnia et Montréal, il pourrait en coûter jusqu'à \$1 pour transporter un baril de pétrole brut

canadien d'Edmonton jusqu'à la métropole, plus de \$90 millions par année si l'oléoduc de l'Interprovincial est exploité à pleine capacité. En fait il en coûterait ainsi deux fois plus cher pour transporter du pétrole brut canadien à Montréal plutôt qu'à Toronto.

Si, au contraire, tous les utilisateurs actuels entre Edmonton et Sarnia acceptaient une majoration de 10 cents le baril, il en coûterait quelque \$30 millions de moins aux Québécois ou 65 à 70 cents le baril.

Actuellement, le tarif de transport d'un baril de pétrole brut entre Edmonton et Toronto est de 50 cents environ.

Partager les coûts

En somme, le ministre Macdonald a tout simplement

proposé aux autres provinces canadiennes d'adopter un système de partage des coûts tel qu'il existe déjà dans le cas de TransCanada Pipe Line sur le marché du gaz naturel.

Mais, malgré l'appui du gouvernement fédéral, la bataille risque d'être serrée pour le gouvernement québécois, puisque l'Ontario s'est déjà opposé officiellement à partager les coûts de transport du réseau interprovincial entre Edmonton et Montréal.

Pour sa part, Interprovincial Pipe Line Ltd. a enregistré l'an dernier sa première baisse de profits depuis 1960. Au cours de 1974, la baisse des expéditions quotidiennes de pétrole brut de 90,000 barils par rapport à l'année précédente, a provoqué une chute des bénéfices nets de 26 pour cent à \$35.6 millions. Imperial Oil est le principal actionnaire d'Interprovincial. Cette chute de profits devrait inciter l'entreprise à réclamer cette

année de la Commission nationale de l'énergie la première hausse majeure de tarifs depuis 1951, première année d'exploitation.

Mais, à Ottawa, on ne s'attend guère à ce que les audiences publiques sur l'augmentation des tarifs d'Interprovincial aient lieu cette année. Le programme des audiences publiques est déjà très lourdement chargé, puisqu'en plus de la nouvelle dre les premiers exposés du consortium Canadian Arctic Gas dès cet été.

ADMINISTRATEUR À LA CIP



Paul Paré

L'élection de Monsieur Paul Paré, président et directeur général de Imasco Limitée, au poste d'administrateur de la Compagnie Internationale de Papier du Canada, a été annoncée lors de la dernière réunion du conseil d'administration de cette entreprise.

M. Paré est président du conseil d'administration de Imperial Tobacco Limitée et de plusieurs importantes compagnies canadiennes. Il est également très actif au sein d'associations à caractère social et éducatif.

dividendes

MARDI 4 MARS 1975

Allegany Ludlum Aspro Inc. Canada Forgings Hollinger Mines ("A") Hollinger Mines ("B") Loehmann's Loehmann's Inc. (spécial) PREFAC Concrete (spécial) Standard Broadcasting Union Gas Ltd. Gent Cable Noro Corp.	TAUX	PAIEMENT	ENREG.	PROFITS (PERTES) (\$000)			REVENUS BRUTS (\$000)		
				COURANT	DERNIER	VARIATION	COURANT	DERNIER	VARIATION
	0.45 tr	31-03-75	14-03-75	\$1,050	\$1,252	-16%	\$17,900	\$18,600	-3%
	0.10 tr	15-04-75	14-03-75	\$522	\$44	+1,088%	\$7,700	\$3,800	+102%
	2 1/2% de l'action	15-04-75	14-03-75	\$95	\$54	+77%	\$129	\$108	+19%
	0.40 tr	30-05-75	02-05-75	\$5,366	\$2,748	+95%	\$78,300	\$57,600	+35%
	0.34 tr	30-05-75	02-05-75	\$10,500	\$9,100	+15%	\$1,300	\$707	+83%
	0.12 tr	31-03-75	14-03-75	\$0.32	\$0.18	+83%	\$0.32	\$0.18	+60%
	0.04 tr	20-03-75	06-03-75	\$3,000	\$6,200	-51%	\$0.58	\$1.19	+14%
	0.12 tr	31-03-75	14-03-75	\$7,500	\$4,700	+59%	\$2.70	1.81	+42%
	0.06 tr	20-03-75	06-03-75	\$67,700	\$87,120	-22%	\$11,650	\$16,524	-29%
	0.14 tr	01-04-75	04-04-75	\$0.77	\$1.09	-7%	\$0.77	\$1.09	-7%
	0.1 tr	01-04-75	14-03-75	\$64,157	\$46,504	+37%	\$4.11	\$2.66	+56%
	0.30 tr	01-04-75	11-03-75	\$610	\$307	+98%	\$3.70	\$2.08	+31%

les obligations

PAR ACCOVAM ET RICHARDSON SECURITIES

GOVERNEMENT DU CANADA	PROVINCIALES	INDUSTRIELLES	CONVERTIBLES
5 1/2% oct. 1/1975 99 1/2	BC Hydro 8 1/2% 2 jan. 1992 103 1/2	Alcan 10 1/2% 1994 101 1/2	AGT 7 1/2% 1990 130 135
A 7% déc. 15/1975 101 1/2	BC Hydro 10 2 janv. 2000 102 1/2	BC Tel 10 1/4 1990 105	ACK 7 1/2% 1985 99 101
3 1/4 janv. 1/1976 96 1/2	Pr. Manitoba 10 5 déc. 1999 103 1/2	Bell Tel 11 1/4 1996 104 1/2	AGD 7 1/2% 1985 83 86
B 9 1/4 fév. 1/1977 108 1/2	A.N.B. E.I. 11, 1er oct. 1999 110 111	CIBC 8 1/2% 1995-85 104 1/2	BM TR 7 1/2% 1984 97 99
7 1/4 juil. 1/1977 101 1/2	Pr. Nfld 10 1/2, 1er déc. 1995 102 1/2	Comm. Union 11 1/4 1995-85 103 1/2	HBC 6 1993 76 78
C 9 1/4 avril 1/1978 109 1/2	Ont. Hyd. 9 1/4, 10 jan. 2000 103 1/2	DPS 10 1994-80 102 1/2	MCL 6 1994 94 96
7 1/4 juil. 1/1978 103 1/2	Ont. Hyd. 8 1/2, 10 janv. 1982 103 1/2	Easton 10 1/2 1994-80 102 1/2	PPE 5 1992 74 76
3 1/2 oct. 1/1979 87 1/2	Pr. Québec 9 1/2, 19 nov. 1991 104 1/2	K.B. 11 1/4 1995 105	SCR 7 1/2 1988 76 78
D 7 1/2 déc. 1980 104 1/2	Pr. Saskatchewan 9, 2 déc. 1981 104 1/2	Hudson Bay Pp 11 1/2 1995 105 1/2	WTC 8 1991 83 85
4 1/4 1er sept. 1983 83 1/2	Pr. Saskatchewan 10.2 déc. 1999 104 1/2	IMO 10 1/4 1994 106 107	WTC 8 1991 83 85
9 1/4 juin 15/1994 107 1/2	A.G. 7 1/2, 15 déc. 1991-99 81 1/2	Steco 10 1/4 1994 106 107	WTC 8 1991 83 85
3 1/2 Perpetuel 37 39	Pr. Man. 7 1/2 1er mars 1996-94 85 1/2	Ryl Bank 10 1994-87 106 107	WTC 8 1991 83 85
(A) Échangeables pour des obligations de 8 1/2% échéant le 15 déc. 1985.	Man. T. 8 1/2 1er mars 1999 93 1/2	TRP 9 1983 87 91	WTC 8 1991 83 85
(B) Échangeables pour des 9 1/4% du 1er avr. 1982.	(A) Échangeables pour des 11% du 1er oct. 1977.	UNG 11 1974 104	WTC 8 1991 83 85
(C) Échangeables pour des 9 1/4% du 1er avr. 1982.		WTC 8 1991 83 85	WTC 8 1991 83 85
(D) Échangeables pour des 8% du 1er déc. 1987.		Woodward 11 1/4 1994 105	

CANADIAN REALTIES FUND

AVIS aux détenteurs de Certificats de Participation Ordinaires et de Certificats Spéciaux.

AVIS est par les présentes donné aux détenteurs de Certificats de Participation Ordinaires et de Certificats Spéciaux de CANADIAN REALTIES FUND (le "Fonds") que ledit Fonds va être dissous.

Conformément aux termes de l'Article XIII de la Convention du 18 mars 1955 régissant les rapports entre SECFIN COMPANY LTD. et MONTREAL TRUST COMPANY, Trustee, SECFIN COMPANY LTD. a, en date du 20 décembre 1974, déclaré au Trustee la mise en liquidation du Fonds pour le 20 mars 1975.

Immédiatement après cette date, le Trustee procédera à la réalisation des avoirs du Fonds pour distribution aux détenteurs de Certificats de Participation Ordinaires et de Certificats Spéciaux au prorata de leur participation respective.

Conformément à l'Article VI de la Convention précitée, la déclaration de mise en liquidation du Fonds entraîne la suspension du droit des porteurs de certificats d'exiger du Trustee le rachat de leurs certificats. L'émission de certificats est également suspendue.

Pour toute information, prière de s'adresser au MONTREAL TRUST COMPANY, 15 King Street West, Toronto, Ontario M5H 1B4, à l'attention de Monsieur J.H. Slessor, Trust Officer.

Fait à Toronto, le 28 février 1975
MONTREAL TRUST COMPANY

Notre hôtel Holiday Inn Toronto-Downtown.



Très moderne, le Holiday Inn Toronto-Downtown possède 750 chambres et est situé à deux pas de l'hôtel de ville de Toronto et du centre financier canadien.

Offrez-vous une soirée des plus agréables à La Ronde, le seul restaurant giratoire sur un toit à Toronto. La vue est incomparable, la table est irrésistible, les vins sont excellents et le service est irréprochable.

Rafraîchissez-vous au luxueux bar-salon "Top of the Inn" surplombant le Civic Square grouillant d'activité.

Quant à la grande salle à manger Uncle's, elle possède cet élégant cachet du bon vieux temps, propre au Vieux Toronto.

A quelques minutes de marche se trouvent les boutiques, le rythme et la couleur de la rue Yonge. Vous apprécierez notre piscine intérieure, notre sauna et notre gymnase.

Nous pouvons mettre à votre disposition des salles de conférence privées et une vaste salle de bal pouvant être rapidement adaptée à l'importance de vos réunions d'affaires ou de vos congrès.

Nous offrons même un service de secrétariat, sur place. Enfin, le stationnement est gratuit pour nos hôtes, cela va de soi. Tout ça est pour vous.



Holiday Inn
TORONTO-DOWNTOWN

89 rue Chestnut (tout près de l'Ave. University, au sud de la rue Dundas),
Toronto M5G 1R1 Tél.: (416) 367-0707

Service de réservation Holiday® gratuit. Appelez simplement le Holiday Inn le plus près.

Compagnies	Profits (pertes) (\$000)			Revenus bruts (\$000)		
	COURANT	DERNIER	VARIATION	COURANT	DERNIER	VARIATION
DOMINION LINE (mat. de const.) Mt. Qué. année 31 déc.	\$1,050	\$1,252	-16%	\$17,900	\$18,600	-3%
PREFAC CONCRETE (mat. de const.) Mt. Qué. année 31 déc.	\$522	\$44	+1,088%	\$7,700	\$3,800	+102%
YELLOWKNIFE BEAR MINES LTD. (mines) Tor. Ont. 1er sem. 31 déc.	\$95	\$54	+77%	\$129	\$108	+19%
DRG LTD. (papeterie, mat. de bur.) Tor. Ont. année 31 déc.	\$5,366	\$2,748	+95%	\$78,300	\$57,600	+35%
UNION OIL OF CANADA (pétrole) Calgary, Alberta année 31 déc.	\$10,500	\$9,100	+15%	\$85,500	\$85,300	+30%
VOYAGER PETROLEUMS (pétrole) Calgary, Alberta année 31 déc.	\$1,300	\$707	+83%	\$3,200	\$2,000	+60%
WESTERN MINES (mines) Vancouver, CB. année 31 déc.	\$3,000	\$6,200	-51%	\$18,800	\$17,300	+14%
NU-WEST DEVELOPMENT (immobilier) Calgary, Alberta année 31 déc.	\$7,500	\$4,700	+59%	\$98,900	\$69,400	+42%
UNILEVER GROUP (détergent) Londres, Ang. 4ième trim. 31 déc.	\$67,700	\$87,120	-22%	\$3,690,500	\$3,000,800	+22%
H. J. HEINZ Co. (alimentation) Pittsburgh, Pa. 3ième trim. 29 janv.	\$11,650	\$16,524	-29%	\$369,033	\$343,000	+7%
GULF & WESTERN INDUS. (conglomérat) New York, NY. 1er sem. 31 janv.	\$64,157	\$46,504	+37%	\$1,265,385	\$1,058,828	+19%
CANADA FORGINGS (forgerie) Welland, Ont. année 31 déc.	\$610	\$307	+98%	\$10,100	\$7,700	+31%

VENTE DE FAILLITE

VENTE DIRECTE AU PUBLIC

Re: STARLON INC. (en faillite)

Le syndic: M.C. ZAWAIG, C.A.

DERNIERS MODELES DE MOBILIER DE BUREAUX DE STYLE CONTEMPORAIN

A être vendus aux prix gros et même moins

MOBILIERS DE DIRECTION — BUREAUX EN "L" BUREAUX DE SECRÉTAIRES — BUREAUX EN "L" POUR RÉCEPTIONNISTES — TABLES — FAUTEUILS PIVOTANTS ET INCLINABLES — ARMOIRES MURALES PAR ÉLÉMENTS ACCESSOIRES POUR BUREAUX — CORBEILLES — LAMPES CENDRIERS — JARDINIÈRES — PANIERS À REBUTS, ETC.

POUR S'Y RENDRE:
Sortie 6E sur l'autoroute vers le Boul. Industriel continuer en direction nord et virer à gauche sur la rue Cunard.

La vente aura lieu sur les lieux mêmes au
1600 de la rue CUNARD
LAVAL, Qué.

OUVERT TOUTS LES JOURS
LUNDI AU VENDREDI: 9h à 18h
SAMEDI: 9h à 17h.
La vente est effectuée par

GOLDSMITH & Co. Ltd.

NE MANQUEZ PAS CETTE VENTE DE FAILLITE

VENTE DE FAILLITE



Ross C. Ainsworth

Monsieur Karl Eller, président du Conseil d'administration, annonce la nomination de monsieur Ross C. Ainsworth au poste de président et mandataire général des Entreprises Claude Néon Limitée et de Claude Néon Limitée.

VANCOUVER PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Vancouver, including sections for MINES, PETROLES, MARCHÉ HORS COTE, and INDUSTRIELLES. Columns include Valeurs, Ventes, Haut, Bas, and Perm. net.

carrières ET PROFESSIONS

Gérant de territoire Leeming/Pacquin. Notre compagnie, fabricant des produits de beauté... Recherche d'un gérant de territoire pour le marché québécois.

VETEMENTS pour HOMMES au détail. Occasion d'expansion pour gérants et vendeurs de première classe. Organisation locale de mercerie de mode située à de nouveaux endroits de choix.

ENTRETIEN MÉNAGER - HÔPITAL. Nous avons un besoin urgent d'une directrice de l'entretien ménager, bilingue et expérimentée, pour un hôpital d'enseignement situé à Ottawa et qui comprend 600 lits pour le traitement de maladies aiguës.

SECRETARE TRADUCTRICE. UNICEF CANADA requiert les services d'une secrétaire compétente bilingue dont le français est la langue maternelle, pour ses bureaux à Toronto.

10 ANS AFRIQUE FRANCOPHONE (COTE D'IVOIRE). Homme 30 ans, agirai comme consultant commercial pour compagnie désirant s'implanter en Afrique.

VENTE - MISÉ EN MARCHÉ. Société canadienne d'enquête internationale est à la recherche de représentants pour la province de Québec.

BUREAU DE C.A. recherche personnel BILINGUE. Etudiants avancés en C.A., C.G.A., R.I.A. Jeunes C.A., C.G.A., R.I.A.

CONSULTEZ "CARRIÈRES ET PROFESSIONS" ANNONCÉES TOUS LES JOURS DANS la presse

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE. Recherche pour son Service du Contentieux UN AVOCAT. membre du Barreau du Québec depuis 2 ou 3 ans.

CONSEILLER EN PERSONNEL. Cette offre s'adresse à tous les candidats ayant une solide formation académique en production/technique et une expérience pertinente du marché du travail.

DRAKE EXECUTIVE. PLACEMENT CONSULTANTS. 1, Place Ville-Marie, suite 1715 Mtl H3C 2C1

AVOCAT. Une Société en pleine expansion est à la recherche d'un Avocat pour son Service Juridique.

LE COLLÈGE MONTMORENCY. requiert les services de 2 BIBLIOTECHNICIENS Pour période de 90 jours.

SUPERVISEUR (Acierie). Importante compagnie internationale recherche un superviseur pour le service de la fabrication.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES. requiert les services d'un Professeur de français pour enseigner au secondaire IV et V.

GÉRANT DU CRÉDIT. Poste disponible immédiatement pour personne bilingue et sérieuse possédant quelques années d'expérience dans ce domaine et familière avec les lois qui régissent le crédit.

SUPERVISEUR Assurance de la Qualité. Une récente promotion crée une excellente opportunité au sein de notre service de l'assurance de la qualité.

APPEL D'OFFRE CENTRE HOSPITALIER JONQUIÈRE-ARVIDA RECHERCHE LES SERVICES D'UN DIRECTEUR DES FINANCES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, CENTRE HOSPITALIER JONQUIÈRE-ARVIDA, Case postale 1200, JONQUIÈRE, P.Q. G7X 7X2.

CONTREMAÎTRE atelier P.C.B. Doit avoir au moins 5-10 ans d'expérience en direction d'atelier P.C.B. : forage N. C., gravure photographique, sérigraphie, procédés Riston, etc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN CONSTRUCTION D'ÉDIFICES recherche SURINTENDANT. QUALITÉS: Motivation et dynamisme. EXPÉRIENCE: En structure de béton.

COMPTABLES AGRÉÉS. Si les circonstances ont fait de vous un vérificateur alors que vous désirez être un homme d'affaires, communiquez avec nous sans obligation de votre part.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS. Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de \$1.40 la ligne agée. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

SAVAGE SHOES (1970) LIMITED. Le Conseil d'administration de Savage Shoes (1970) Limited est heureux d'annoncer les nominations de M. Jean Dulude au poste de Directeur général et de M. A. R. Wheeler au poste de Directeur des ventes.

OMEGA LEASING. Les spécialistes de la location à bail de voitures (tous frais compris). TOUTES MARQUES TOUS MODÈLES. Tarifs concurrentiels, sur simple demande.

bourse et matieres premieres

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market indices for Montreal, including Var. 4 mars, Clot. 4 mars, Hauts 75, Bas 75, and Bas 74.

TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market indices for Toronto, including Var. 4 mars, Clot. 4 mars, Hauts 75, Bas 75, and Bas 74.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

les grains

Table of grain market data, including various types of grain and their prices.

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table of stock market indices for Toronto, including Var. 4 mars, Clot. 4 mars, Hauts 75, Bas 75, and Bas 74.

Les femmes et la pauvreté

OTTAWA (PC) - Selon une étude publiée par le Conseil canadien de développement social, les femmes sont beaucoup plus sujettes à la pauvreté que les hommes.

Moins de relations sexuelles

QUEBEC (PC) - Le diaporama controversé du ministère des Affaires sociales sur la sexualité semble avoir amené un certain nombre d'étudiants à diminuer la fréquence de leurs relations sexuelles.

NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

la Bourse en bref

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

Comment s'y retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces notes boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

performances

L'URSS, premier producteur de pétrole

Le marché financier américain, sans doute en raison de problèmes de liquidités dus au marasme du marché de l'automobile aux Etats-Unis.

Nouveau gisement en mer du Nord

Un nouveau gisement de pétrole en Mer du Nord a été découvert à environ 200 kilomètres à l'est de Scaapa Flow (Ecosse).

Une bière européenne

Le Marché commun va tenter une nouvelle fois d'avoir une "bière européenne", mais les amateurs n'auront pas à renoncer à leurs bières nationales.

\$500 millions pour acheter du pétrole

Cinq nouveaux pays, l'Espagne, Israël, la Grèce, l'Ouganda et Haïti viennent de bénéficier de \$500 millions de dollars de crédits du Fonds monétaire international pour financer leurs importations de pétrole.

Bricklin reprend sa production

Les 150 ouvriers de la production qui avaient été mis à pied par Bricklin Canada il y a deux semaines ont repris le travail hier annonce la compagnie.

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est inchangé aujourd'hui à 80,99 4/8 et le livre sterling est en baisse de 11-20 à 82,42 11-100.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est inchangé à 110,15 et le livre sterling est en hausse de 9-20 à 82,42 3-8.

les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE MARDI 4 MARS 1975

Afr. du Sud	Rand	1.454
Angleterre	D. Mark	2.422
Argentine	Peso	2.006
Australie	Dollar	1.348
Autriche	Schilling	0.614
Belgique	Franc	0.292
Bresil	Cr. Novo	1.137
Danemark	Couronne	1.847
Espagne	Peseta	0.180
France	Franc étr.	0.292
Hollande	Guilder	0.292
Italie	Lire	0.01589
Japon	Yen	0.03507
Mexique	Peso	0.0799
Etats-Unis	Dollar	0.978
Norvège	Couronne	0.294
N.-Zélande	Dollar	1.245
Suède	Couronne	0.258
Suisse	Franc	0.413

titres au comptoir

MARDI 4 MARS 1975

A. G. F. Special	150	215	215
Cdn. All Metals	1000	4	4
Canille	21500	30	23
Cavalier	500	125	125
Cons. Churchill	1000	134	1
Dom Jubilee	1000	35	35
East Amphi	2000	4	4
Intl Life	800	27	27
Intl Marine	1000	30	30
Lakely Mns	3000	20	20
La. Prov. A. Gen.	1000	44	44
Mandarin	1000	300	300
Alco Enter	1000	300	300
Pac Nickel	6000	30	30
Renaud	1000	145	145
Share Oil	2000	8	8
S. East O. G.	20000	25	25
Stucor Mns	1000	9	9
Utd Duvex	1000	9	9

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 27; 93 points, 90; Commission canadienne de l'industrie laitière, 90.

Fromages: blanc, 52 coloré, 54.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, sacs de 50 lb, 56 à 61; procédé par roulage, pas de collation pour rouissage, en sacs, roulage et vaporisation, 41 1/2 à 45.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et roulage, 45; pour rouissage, 41 à 43. Lait évaporé, 48 contenant de 16 onces, 54.65.

Lactosérum en poudre pour rouissage: procédé par roulage, 7 1/2 à 8.5; procédé par vaporisation, 16 1/2 à 17 1/2; procédé par vaporisation non hydroscopique, 25.5.

Prix des œufs, prix moyens des grossistes aux détaillants: 60 œufs par douzaine: A-extra gros, 75.3; A-gros, 70.7; A-moyens, 67.0; A-petits, 61.4.

Prix de gros aux distributeurs alimentaires par la Fédération des producteurs agricoles du Québec: A-extra gros, 72; A-gros, 68; A-moyens, 64; A-petits, 59; A-œufs, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, 27.00 à 31.25 les 50 lb; No 2, 25.00 à 27.50 les 50 lb; No 3, 21.00 les 50 lb; L.P.E., 1.60 à 1.65 les 50 lb; 50.90 à 51.00 les 25 lb; 43 à 45 les 10 lb. Arrivages: 500 sacs de 50 lb.

les bestiaux

(PC) — Les arrivages de bêtes à cornes sur le marché de Montréal étaient légèrement inférieurs à ceux enregistrés la semaine dernière et étaient majoritairement composés de vaches laitières.

La majorité des bovins vendus étaient de qualité commerciale et les prix payés dans tous les secteurs étaient généralement stables sur un marché plus ou moins actif.

Arrivages: 104 bêtes à cornes, 184 veaux, quatre porcs, aucun agneau ni mouton.

PRIX PAGES

Bœuf: A1, A2, entre 537 et 537.50; A3, A4, aucune vente; qualité commerciale, entre 519.50 et 523.

Agneau: arrivages trop pénibles à vendre pour établir un prix moyen.

Vaches: D1, D2, entre 520 et 521.50; D3, entre 518 et 519.75; D4, entre 513.50 et 517.75.

Tauraux: entre 519 et 524.25.

Les arrivages de veaux étaient légèrement supérieurs à ceux enregistrés la semaine dernière. La demande était relativement bonne et le marché plus ou moins actif. Les veaux de boucherie formaient le gros des arrivages. Les prix payés étaient généralement stables.

Prix payés: bon veau de lait, entre 550 et 565, qualité moyenne, entre 535 et 549.50, qualité commune entre 518 et 524.50.

Bon agneau: 527.

Prix moyen du porc de l'Ontario: 554.06.

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE MARDI 4 MARS 1975

Membres CMFA	Intl Energy	2.04
AGF Group	Intl Gth	4.44
Amer Grwth	Intl Income	2.53
Cdn Gs Epy	Can S Afr Gd	7.68
Cdn Sec Gth	Canagex Gr	8.82
Cdn Trusteed	Canagex Act	9.40
Corp Invest	Canagex Div	10.16
Corp Inv Sth	Canagex Hyp	10.16
Gth Equilly	Capital Gth	6.91
Japan	Cardinal Div	9.25
Special	Chase Cap	3.77
All Canadian	Comp Ind	3.77
Compound	Canadian Gr	6.73
Dividend	YHypothec	4.19
Northern Epy	YIntl Inv	5.36
Revenue Gth	YObligats	4.83
Venture	Quebec	3.42
400	YCF	2.29
Calvin Butlock	nSpec	3.50
YAcrofund	Dixon, Krog	5.22
YCF	YDomn Cmp	5.94
Eaton Group	YPrtnr Grp	9.38
Commwh	Income	10.01
Growth	Internatl	5.22
Income	Executiv Inv	6.02
Internatl	nExecutiv Can	6.02
Leverage	nExecutiv Intl	1.51
Venture	Intl Trend	12.29
Viking	nHervard	4.43
Guardian Group	YHeritage	1.73
Enterprise	Industrial Gr	4.50
GIS Comp	YIntl Eq	14.66
nGIS Income	Keystone Gr	5.49
North Amer	Cus K-2	4.43
Mutual Acq	Cus K-4	16.90
Mutual Inc	Canada	2.45
Sec Income	nCanada	6.84
World Equity	Principal Gr	8.22
Investors Group	Collectiv	4.82
YGrowth	Growth	3.67
YInternatl	Venture	2.11
YJapan	Scotfund	.91
YMorrigge	YAccum R	4.58
YMutual	nNorth Amer	3.01
YRetiremt	YTech	5.40
YProvid Mu	YPenion	7.23
YProvid SIK	nXanadu Fd	2.76
YRes Gth	YCanada	8.23
Planned Invest	YPrincipal Gr	4.82
Canada Cum	YCollectiv	3.67
Canada Gth	YVenture	5.08
Pid Resources	YTrans Canada	5.08
Pid Sec Inc	YUnifund	4.31
Taurus	YWestern	4.82
YSecur	YSpecial	3.98
YAmerican	YTrust G. (A)	9.308
YCanadian	YTrust G. (B)	8.823
YRetiremt	YTrust G. (H)	9.814
YUnited Bond	YVanguard	4.31
YVenture	YWestern Gth	4.82
YVnture Rt		
YUniversal Sav		
YNon mem		
YAndree		
YInv		
YBasubran		
YCambridge		
YGrowth		

POULETS 55¢

À RÔTIR CONGELÉS CRYOVAC MOYENNE 5 À 7 LB LA LIVRE
CANADA CATEGORIE UTILITE

SAUCISSES FUMÉES POT 1 LB **83¢**
FEDERAL

SAUCISSON DE BOLOGNE LB **65¢**
FEDERAL — CRYOVAC, MORCEAU DE 2 1/4 LB

VIANDES CUITES FEDERAL
TRANCHÉES — SIMILI-POULET —
VIANDE ET OLIVES —
SAUCISSON AU PIMENT POT 6 OZ **39¢**

BOEUF FUMÉ OU 4 ENV. **1.29**
CLUB ROLLS HER PAK 2 OZ

PASTRAMI TRANCHÉ POT 8 OZ **1.49**
CRYOVAC-HER PAK

RÔTI DE PORC FRAIS

PARTIE DU SOC **95¢** COUPE DU PALERON (PICNIC) **85¢**
LB LB

DEVANT DE VEAU **89¢**
CONGELÉ DÉSOSSÉ-ROULÉ LB

STEAKETTES DE BOEUF LB **79¢**
CONGELÉES

BOUCHÉES DE DINDE ET POULET FLAMINGO POT 1 LB **1.09**
CONGELÉES

FRAIS DES CUISINES BONNE TABLE!

TOURTIÈRES BONNE TABLE **1.03**
AVEC LA SAVEUR DU FAIT À LA MAISON 16 OZ

CRETONS BONNE TABLE **67¢**
FAITS AVEC LES MEILLEURS INGRÉDIENTS 6 OZ

JUS DE POMMES PUR IGA

BTE 48 OZ **49¢**

JUS D'ORANGE OLD SOUTH

CONGELÉ BTE 100% PUR DE LA FLORIDE 12 1/2 OZ **39¢**

PAPIER DE TOILETTE 1 ÉPAISSEUR BLANC OU ROSE

BONI 8 ROUL. **1.19**

DÉTERSIF EN POUDRE BOLD BTE 5 LB **1.99**

UNE ÉCONOMIE AVEC LES CHOUX

Le chou est un légume frais qui n'offre pas de perte aux petites familles qui en utilisent seulement un quart ou une demie à la fois. S'il est conservé dans le tiroir du réfrigérateur, il se conservera pendant deux semaines.

Choisissez un chou qui est lourd par rapport à sa grosseur avec des feuilles serrées. Un petit chou (2 livres) donne environ six portions.

Le chou est délicieux lorsqu'il est haché en salade. Pour le servir chaud, faites-le cuire à gros bouillons. Ôtez le couvercle afin que les acides volatiles qui attaquent la couleur brillante s'échappent. Il ne doit cuire que pour le rendre tendre et croustillant afin de conserver le maximum de couleur, de saveur et de valeur alimentaire. (Une tasse de chou cuit et finement haché contient 48 mg de vitamine C).

Mme Green sera heureuse de discuter avec les groupes de consommateurs. Écrivez: Madon et Orsall Limitée, 11, 201, boul. Albert-Hebert, Montréal, H1G 3J5

FRUITS ET LÉGUMES REÇUS FRAIS!

PAMPLEMOUSSES BLANCS DE FLORIDE GROSSEUR 48 **88¢**
8 POUR

ORANGES NAVEL **89¢**
SUCRÉES ET JUTEUSES — IMP. DU MAROC SANS NOYAUX — GROSSEUR 88 DOUZ.

CÉLÉRI VERT PASCAL — E.U. CANADA No 1 GROSSEUR 30 CH **29¢**

FRAISES SUCRÉES ET JUTEUSES DU MEXIQUE - CANADA No 1 CASSEAU 1 CHOP **49¢**

POMMES ROUGES DÉLICIEUSES E.U. CANADA DE FANTAISIE 2 LB **69¢**

BINGO

AUCUN ACHAT N'EST REQUIS

COUPONS ET INFORMATIONS COMPLETES CHEZ IGA

Plus de **20,000** en bons d'achat

au BINGO de TANTE JEANNETTE

144 gagnants de \$100.00 — 13 gagnants de \$500.00

Sième SEMAINE - GAGNANTS DES BONS D'ACHAT DE \$100

JEANNINE LECLERC 101 CLERMONT LAVAL	Mme CHARLES GODIN 1010 ST-ANTOINE STE-DOROTHÉE	VICTOR PROULX 6339 SHERBROOKE MONTREAL
GEORGETTE DUPONT 4441 OXFORD MONTREAL	JEANNE TOURANGEAU 223 BIÈME AVE. LAURENTIDES	Mme LOUIS HUBERT 220 LUPIN CAP-DE-LA-MADELEINE
ROGER LEFEBVRE 29 BOYER BEAURNANOIS	THÉRÈSE LAVALLÉ 205 DES SAULES POINTE-AUX-TREMBLES	Mme LISETTE DROUIN 395 WHITE LAPRAIRIE
ELIAS SAVARD 6340 PELLETIER BROSSARD	Mme MONIQUE LAVIGNE 409 66e RUE OUEST CHARLESBOURG	Mme MARCEL LAIR RANG 25 ST-BRUNO

PÊCHES EN DEMIES OU TRANCHÉES CANADA DE FANTAISIE

DEL MONTE BTE 28 OZ **63¢**

FARINE TOUT-USAGE FIVE ROSES SAC 7 LB **1.09**

FROMAGE À TARTINER KRAFT CHEEZ WHIZ POT 16 OZ **1.09**

GELÉES ROYAL EN POUDRE SAVEURS VARIÉES 4 POTS 3 OZ **89¢**

KIK-COLA RÉGION DE MONTREAL SEULEMENT PLUS DÉPÔT BOUT. 30 oz **32¢**

POUR L'ADRESSE DU MAGASIN IGA LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS COMPOSEZ 324-5700



Vous gagnez toujours chez IGA

Les consommateurs acquièrent Cooprix

par Michel ROESLER

Les deux magasins Cooprix de Montréal, situés rue Legendre et boulevard Saint-Joseph, sont devenus, en fin de semaine, la propriété de la Coopérative des consommateurs de Montréal.

Le montant de la transaction s'élève à \$650,000, dont \$200,000 payables d'ici le 18 avril prochain. Les \$450,000 restants seront payés en 15 versements mensuels.

Ce règlement met fin à un conflit qui dure depuis plusieurs mois entre la Fédération des magasins Coop, propriétaire des Cooprix, et les délégués des 75,000 membres sociétaires, au sujet de l'orientation de l'entreprise.

La Fédération des magasins Coop avait choisi pour ces magasins une formule essentiellement orientée sur la rentabilisation et le profit, alors que les représentants des sociétaires voulaient conserver aux magasins Cooprix leur doctrine de base à savoir une politique sociale basée sur le service au consommateur.

Ces délégués ont fondé le 11 février dernier la Coop des consommateurs de Montréal.

La transaction a été conclue à Québec, samedi, au cours de l'assemblée annuelle de la Fédération des magasins Coop.

Toutefois, le nouveau propriétaire, la Coop des consommateurs de Montréal, va devoir affronter de nombreux problèmes et non des moindres.

En particulier, elle va devoir faire face aux réalités financières qui relèvent grandement du défi.

Il va falloir dans un premier temps recruter 20,000 membres et leur faire payer une cotisation de \$25.00 à raison d'un premier versement de \$1.00 et de 50 cents, par semaine ou de \$2.00 par mois.

Par ce moyen, la Coop des consommateurs de Montréal espère

trouver les \$500,000 nécessaires pour régler la transaction, le solde de \$200,000 devant être fourni par le Mouvement Desjardins.

Ensuite il va falloir rentabiliser l'entreprise tout en apportant au consommateur les avantages d'une coopérative, c'est-à-dire lui faire faire des économies. Pour l'instant, la stratégie de la nouvelle direction n'est pas révélée, mais, a priori, on peut dire que le défi, là aussi, est de taille.

Toutefois la Coop des consommateurs de Montréal ne part pas sans atouts.

Le protocole de vente prévoit en effet:

• La Coopérative sous-loue à la Fédération les magasins qui appartiennent à l'Association coopérative d'investissement du Québec. Cette formule évite de trop gros déboursés, au cas où il aurait fallu racheter les murs.

• Pour les dix années à venir, la Coop des consommateurs de Montréal conserve l'exclusivité du nom de "Cooprix" et la Fédération s'engage à ne pas implanter de magasins concurrentiels dans un rayon de 2.5 milles autour des Cooprix.

• La Fédération consent, en outre, pour 27 mois, un prêt de \$15,000 à la Coop des consommateurs de Montréal et un octroi de \$10,000 pour aider l'organisation de cette coopérative.

La nouvelle organisation s'est donné deux buts:

1. Faire des deux magasins existants de véritables coopératives de consommateurs en fournissant aux meilleurs prix des produits de qualité.

2. Multiplier à travers la région métropolitaine de nouveaux magasins.

Rappelons que les magasins Cooprix de Montréal ont enregistré un chiffre d'affaires de \$14 millions en 1974 et un trop perçu de \$250,000.

Les Américains montent leurs inventaires de papier journal par crainte des grèves

par Georges GRATTON

Anticipant des grèves dans l'industrie canadienne les journaux membres de l'American Newspaper Publishers Association ont accumulé des inventaires qui atteignent 893,601 tonnes à la fin de janvier 1975, soit l'équivalent de 55 jours de production et le niveau le plus élevé depuis la récession de 57-58.

GM produira une "mini-compacte"

DETROIT (AFP) — General Motors introduira sur le marché américain à l'automne prochain une nouvelle automobile qui sera nettement moins logue, plus légère et moins chère que la plus petite voiture de sa gamme la Subcompact "vega", indique Ward's Automotive Report dans son dernier numéro.

Cette nouvelle voiture, estime Ward's, pourrait donner à General Motors un net avantage sur ses concurrents américains. Elle ne coûterait qu'entre \$2,000 et \$2,500 contre pas moins de \$3,000 pour la Vega et les autres subcompact américaines.

Lors d'une entrevue téléphonique accordée hier à LA PRESSE, M. Bruce Howe, vice-président de MacMillan Bloedel, affirmait que "les consommateurs américains de papier journal ont manifestement accumulé, au cours des derniers mois, plus de papier qu'ils n'en avaient besoin, et cela par crainte de grèves lors des prochaines négociations de convention collectives dans l'industrie canadienne".

Les chiffres de janvier 75 révélés hier à LA PRESSE par l'American Paper Institute représentent une augmentation de 36 pour cent sur les stocks de janvier de l'année précédente, et sont bien au-dessus des 35-40 jours de production en inventaires, considérés comme normal lors d'une baisse de la demande.

Le ralentissement de la demande américaine n'est pas un phénomène récent puisque, depuis septembre 73 la consommation américaine enregistre tous les mois un recul sur les résultats de l'année précédente.

L'utilisation de la capacité canadienne s'est pourtant maintenue à un niveau très élevé tout au cours de cette période, pour atteindre 96 pour cent à la fin de janvier 75.

Cette proportion représente en somme la capacité optimale de l'industrie canadienne et semble contra-

dictoire compte tenu du fait que les besoins de son plus important client s'amoinissent de mois en mois.

Contradiction apparente

La contradiction, en fait, n'est qu'apparente.

Au début de 74, soit à l'aube de ce qui allait se matérialiser comme un sérieux ralentissement, les consommateurs de papier journal avaient toutes fraîches en mémoire les pénuries des derniers mois et désiraient (à tout prix?) maintenir leur source d'approvisionnement.

Cette préoccupation les incite à accumuler la marchandise, et le nombre de jours de production en inventaires passe de 30 qu'ils étaient en octobre 73 à 45 en juin 74.

Les diverses grèves de l'été 73, celle du rail et celle de l'industrie des pâtes et papiers, ont eu pour conséquence la perte d'une production d'environ 600,000 tonnes pour les compagnies.

Cette absence de stocks contribuait par la suite à accentuer la pénurie de papier journal occasionnée par une forte demande simultanée de tous les marchés desservis par l'industrie canadienne.

On connaît la suite avec la hausse phénoménale des prix du papier journal, qui a atteint \$246 la tonne en janvier 75, et l'augmentation non moins

spectaculaire des bénéfices des compagnies canadiennes, surtout de celles dont les revenus proviennent de la vente des produits de pâtes et papiers. Tout comme d'ailleurs chez les entreprises de bois d'oeuvre et de contreplaqué.

La menace des grèves

Depuis, la menace de grèves a succédé à la crainte des pénuries, lesquelles, soutiennent les analystes de l'industrie, pourraient bien se manifester de nouveau lorsque la demande reprendra sur le marché américain.

Les conventions collectives sont en effet sujettes à renégociation à la fin d'avril 75 pour les compagnies de l'est du Canada, et à la fin juin pour les compagnies de la Colombie-Britannique.

Personne n'ose, tant au sein des compagnies que des syndicats, se hasarder à prévoir l'issue des prochaines négociations entre les compagnies dont les coffres sont bien fournis et un syndicat pan-canadien déterminé à contrer les maléfices de l'inflation.

Mais, si on en juge d'après le récent refus du Syndicat canadien des travailleurs du papier, suite à une offre effectuée par la compagnie Abitibi, de Toronto, il n'est pas exclu, au terme des contrats de travail actuels, que l'appréhension des consommateurs de papier journal ait été justifiée.



Bâtonnets de poisson en boîte de format économique

32 bons moyens d'épargner.



Comptez-les.

Il y a bien 32 délicieux bâtonnets dans le format économique de 2-livres! Ces tendres morceaux de poisson sont coupés dans des filets de choix et enrobés de croustillante chapelure. Une réussite à tout coup: chauffez, servez et dégustez!

Evaluez-les.

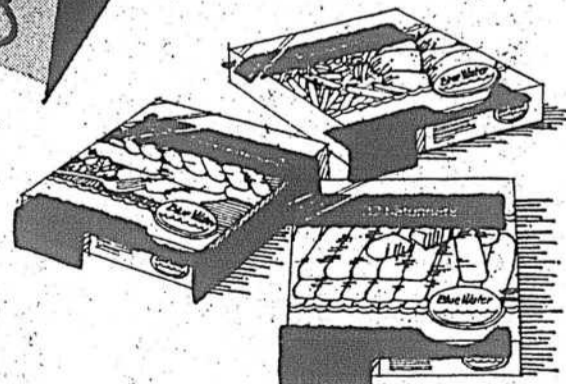
En réalisant qu'une portion de 4 bâtonnets coûte moins de 29¢, vous comprendrez que le format économique est "tendre" pour votre budget.

Essayez-les.

La première bouchée vous révélera cette saveur exquise qui fait la renommée de Blue Water. Et quelle source de protéines pour votre famille!

Adoptez-les.

Vous épargnez déjà temps et argent grâce aux "Fish and Chips" et à la "Friture de poisson" en boîte économique. Adoptez aussi les "Bâtonnets de poisson" en boîte du même format. Ils sont au comptoir d'aliments congelés de votre épicerie.



Les formats économiques Blue Water: 3 délicieux fruits de mer néchez nous, adoptés chez vous.

Offre exceptionnelle!

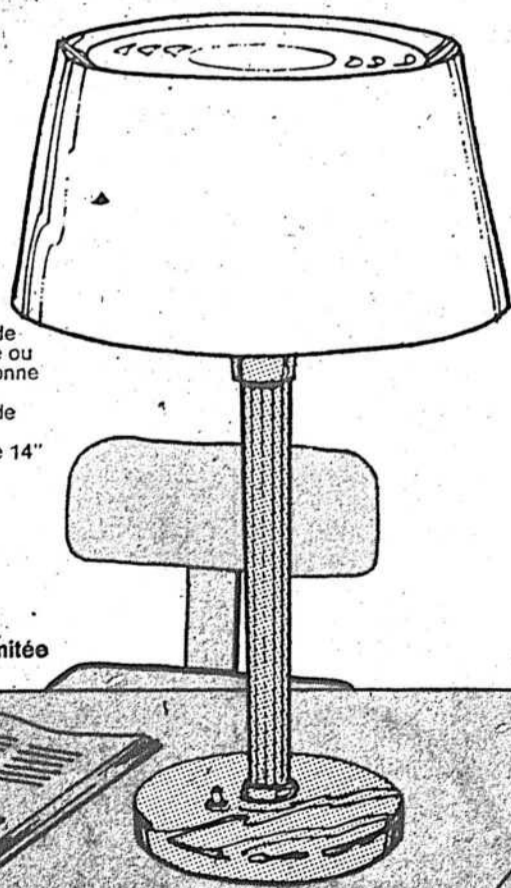
Le nouveau livre de cuisine "Le menu du jour": 26 pages de recettes, de conseils et d'idées! Plus des coupons de remise d'une valeur de 30¢. Voyez les détails de cette offre sur les emballages produits Blue Water ou envoyez le rabot d'une boîte de n'importe quel produit Blue Water et 25¢, pour les frais de poste et de manutention, à: "Le menu du jour", Blue Water Seafoods, 1640, Brandon Crescent, Lachine, Qué., H8T, 2N1.



Un appât de plus pour votre table.

boiteau lumineux

présente
la lampe
collège
lumilon II



Spécialement conçue pour les périodes de travail prolongées à la maison, au collège ou au bureau, la lampe collée Lumilon II donne un éclairage d'une intensité minimum de 70 pieds-bougies, diffuse uniformément de manière à éliminer les ombres et les éblouissements. Hauteur 22" - Diamètre 14". Disponible dans le noir mat et le beige.

Prix suggéré \$29.95

SPÉCIAL BOITEAU

\$18⁷⁵

Quantité limitée

LA VENTE SE TERMINE LE 8 MARS

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES N.B. ampoules en sus.

boiteau lumineux / un choix éblouissant

6525, boul. Décarie, Montréal — 735-4631

Centre 2000, 3195, boul. Saint-Martin, Ville de Laval — 688-5080

84, rue Elizabeth, Sorel — 742-9296

Ouvert de 9.00 A.M. à 5.30 P.M. du lundi au mercredi,

de 9.00 A.M. à 9.00 P.M. le jeudi et le vendredi et de 9.00 A.M. à 5.00 P.M. le samedi.

Les érables... c'est pour bientôt

par Gilles NORMAND

Il est peut-être prématuré d'annoncer la fin de l'hiver, mais si on laisse parler les statistiques, celles-ci portent à croire que le temps des fortes précipitations de neige est passé. Même que les conditions climatiques se présentent bien pour les sucres: si tout va bien, les érables pourraient commencer à couler la semaine prochaine.

L'ensemble des précipitations ayant jusqu'à maintenant accumulé moins de neige qu'à l'occasion des hivers précédents, tout indique que la ville de Montréal n'aura pas à se plaindre d'un budget de déneigement défoncé. Quant aux entreprises privées qui ont obtenu des contrats de la municipalité pour le déblaiement des rues, leurs affaires auront été bonnes et les coûts d'opérations moindres.

En effet, les statistiques révèlent qu'il est tombé, du

début de l'hiver à la fin de février, 60,3 pouces de neige, soit une vingtaine de pouces de moins que durant la période correspondante, l'an dernier. La normale des précipitations pour cette même période est de 76,5 pouces.

Il est donc tombé 16,2 pouces de moins que la normale jusqu'en février et, en admettant que les chutes de neige atteindraient en quantité la moyenne annuelle qui est de 94,3 pouces, il faudrait encore une accumulation de 34 pouces, ce qui paraît fort peu probable.

L'an dernier, il n'est tombé que 84 pouces de neige en tout, c'est-à-dire seulement quatre pouces, en mars. Quant à la moyenne établie pour un mois de février, elle est de 22,9 pouces, tandis que cette année, février n'a reçu que 12,7 pouces de neige.

Il est peu probable même que l'on atteigne cette année le total des précipitations de l'année précédente, soit 84

pouces, puis qu'il manque déjà 20 pouces de neige et que la moyenne des chutes de neige de mars n'est que de 13,8 pouces. Les neiges de mars ne s'abattent sur nos régions généralement que durant les tout premiers jours du mois et nous sommes rendus au 5.

N'importe quoi, bien sûr, peut arriver, mais des tempêtes aussi violentes que celle survenue le 4 mars

1971, et dont les 17 pouces et demi de neige accumulés au sol ont laissé un amer souvenir, ne se produisent qu'une fois par 100 ans, a confié hier M. Gérard Chapleau, climatologue à l'observatoire de Dorval.

C'est cet hiver de 1970-71 qui a fracassé tous les records en précipitations de neige, pour un total de 150,8 pouces. Par ailleurs, c'est durant l'hiver 1967-68 qu'il

avait le moins neigé: 52,7 pouces.

En février, d'autre part, les précipitations ont été de beaucoup inférieures à la normale, dans tous les secteurs du Québec, à l'exception de Inoucoujouac, Fort Chimo et Schefferville. Des chutes de neige de 20 pouces ou plus n'ont été relevées qu'à Sherbrooke, soit 23,2 pouces; Fort Chimo, 21,1 et Sainte-Agathe, 20,5 pouces.

Le Daily News ne serait pas publié

NEW YORK (AFP) — Le Daily News, le quotidien d'Amérique qui a le plus fort tirage, a annoncé mardi qu'il suspendrait sa publication et mettrait à pied la moitié de ses 5.000 employés tant que la grève sauvage des 900 chauffeurs des camions de livraison, qui dure depuis trois jours, ne serait pas réglée.

Après avoir tenté d'arbitrer le conflit, le juge Hyman Korn, de la Cour suprême de l'Etat de New York, a imposé une amende de \$100.000 au syndicat des chauffeurs des camions de livraison pour outrage à la cour par refus d'obéissance.

Depuis l'arrêt de travail des chauffeurs de camions de livraison, le Daily News a

perdu \$400.000 par jour. Dans une circulaire à ses employés, M. W. H. James, président directeur général du journal déclare: "Nous n'avons pas d'autre choix. Dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons pas nous permettre de telles pertes sans porter atteinte à la maison de laquelle notre vie dépend".

Sommes considérables en jeu Le RCM tentera de forcer le débat

par Claude TURCOTTE

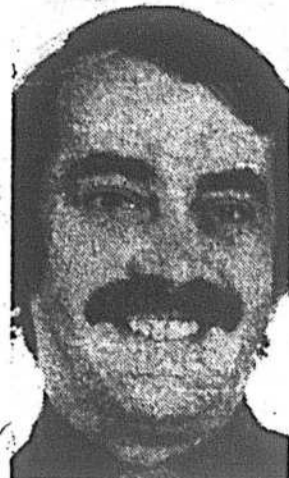
Au lieu de l'absence, les conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal ont choisi le harcèlement comme tactique à l'occasion de la réunion du Conseil municipal, aujourd'hui, où l'on doit passer à travers 121 articles, dont quelques-uns d'une importance financière considérable.

Ainsi donc, en bons "chiens de garde" des intérêts des contribuables montréalais (comme ils se définissent eux-mêmes), les conseillers du RCM vont "japper" au cours de cette assemblée qui promet d'être longue et sans doute mouvementée.

M. Nick Auf Der Maur, conseiller du RCM dans Côte-des-Neiges, a expliqué la stratégie de son parti hier midi devant les membres du club Kiwanis St-Georges, un auditoire d'hommes d'affaires au départ sceptiques, mais curieux de connaître ce groupement devenu depuis les dernières élections une espèce de David en face de Goliath, M. Jean Drapeau.

Carence d'information

M. Auf Der Maur a signalé à son public que les conseillers, n'ayant reçu



Nick Auf Der Maur

que vendredi soir dernier l'ordre du jour et les notes explicatives de la réunion d'aujourd'hui, manquent d'informations qui seraient essentielles pour voter de façon éclairée, particulièrement sur des points qui engagent des sommes astronomiques.

Devant cette situation, le caucus du RCM a envisagé l'hypothèse de boycotter cette réunion commencée ce matin, mais on en est rapidement venu à la conclusion que ce ne serait pas sérieux et que

le devoir des conseillers était d'être présents et de poser toutes les questions pertinentes avant le vote, dans la mesure évidemment où le président de l'assemblée, en l'occurrence, le maire Drapeau, permettra le débat.

Il n'y a eu depuis les élections que deux réunions du Conseil, dont l'une était plus une formalité qu'autre chose, puis qu'il s'agissait de nommer les membres du conseil exécutif.

Le RCM se vante d'avoir réussi quand même une chose, soit d'avoir ouvert l'hôtel de ville au grand public pour les réunions du conseil, car auparavant, pour assister, il fallait avoir un passe qui était distribué par les conseillers.

L'allocation de M. Auf Der Maur a visiblement eu un bon effet sur son public assez âgé, anglophone et conservateur.

Celui qui a remercié le conférencier a fait un commentaire encourageant pour le RCM: "C'est bien que vous ayez pu faire ouvrir la porte du conseil au grand public. Il nous reste maintenant à nous intéresser davantage aux réunions."

La période de questions qui a suivi l'allocation, a démontré en outre que si les hommes d'affaires ont jusqu'à maintenant donné leur appui à l'équipe Drapeau, il n'en serait peut-être pas toujours ainsi.

Ayant critiqué la façon très discrète d'administrer du maire Drapeau, M. Auf Der Maur s'est vu demander ceci: "Est-ce que vous pensez que M. Drapeau est devenu très riche?"

Programme spatial

Le conférencier a évité ce piège libelleux: "Je ne suggère pas ça. Peut-être qu'on a une très bonne administration; peut-être qu'il nous faut deux stades et un programme spatial", a-t-il dit, en faisant rire presque tout le monde.

Un autre lui a demandé s'il croyait que M. Drapeau était un aussi bon administrateur à l'hôtel de ville qu'il l'avait été avec son restaurant...

Enfin, au moment de quitter la salle, un auditeur bedonnant, à la tête blanche, fumant cigarette, s'est précipité sur le conseiller du RCM et lui a présenté sa carte de publicitaire, en lui disant que le RCM avait certainement besoin de se faire mieux connaître!

La taxe sur l'essence: une idée pour l'avenir

— Lamarre

Il n'est absolument pas question que la ville de Montréal impose dans l'avenir immédiat une taxe de 5 cents le gallon sur les carburants comme moyen de renflouer sa caisse.

M. Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif, a pris la peine d'émettre un communiqué hier après-midi pour préciser qu'en aucun moment il n'avait fait allusion à une telle mesure pour l'avenir immédiat, notamment pour le budget qui sera présenté le 16 avril prochain.

Il voulait ainsi corriger une information parue hier matin dans le quotidien The Gazette, qui laissait entendre que la ville s'appretait à demander à Québec la permission de lever un tel impôt indirect.

Ce que M. Lamarre dit avoir déclaré au cours de l'entrevue qu'il a eue avec le journaliste est ceci: "Je lui faisais part du fardeau fiscal énorme que

les coûts des projets (usine d'épuration, prolongement du métro et usine de filtration) représenteront d'ici cinq ans dans les budgets de la Communauté urbaine de Montréal et de la ville de Montréal, et suite à cette analyse des coûts, je disais que les nouvelles sources de revenus étaient absolument nécessaires et qu'il y avait une possibilité d'exploiter quatre sources de revenus qui pourraient procurer aux centres urbains densément peuplés des revenus additionnels:

"Une nouvelle répartition de la taxe de vente, l'obtention de 100 p. cent de la taxe sur les repas et services dans les hôtels, un impôt sur le revenu et, en quatrième lieu, \$0,05 sur les carburants."

M. Lamarre estime que toute l'entrevue a porté sur les besoins futurs des grands centres urbains et non seulement sur Montréal.

Le maire Robidas a fait sa propre enquête

par Lucien RIVARD

Le maire Marcel Robidas de Longueuil déposera lundi prochain au conseil municipal les résultats de l'"enquête maison" qu'il a menée, hier, sur l'implication des fonctionnaires de la ville dans les irrégularités qui ont été commises lors du dernier scrutin provincial dans les comtés de Laporte et Tailon, qui englobent tous deux une partie de la ville de Longueuil.

Insatisfait des conclusions de l'enquête Descent, qui "blâme à tort les policiers de la ville de Longueuil qui ont servi de boucs émissaires dans cette affaire" et à l'encontre de la volonté des membres du conseil, le maire Robidas s'est prévalu des dispositions de l'article 51 de la Loi des cités et villes pour mener sa propre enquête.

Assisté de Me. Pierre Paquin et ayant retenu les services d'un sténographe judiciaire, le maire Robidas a interrogé au moins cinq fonctionnaires au cours de la journée d'hier et juge que son enquête est terminée.

Une enquête provinciale

Lundi soir, la majorité des membres du conseil de Longueuil avaient opté en faveur d'une demande au ministère de la Justice afin que l'on mène une "véritable enquête" sur place et non une enquête dans le style de celle menée par l'enquêteur Descent dans laquelle on a relevé moindres faiblesses.

Seul le conseiller Paul-Auguste Briand a voté contre la résolution demandant une telle enquête en précisant son inutilité. "Le ministère de la Justice a fait confiance au président des élections qui a commandé l'enquête Descent et on a vu ce que cela a donné", a dit M. Briand pour justifier sa prise de position.

Tout en dénonçant l'enquête que voulait mener le maire Robidas, les conseillers ont quand même (pour une fois) consenti à le féliciter pour les propos qu'il a tenus en fin de semaine dernière alors qu'il s'est porté à la défense des policiers.

Le conseiller Jacques Bouchard s'est élevé contre le choix de Me Pierre Paquin pour assister le maire dans son enquête. On sait que des membres du même bureau ont servi de conseillers à M. Robidas dans la dernière élection municipale, et, depuis, le conseil se refuse à donner des mandats à cette étude.

Le conseiller Fernand Bouffard, pour sa part, a dit qu'il n'avait rien contre l'enquête du maire Robidas mais qu'il s'opposerait au paiement des honoraires de l'avocat retenu par le maire.

Le premier magistrat de Longueuil a clairement établi que son enquête n'avait pas pour but de trouver des coupables. "Dans mon esprit, a-t-il dit, les fonctionnaires n'ont probablement pas été malhonnêtes mais on pu donner une mauvaise interprétation à la réglementation si des fonctionnaires ont fauté, a-t-il ajouté, nous tenterons d'apporter des solutions pour que cela ne se représente plus."

Quant à l'enquête que le conseil réclame du ministère de la Justice, M. Robidas n'en voit pas l'utilité. "Le procureur général a demandé l'enquête sur le crime organisé, l'enquête de la Commission Cliche et, indirectement, l'enquête Descent; nous n'allons pas demander une autre enquête par-dessus", dit-il hier.

"J'ai une sainte horreur de ces enquêtes", devait-il ajouter en soulignant que l'on perd le contrôle et qu'on n'est pas plus avancé. "Il est préférable de régler nos problèmes nous-mêmes plutôt que de les faire régler par les autres."

M. Robidas se pose des questions quant à la responsabilité que l'enquête Descent tente de faire porter aux policiers. "Ce ne sont quand même pas eux qui ont embauché des fiers-à-bras le jour du scrutin", a dit le maire Robidas.

Woolco CHAUSSURES ANGLAISES

EN RÉCLAME

Des modèles en cuir de qualité... pour l'homme soucieux de son élégance!

- A. Superbe blucher oxford en cuir grené. Ce modèle confirme bien l'excellence des chaussures anglaises! Bout moccasin, trepointe, semelle double et talon en caoutchouc durable. Brun seulement, dans les pointures 7 à 11.
- B. Beau oxford lace à 4 oeillets. Les chaussures laces font un grand retour sur la scène de la mode masculine! Celles-ci, à bout moccasin et trepointe, sont dotées d'une semelle double en composition et d'un talon en caoutchouc. Elles sont offertes en brun.
- C. Fourreau souple et confortable. La version anglaise du fourreau classique! Ce modèle aux lignes nettes et élégantes se porte très bien avec vos tenues chics ou tout-aller. Soufflet à l'entrée pour mieux ajuster le pied; nouveau bout fin. Brun seulement. Pointures 7 à 12 (pas de 11).
- D. Choisissez ce modèle lace à 3 oeillets pour compléter votre garde-robe! Une autre importation anglaise très recherchée pour sa fabrication soignée et sa belle apparence. Bout moccasin, trepointe, semelle en composition et talon en caoutchouc. Noir ou brun.
- E. Ravissant soulier à bout aile. L'influence du style anglais est très bien reflétée dans ces chaussures en cuir grené de première qualité! Grâce à la semelle double en composition et au talon en caoutchouc résistant, elles vous dureront des années! Trepointe. Brun.

*Afin de vous permettre de bien distinguer la texture de cuir, le coloré des chaussures représentées est plus pâle que celle des modèles en magasin.

2 paires pour

19.88

LA PAIRE

MAGASINS A RAYONS

BROSSARD PLACE PORTOBELLO 1206, boul. Tonnellerie et boul. Deschamps	LAVAL CENTRE LAVAL Centre Langelier 1441, boul. Langelier et boul. Deschamps	SAINT-LEONARD CENTRE LANGELIER 1441, boul. Langelier et boul. Deschamps	KIRKLAND PLAZA SAINT-CHARLES Centre St-Jacques 1100, boul. St-Jacques et boul. Deschamps	LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE Boul. René-Thériault et boul. Deschamps	ST-LAURENT CENTRE LE BAZAR 3155, boul. St-Jacques et boul. Deschamps	ST-JEAN LES GALLERIES RICHIEUX 878, boul. Richieu et boul. Deschamps	LACELLE CENTRE VALLEVEILLE 8748, boul. Chénouard et boul. Deschamps	VALLEVEILLE CENTRE VALLEVEILLE 28, boul. Val et boul. Deschamps
---	--	--	--	---	---	---	--	--

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. — SAMEDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m.

SATISFACTION GARANTIE

ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Vision sinistre des chercheurs sur la fin du monde

LONDRES (Reuter) — "Et la lumière s'en fut", tels pourraient être les premiers mots d'une Apocalypse des astronomes.

Une à une les étoiles se sont éteintes, toute forme de vie a disparu, le cosmos en-

tier s'est gelé en une stagnation éternelle. Mais avant de connaître cette vision ultime des chercheurs, il nous reste encore quelques dizaines de milliards d'années. Cette prédiction sinistre sur

le sort de l'univers est formulée dans le dernier numéro du magazine scientifique britannique "Nature". Elle repose sur des observations astronomiques et leurs prolongements théoriques. De nombreux hommes de

science pensent que l'univers s'est formé en une formidable explosion, le "grand boum", et l'article se propose de répondre à la question: "Comment tout cela finira-t-il?" M. Paul Davies, lecteur en

mathématiques appliquées au Kings College de Londres, examine les données réunies par l'Institut de technologie de Californie et l'Université du Texas et apporte quelques réponses. "Au cours des derniers

mois, des éléments rassemblés par diverses équipes d'astronomes permettent de dresser un scénario assez précis sur l'avenir de l'univers", précise M. Davies. Les calculs sont compliqués mais ils se résument à ceci:

Il y a environ quinze milliards d'années, pour une raison inexplicable, une concentration de matière très dense a explosé en gaz et particulièrement en planètes, étoiles et galaxies entières.

Cette dernière hypothèse est basée sur de récentes observations de galaxies lointaines qui s'éloignent de nous. D'après les chercheurs qui ont analysé la lumière émise par ces formations, l'expansion de l'univers se ralentit mais pas assez pour aboutir à la concentration ultime.

Théorie

Selon la théorie du "grand boum", l'univers est toujours en expansion et celle-ci détermine la clé de l'avenir. Deux phénomènes peuvent se produire:

— Comme une pierre jetée en l'air revient sur terre attirée par la gravité, toutes les particules de l'univers pourraient converger en une boule très dense lorsque les forces centrifuges du "grand boum" se seront évanouies.

— Ou comme une fusée échappant à l'attraction terrestre, l'univers pourrait continuer son expansion éternellement.

Les chercheurs se rangent généralement à l'hypothèse de l'expansion éternelle, et M. Davies décrit ce qui se passera alors:

"Les températures diminueront de moitié chaque fois que l'univers doublera de taille, soit tous les 10 milliards d'années, jusqu'à ce qu'elles atteignent le zéro absolu (moins 273 degrés centigrades). Tout deviendra très froid, les étoiles s'éteindront, la vie cessera, en quelques points isolés, les astres s'effondreront sur eux-mêmes. Ce sera le désordre."

VANCOUVER.

**VOL ORANGE SANS ESCALE
DEPUIS MONTRÉAL
EN SOIRÉE À 7h**

De plus, six autres vols directs chaque jour.

Orange, ça va loin.
CP Air

Nouvelle revue sur les OVNI

par Germain TARDIF

Une nouvelle revue vient d'être lancée au Québec. Il s'agit d'une publication qui se spécialise dans la recherche et l'information concernant les objets volants non identifiés (OVNI) et accordant priorité aux observations ou expériences se produisant au Québec.

"UFO-Québec", qui vient tout juste de sortir à quelque 500 exemplaires pour commencer, a été fondée par une association de fondation également toute récente et qui porte le même nom.

Le premier numéro compte 24 pages. La revue paraîtra tous les trois mois et l'on espère, par la suite, en faire un mensuel. Son rédacteur-

en-chef est M. Norbert Spohner, professeur au Cégep Edouard-Montpetit.

Ce premier numéro donne une excellente idée, dès le départ, de ce que devrait être la revue, dans les numéros à suivre.

On y décrit trois cas survenus, récemment, l'un à Rougemont, en 1972; le deuxième à Saint-Mathias de Chambly, en octobre 1973; l'autre près de Drummondville, en juin 1974. Les deux derniers cas comportent atterrissage et présence d'humanoides. Des photos et des illustrations explicatives s'ajoutent au texte.

Divers autres articles ou chroniques complètent la présentation. Sauf un article en anglais et un autre présenté dans les deux langues, tout est en français et cette proportion (80 à 90 p. 100 en français) subsistera dans les numéros à venir.

L'association

Quant à l'association UFO-Québec, elle a été fondée l'automne dernier, se donnant comme tâche de regrouper tous les effectifs en ovniologie au Québec, de canaliser toute l'information par un réseau s'étendant à tout le territoire québécois et de coordonner toute la recherche qui se fait chez-nous dans ce domaine.

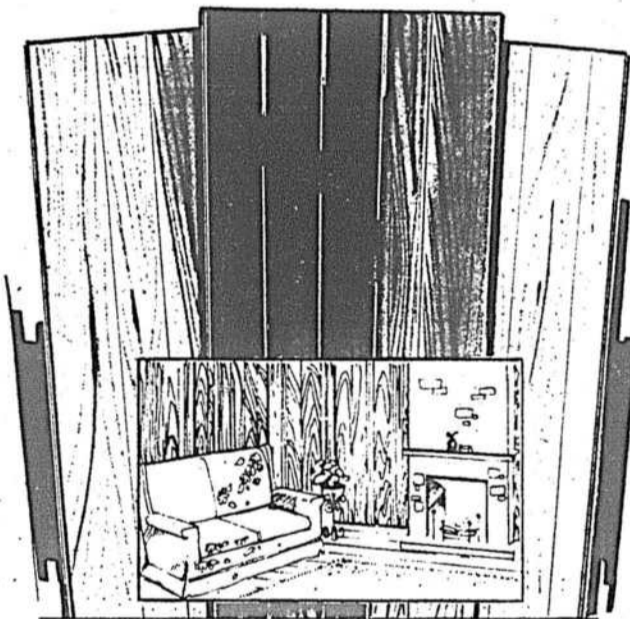
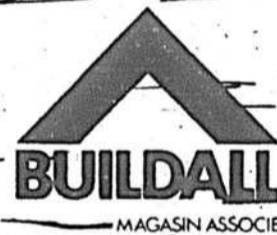
Le président d'UFO-Québec est M. Wido Hoville, un technicien en électronique de Dollard-des-Ormeaux qui, de plus, est représentant, pour le Québec, de divers organismes internationaux de recherche en ovniologie, dont MUFON ("Mutual UFO Network"), APRO ("Aerial Phenomena Research Organization"), et NICAP ("National Investigation Committee on Aerial Phenomena").

Le vice-président, M. Philippe Blaquière, de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, est un homme d'affaires versé dans la production du poulet. Sa demeure est située au pied de la montagne de Rougemont, à proximité de laquelle plusieurs observations ont été signalées au cours des dernières années. M. Blaquière perçoit d'Étude des phénomènes spatiaux), de France, et correspondant pour le groupe et la revue "Lumières dans la nuit", également de France.

UFO-Québec compte aussi plusieurs autres membres fondateurs dont MM. Norbert Spohner, rédacteur-en-chef de la revue; Claude MacDuff, qui doit lancer, d'ici quelques jours un livre sur les OVNI; Don Dondri, docteur en psychologie, de l'Université McGill; Jeff Holt, spécialiste en biologie de McGill; Marcel Constantin, versé en sciences physiques; et quelques autres.

WOODHAVEN

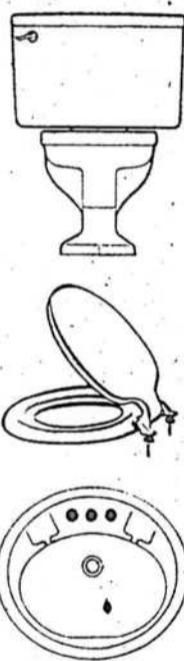
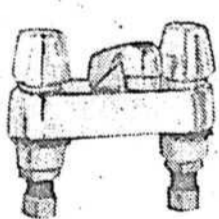
CASH & CARRY



ENSEMBLE

- 1 toilette blanche
- 1 siège de toilette
- 1 lavabo "Ovation" blanc
- 1 robinet "Nova"

Ord. \$102.00
Spécial
\$84.50
l'ensemble



CARREAUX À PLANCHER



Vinyle amiante
1/16" x 12" x 12"
2 couleurs
SPÉCIAL
22¢ ch.

PANNEAUX PRÉFINIS

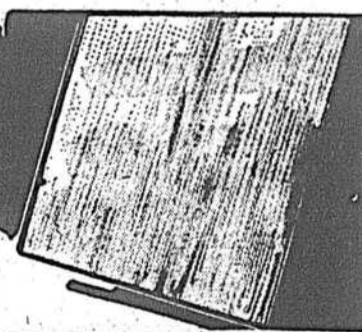
4' x 8'
Nuage blanc
Cérisier canadien
Pécan foncé

\$499
QUANTITÉ LIMITÉE

EXTRA SPÉCIAL

Cérisier pâle
4' x 8'
Ord. \$6.79

Spéc. **\$539**



PRESSWOOD

11/16" x 4' x 8'
\$4.79

POTEAUX ARCHITECTURAUX "NORD" 15% DE RABAIS



COMPTOIR MOULÉ

en longueurs de 8' - 10' x 12'
Choix de couleurs

En magasin seulement



SPÉCIAL
\$299
pi. lin.



4' x 8'
Choix de 5 couleurs
SPÉCIAL
\$1395
la feuille

FINISSEZ UNE CHAMBRE DE BAIN AVEC LES TUILES 4' x 8'



Légères imperfections
Quantité limitée
SPÉCIAL
\$11.20
la feuille

DÉMONSTRATION DE BRICK

Le samedi 8 mars,
de 9h30 a.m. à 4h p.m.
SPÉCIAUX
durant la démonstration

la presse

trouvez votre occasion dans les **PETITES ANNONCES** de la presse

plus de **UN MILLION D'AUBAINES** par année



4630, CHEMIN CHAMBLY, SAINT-HUBERT

866-8301

Lundi - mardi - mercredi, 8h30 à 6h — Jeudi - vendredi, 8h30 à 9h — Samedi 8h30 à 5h

NOUS LIVRONS

678-9010



PLAN FONCIER

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

Jardins Rosemont

PROJET DOMINANT DE GRANDE ENVERGURE DANS LE DISTRICT DE ROSEMONT

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
Prix à partir de \$140
ÉLECTRICITÉ ENTièrement PAYÉE PAR LE PROPRIÉTAIRE

4 1/2

LOCATION et OCCUPATION

immédiate ou plus tard
Les Jardins Rosemont vous offrent les plus beaux appartements au meilleur prix.

VENEZ VISITEZ COMPAREZ

3 1/2

Ces appartements sont très bien disposés et aérés par de grandes fenêtres, dans les 4 1/2 il y a même une fenêtre dans la cuisine et une porte-patio dans la salle à diner qui donne sur le balcon. Une vaste salle de bain comprenant l'installation pour laveuse-sécheuse.

Ce projet a été spécialement conçu pour accommoder les jeunes mariés, les personnes d'âge mûr, ou les célibataires qui aiment un peu plus de confort. Et naturellement les enfants sont les bienvenus.

Projet entièrement en béton armé, et à l'épreuve du feu, construit selon les dernières techniques de la construction. Ces appartements possèdent un chauffage électrique avec thermostat individuel, ascenseur, et service de conciergerie.

OUVERT AUX VISITEURS
Semaine 8 h. a. m. à 9 h. p. m.
Samedi et dimanche 9 h. a. m. à 8 h. p. m.

"JARDINS ROSEMONT"

4425 BELLECHASSE TÉLÉPHONE 721-6686 — 721-6218

place Cavendish

OCCUPATION IMMÉDIATE OÙ PLUS TARD
APPARTEMENTS 1-2-3 chambres COUCHER et STUDIO
VENEZ VISITER NOS APPARTEMENTS MODÈLES

- Grande piscine intérieure (63' x 25')
- 2 saunas
- Chauffage électrique avec thermostats individuels dans chaque pièce
- 3 ascenseurs rapides
- Garage intérieur à 2 niveaux
- Stationnement extérieur hors rue

2525 BOUL. CAVENDISH
(au sud de la rue Sherbrooke dans N.D.G.)
Ouvert de 9 h. a. m. à 9 h. p. m.
Samedi et dimanche, 1 h à 6 h

481-2818 482-2300

PRÈS DE TOUTES COMMODITÉS à 15 minutes du centre-ville

village fairgreen

Greenfield Park

Nombre de logements disponibles limité

- Centre communautaire et récréatif avec piscine
- Espaces de stationnement et beaucoup d'autres commodités

1, 2, 3 chambres à coucher
Lave-vaisselle et cuisinière fournis. Chauffage, eau chaude et électricité payés.

Directions: Pont Champlain, 1ère sortie à gauche (Taschereau nord), 3e feu de circulation sur Taschereau, tournez à droite vers Grande-Allée, puis à droite jusqu'au premier feu de circulation, rue Bellevue, virage à gauche jusqu'à Baron Crescent et jusqu'au 1530 app. 101.

678-4785 656-0355

APPARTEMENTS VACANTS

OCCUPATION IMMÉDIATE OU LE 1er MAI 1975

TERRASSE WESTPARK
11550, boul. Pierrefonds
Pierrefonds
3 1/2, 4 1/2 à compter de \$175
Tél: 683-2610

OCCUPATION 1er MAI 1975

PANORAMA
440-490 boul. Galland, Dorval (près de l'aéroport)
3 1/2, 4 1/2 à compter de \$150
Tél: 631-4102

LE BARON
3190, Edouard-Montpetit (District Côte-des-Neiges)
2 1/2, 3 1/2 à compter de \$145
Tél: 738-7578

MARCIL

TÉL.: 866-3771, 9 a.m. à 5 p.m.

HADDON ARMS

Dans le quartier Sherbrooke - Atwater la nouvelle résidence la plus distinguée

2170, AVENUE LINCOLN
Entre Sherbrooke et de Maisonneuve

- Taxe d'eau payée
- Électricité payée
- Chauffage entièrement électrique et air conditionné

En plein cœur de la ville, à quelques minutes du Métro et des meilleurs magasins de Montréal, des restaurants et des théâtres. Logement de luxe, studios très confortables, "Alcôves", appartements avec un ou deux chambres.

Caractéristiques: Piscine intérieure • Saunas • Stationnement intérieur • Splendide centre récréatif en terrasse.

SIEGE SOCIAL: 332-3010 BUREAU DE LOCATION: 935-9274

30 étages de qualité exceptionnelle

à deux pas du métro, air conditionné, piscine, sauna, récréation, portier.

angle guy et de maisonneuve

Le chatel

très grandes pièces, très grands placards, chauffage tout électrique, ouvert aux visiteurs 10 à 22 h. lun. au vend. 10 à 18 h. sam. et dim.

un art de vivre
renseignements: **935-7774 935-8884**

Terrasse Outremont

A 10 MIN du Centre-ville de l'Université de Montréal

- Terrasse sur le toit
- Très grand balcon privé
- Piscine intérieure
- Sauna
- Salle de gymnastique
- Programme de conditionnement physique avec professeur, médecin et infirmière par Prorec
- Câble télévision
- Thermostat
- Interphone
- Stationnement intérieur
- Cuisine tout équipée
- Vue panoramique.

LES PLUS GRANDES ALCÔVES EN VILLE
2 1/2 - 3 - 3 1/2
OCCUPATION IMMÉDIATE OU MAI 75
33 CÔTE-STE-CATHERINE — BUREAU DE LOCATION: ouvert 6 jours par semaine de 11 h à 20 h.
274-5577

SAINT-LAMBERT
420 VICTORIA, face au terrain de golf de St-Lambert

73 LOGEMENTS 9 ÉTAGES

3 - 3 1/2 - 4 1/2
Chauffé, électricité, taxes payées, service de conciergerie, 2 ascenseurs, poêle, frigidaire inclus. Tapis mur à mur. Occupation immédiate. Ouvert tous les jours 1 heure à 9 heures. Vendredi fermé.

671-1584

TERRASSE chateleine

D'ANJOU

3 1/2 — \$135 et plus
4 1/2 — \$165 et plus
5 1/2 — \$197

6 1/2 - 3 chambres \$219

MAISONS DE VILLE
• Chauffage • Eau chaude • Cuisine • Poêle • Réfrigérateur et taxe d'eau

701 est, JARRY VILLE D'ANJOU
tél: **353-8900**

Choix de Studios, appartements à 1, 2 et 3 chambres à coucher; des maisons de ville à 3 et 4 chambres à coucher.

L'île des Soeurs

L'âme d'une ville... au cœur de la campagne. À 4 minutes du centre-ville.

Suivez les indications jusqu'au bureau de location. Ouvert le samedi de 10h à 20h, et la fin de semaine jusqu'à 18h. Tél: 769-8511

MARIÉS

Magnifique choix d'appartements dans un décor splendide

Belleval
5, PLACE BELLERIVE CHOMÉDEY, LAVAL
687-0341
681-7711
331-5512

TERRASSE DES SAULES

LONGUEUIL

à proximité des centres commerciaux

3 1/2 et 4 1/2 — \$115 à \$145

Tous les services: Électricité et taxe d'eau payés, entrée laveuse-sécheuse dans les 4 1/2.

BUREAU DE LOCATION: Lundi, mercredi, jeudi de 3 à 9 samedi de 2:00 à 5:00 p.m. et dimanche

677-0852

1120 DES SAULES APP. 3, LONGUEUIL

BUREAU LOCATION

6161, Villeneuve

GRANDS

3 1/2 - 4 1/2

Chauffage électrique, thermostat individuel, eau chaude, tapis mur à mur, service de conciergerie, salle de séchage et laveuse, stationnement intérieur disponible, électricité payée. Taxe d'eau payée.

Mme CERÉE 326-0523

MONTREAL-NORD

BUREAU LOCATION

6161, Villeneuve

GRANDS

3 1/2 - 4 1/2

Chauffage électrique, thermostat individuel, eau chaude, tapis mur à mur, service de conciergerie, salle de séchage et laveuse, stationnement intérieur disponible, électricité payée. Taxe d'eau payée.

Mme CERÉE 326-0523

VILLA SISTINA II

3 1/2 - 4 1/2 NEUF

Novelec

Chauffé, thermostat individuel, piscine, intercom, 2 ascenseurs à votre service, terrasse sur le toit, grand stationnement privé.

7150, VIAU 728-4301 376-0381

LONGUEUIL

OCCUPATION IMMÉDIATE (ou plus tard)

APPARTEMENTS CHANTAL

APPARTEMENTS NEUFS DE LUXE

1 1/2 MEUBLES OU NON

SEULEMENT DE \$135 A \$145

3 1/2 — 4 1/2 DE \$160 A \$190

TRES GRANDES PIÈCES INCLUANT DANS LE PRIX POËLE, RÉFRIGÉRATEUR, TAPIS, ÉLECTRICITÉ DOMESTIQUE, ÉAU CHAUDE, TOUTES TAXES PAYÉES, BUANDERIE, INTERCOM, STATIONNEMENT. PRÈS CENTRE D'ACHATS, SERVICE D'AUTOBUS FACE À L'APPARTEMENT. DIRECTIONS: Chemin Chamilly jusqu'à Roberval et tournée à droite. INFORMATION RES: 677-3519 BUREAU: 679-2200

MONTREAL-NORD

RUE LACORDAIRE ET GERVAIS 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 P.H.

Ocupation immédiate ou 1er mai

- Appartements neufs.
- Une construction à l'épreuve du feu.
- Insonorisation.
- Murs et dalles de béton armé séparant chaque pièce.
- Novelec tout à l'électricité.
- Thermostat dans chaque appartement.
- Fenêtres panoramiques.
- Système de ventilation dans la cuisine et salle de bain.
- Tringles à rideaux installées.
- Élégante salle de lavage.
- Grand balcon.
- Terrasse aménagée sur le toit.
- Service de conciergerie.
- Stationnement disponible sous peu.
- À proximité du service d'autobus, des écoles, des centres commerciaux.
- Ascenseur, intercom, cablevision.
- Cuisinière et réfrigérateur disponibles.
- CHAUFFAGE, ÉAU CHAUDE ET TAXES payées.
- 2 1/2 meublés disponibles.

Bureau de location: 11001 Lacordaire, app. 110
Tél: 325-7999

L'ACADIE

1 1/2 — 2 1/2 MEUBLES OU NON
3 1/2 — 4 1/2 PISCINES

INTERIEURE OU EXTERIEURE

COIN HENRI-BOURASSA

STATIONNEMENT PRES STATION DE METRO

PRIX MODERNES

334-3025

METRO GUY 1650 LINCOLN

Studio, garnierie, 1 1/2 À PARTIR DE \$150 PISCINE INTERIEURE, SAUNA

EDGECOMBE

935-6722 (P-5) 933-1977, 935-7160

AHUNTIC, près métro, ascenseur, locataires non fumeurs, 1 1/2-202/215-1135, 315-1155, 336-2925.

AHUNTIC près métro, ascenseur, locataires non fumeurs, 1 1/2, \$120/315-1155, 336-2925.

ANJOU, moderne et luxueux. Immeubles, pièces, commodes individuelles de chauffage, électro-ménagers encastrés, antenne principale T.V., piscine, 352-1007, 352-6540.

ANJOU - 7250, BEAUBIEN 2 1/2, 4 1/2, ascenseur, intercom, buanderie. Adultes, 352-6830.

ANJOU 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 modernes et luxueux, vastes pièces, réglage de chauffage, appareils encastrés, antenne 160, saunas, piscines, 352-1007, 352-6540.

AVENUE VERDUN, 2925, 1 1/2, chauffage, poêle, réfrigérateur, électricité payée, 890, maf, voir conciergerie, app. 3.

BARCLAY, 3 1/2, 4 1/2, fermées, ter, balcons, tranquille, adultes, maf, 727-3520.

ST. BEAUBIEN ouest, édifice neuf, 4 1/2, moderne, sous-louer, jour, 270-3002, soir, 849-8476.

BELANGER-Papineau, 4 1/2 à louer, chauffage, 725-5806.

BOULEVARD L'Acadie 825, 1 1/2, 2, 3 1/2, 4 1/2, de \$125 à \$205, chauffé, ascenseur, 849-7061, 273-4981.

BOULEVARD L'Acadie 825, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, de \$125 à \$170 chauffé, ascenseur, 849-7061, 273-4981.

BOULEVARD Rosemont, 2598, 3 1/2 pièces, meublé ou non, 376-7133.

BROSSARD, bouché 2 1/2, 10 minutes centre-ville, \$125, chauffage, éclairé, meublé ou non meublé, 678-5514.

CARTIERVILLE, 2 1/2, 3 1/2, pour juillet, 331-1594.

CANNES 7155, Jean-Talon, Vieux, luxueux édifice, 3 1/2, 4 1/2, valet, piscine, laveuse, remise. Taxes payées. 721-6100, soir.

CENTRE-VILLE connecté au métro Guy, nombreux 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 meublés ou non. Immeubles en hauteur! 937-6271 entre 10h et 19h! 1850, av. Lincoln, app. 109.

CENTRE-VILLE, 4 1/2, \$220, libre maintenant, 1er mai, 844-2661.

CHATELAIN, 3 fermées, eau chaude, fibre ter avril, 256-8954.

CHOMÉDEY, 3 1/2 (Appartement) \$145, garage, immédiate ou mai, 665-0921, soir.

CHOMÉDEY 615 "LAVAL", 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, CHAUFFÉS, 688-4952.

CHOMÉDEY, 4 1/2, 3 1/2, 1 1/2, neuf, libre, 4160, Souvenir, 681-4226, 688-7713.

CHOMÉDEY, BOUL. NOTRE-DAME 2 1/2 chauffé, garage, terrain de jeu, buanderie, balcon, 661-6541, 634-2015.

CHRISTOPHE-COLOMB, entre Jarry-Crimée, 1 1/2, 3, 3 1/2 pour mai, 273-3326, après 18 h.

COTE-DES-NEIGES, rue Decarie, 2 1/2, CHUFIÉ, eau chaude à l'année, non meublé, libre immédiatement. Renseignements: 728-4866.

LAVAL-DES-RAPIDES

2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2
Occupation Immédiate
663-5601

Service de conciergerie, stationnement gratuit, 10 minutes du métro.

KING ARTHUR

3777, Saint-Urbain
1 1/2 — 2 1/2 — 3 1/2
844-4688

AHUNTIC

1755 RUE SAUVÉ, PRÈS PAPINEAU
4 1/2 — 5 — 5 1/2

NEUFS INSONORISÉS, PRÈS DU METRO OCCUPATION MARS AVRIL ET MAI 389-3659

B.L.R. CONSTRUCTION

NEUFS

Côte-des-Neiges, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, de \$120 à \$200. Immeuble moderne ou plus tard. Inclusion: électricité, frigidaire et poêle de couleur, thermostat dans chaque appartement. Bonne insonorisation, à l'épreuve du feu. Meublé si désiré.

2830, GOYER, APP.: 101
2940, GOYER, APP.: 102
3135, BEDFORD, APP.: 301

HENRI-BOURASSA et Lacordaire, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, eau chaude, électricité payée, conciergerie, près magasins et transports, 325-5069.

HILLCREST 20 (Village St-Pierre), 4 1/2, 5 1/2, 3 1/2, \$75. Immeuble, 484-8802.

JEANNE-MANCE, près Milton, app-studio, confortable, 1 1/2 pièce, à partir de \$90. Occupation 1er mai 75. S'adresser au conciergerie, 3555 Jeanne-Mance, 845-1293.

L'ACADIE-Henri-Bourassa, 2 1/2, sous-louer, poêle, réfrigérateur, après 5h, 332-4348.

LACHINE face parc avec 3 piscines, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000.

LANGUEUIL (Vieux), 10, St-Jacques, luxueux, grands 3 1/2, 4 1/2, près métro.

LONGUEUIL, \$20, d'Auvergne, 1 1/2 \$135, 3 1/2, \$165, 5 1/2, \$205, électricité, chauffage, taxe, garage, 678-7195.

LONGUEUIL rue Talbot, 5 1/2 tout équipé, chauffage électrique, occupé immédiate, 5163 651-0445.

LOUIS-HÉMON, 3877, 3 1/2, eau chaude, conciergerie, chauffé, 271-8149.

MACKAY, sous-location, 3 1/2, mal à septième, téléphone, 397-0571, soir.

MOLSON, Jean-Talon, haut triplex, 3 fermées, 387-8185.

MONTROYAL ouest, 117, 4 pièces chauffées, réfrigérateur, poêle, taxes payées, \$140. Occupation mai. 288-3925.

MONT-ROYAL ouest 125, 2 ou 3 pièces, chauffées, réfrigérateur, poêle, taxes payées, \$95 à \$110, occupation mai, 288-3925.

MONTREAL-NORD, 12270, boul. Roland, app. 3, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 à l'épreuve du feu. Tapis mur à mur. 323-1402.

MONTREAL-NORD, 4 1/2 chauffé, eau chaude, piscine, \$140, jour 325-2600; soir 722-8754.

NDG, 4 1/2, chauffé, poêle, réfrigérateur compris, \$150, 1er mai, après 6 h 481-7623.

NEUF, 2 1/2, voisin hôpital Notre-Dame, 2 minutes, tapis, poêle, réfrigérateur, 352-2002.

NOUVEAU Rosemont, grands 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, immeuble récent, tranquille

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

ARTEAU (Marie-Paule) — A Montréal, le 5 mars 1975, à l'âge de 68 ans, est décédée Marie-Paule Lecours, épouse de Raul Arteau, rentier, mère de Roland, époux de Thérèse Gougeon, ses petits-enfants, Michel et Danielle, ses sœurs, Marguerite (Mme R. Deva-rin), Rita (Mme R. Germain). Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons Paul & Fortin

835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière Mont-Royal. S.V.P., pas de fleurs.

BEAULIEU (Ernest) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Ernest Beaulieu, époux de Pauline Walter's. Il laisse dans le deuil, son fils Lucien (Catherine Gogias), ses filles: M. et Mme Fernand Chagnon (Cécile), M. et Mme Marcel Parent (Adrienne), M. et Mme Raymond Béliste (Simone), ses sœurs: Mme Alma Lafrance, Mlle Dulcie Beaulieu et son frère Albert Beaulieu. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h a.m., et de là au cimetière de Last Post Fund, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEAUREGARD-LAFONTAINE (Juliette) — A Marieville, le 3 mars 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Juliette Beauregard-Lafontaine, épouse du docteur Lorenzo Beauregard. Outre son époux, elle laisse ses enfants: M. et Mme Pierre Beauregard (Louise Rouleau), M. et Mme Ambrose O. Poulin (Lise Beauregard) et Marthe ainsi que ses petits-enfants: Louis-Philippe, Michel, Daniel James et Mary Elaine. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Dolphins Monast et Fils, 1200, rue Dupont, à Marieville, pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BOUCHER (Edouard) — A Ville Ile-Perrot, le 4 mars 1975, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Edouard Boucher, époux de feu Rosina Dion, père de Lionel, Jeanne et Mlle Louise Madore), Jacqueline (Mme Roger Trotier), Pauline (Mme Charles Boitardini), Micheline (Mme Hans Schiender) et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Aubry et Trudeau, 96, boul. Perrot, à Ville Ile-Perrot, à 2h30, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Robert) — A Longueuil, le 3 mars 1975, à l'âge de 43 ans, est décédé Robert Bourdeau, sergent-dé-tective de la Sûreté de Longueuil, époux de Dolorès La-belle, père de Diane et François. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils, 86 ouest, rue St-Charles, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRUNET (Geneviève) — A Verdun, le 4 mars 1975 à l'âge de 40 ans est décédée Mlle Geneviève Brunet, demeurant au 740, rue Melrose, fille de Solime Brunet et de Imelda Reeves, sœur de Clette, Bertrand, époux de Pauline Lévesque, épouse de Lise Ménard. Exposée jusqu'à jeudi soir à la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 512, rue de L'Eglise et réexposée vendredi à la résidence funéraire

Duncan Morris, Alexandria, Ontario Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant à l'église Sacré-Coeur, Alexandria, Ontario, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CEDRAS (Dora) — A Montréal, le 2 mars 1975, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Dora Cedras, fille de feu Donat Cedras et de feu Clarrinda Boucher, sœur de M. Léon Cedras, époux de Gabrielle Pigeon. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Adolphe Lemay Inc., 25 est, rue Laurier, à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COMTOIS (Blanche) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Arthur Comtois, née Blanche Déglise. Elle laisse dans le deuil sa fille Mme Thérèse Gauthier, ses petits-enfants: Micheline, Huguette, épouse de Gilles Lévesque; Jean, Suzanne, 2 arrière-petits-enfants: Sylvain et Daniel, sa sœur Mme Anna Laforest, une belle-soeur Mme veuve Jeanne Sauvail. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 4504 est, rue Sainte-Catherine, à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Barnabé, où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHRANE (Noreen) — A l'Hôpital St-Mary's, le 3 mars 1975, à l'âge de 23 ans, est décédée Noreen Cochrane, fille bien-aimée de M. et Mme S. C. Cochrane, lui survivent ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 781, rue Ogilvy, à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-François d'Assisi où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à l'Association pour les Aveugles de Montréal, seraient appréciés.

COUSINEAU (René) — A Montréal, le 4 mars 1975 à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Cousineau, époux de Madeleine Vallière, il laisse ses enfants: Nicole et Roland. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lallemand, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DE BELLEFEUILLE (J. Jacques) — A Saint-Basile-le-Grand, le 3 mars 1975, à l'âge de 57 ans, est décédé M. J. Jacques de Bellefeuille, époux de Madeleine Bergeron, demeurant 6, avenue des Ormes à Saint-Basile. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Maurice Demers, 231, boulevard Laurier, à Beolœil, à 1 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Basile, où le service sera célébré à 2 heures, et de là au cimetière de Saint-Basile, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECELLES (Ida) — A Laprairie, le 3 mars 1975, à l'âge de 75 ans, est décédée Ida Robert, épouse de feu Rodolphe Decelles. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Henri Guérin Inc., 425, chemin St-Jean, Laprairie, à 1h30, pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 2h p.m., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DESCENT (Florence) — A Manoir de Verdun, le 4 mars 1975 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Florence McConville, épouse de feu Philippe Descent. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise, pour se rendre à l'église St-Thomas More, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DESBIEENS (Albert) — A St-Roch de l'Achigan, subitement, le 3 mars 1975, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Albert Desbieens, époux d'Eva Desrochers, demeurant à St-Roch de l'Achigan. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Jean Denis Beauchamp, 425, rue Principale, St-Roch de l'Achigan, pour se rendre à l'église St-Roch de l'Achigan, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de St-Roch de l'Achigan, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBUC (Alina B.) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 85 ans, 4 mois est décédée Alina B. Dubuc, fille de feu Adolphe S. Dubuc et de feu Lúmina Beauchemin; elle laisse plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant à l'église St-Jean-Berchmans, boul. Rosmont, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

FAVREAU (Marcel) — A Laprairie, le 3 mars 1975, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Marcel Favreau, fils d'Adélina Fournier et de feu Octave Favreau, demeurant 635 St-Charles, Laprairie. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Henri Guérin Inc., 425 chemin St-Jean, Laprairie, à 9 h 30 pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

GARON (Bertrand) — A Montréal, le 28 février 1975 à l'âge de 47 ans, est décédé Bertrand Garon. Outre son père Albert Garon, il laisse dans le deuil son épouse Monique et ses enfants: Martin, Danièle, Patricia, Stéphane et plusieurs frères et sœurs: Mme Walter Lee (Lucienne), Charles (Marie-Alice Vézinia), Gilles (Thérèse Roy), Janine (Gerry Leenders) et Louise. Son corps a été donné à l'Université pour recherches.

GASCON (Alice) — A St-Jérôme, le 3 mars 1975 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Lionel Gascon, née Alice Rochon, demeurant 111 rue St-Georges. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la maison funéraire

Trudel, 136, rue Labelle, pour se rendre à l'église St-Lucien, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HENRICHON (Berthe) — A l'Hôpital Notre-Dame de L'Espérance, Ville St-Laurent, le 4 mars 1975 à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Berthe Henrichon, fille de feu Emmanuel Henrichon et de feu Anathalie Fichaud. Lui survient son frère Léopold, sa sœur Mme Ida Henrichon-Deschamps, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

JETTE (Gustave) — A St-Eustache, le 3 mars 1975 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Gustave Jetté, fils de feu Philias Jetté et d'Irène Ladouceur, demeurant 178, rue St-Louis, St-Eustache. Il laisse ses sœurs: Gaby (Mme veuve Léo Corbell), Laurette (Mme veuve Roland Brière), Jeannette (Mme Paul-Emile Legault). Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Donat Martin et Fils, 105, rue St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 3 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

JOBIN (Paul) — A Montréal, le 3 mars 1975, est décédé M. Paul Jobin, époux d'Hélène Cyr. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LABONTE (Elphège) c.s.c. — A Montréal, le 4 mars 1975 à l'âge de 76 ans, est décédé R.v. Père Elphège Labonté, c.s.c. prêtre de la Congrégation Ste-Croix. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence

Côte-des-Neiges, 4994, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, où le service sera célébré à 2h30 p.m. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction funéraire Boudrias et Cormier Ltée.

LACHAPPELLE (Armand) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Armand Lachapelle, retraité de Canada Ciment, époux de Florida Desfossez, demeurant rue Gonthier, père de Mme Lucien Quérette (Réjane), Roland, époux d'Imelda Mathieu, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Giguère et Tomasso Inc., 8899, rue Hochelaga, à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière St-François-de-Sales, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

L'ARCHEVEQUE (Joseph) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Joseph L'Archevêque, époux de feu Berthe Pépin, il laisse dans le deuil, son fils Jean et ses 2 filles: Jeanne et Marie-Marthe. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 2251 est, rue Jean-Talon pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Charles-Edouard) — A l'hôpital Sainte-Jeanne-Arc, le 4 mars 1975, est décédé Charles-Edouard Lavigne, fils de feu David Lavigne et d'Éugénie Lachapelle, frère de Marguerite (Mme P. Bastien), Yvette, Jacqueline et Léopold. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Armstrong, 3426, avenue du Parc, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

LEBLANC (Alfred) — A Montréal, le 4 mars 1975, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Alfred Leblanc, époux de feu Pauline Boulay, ex-policier de la ville de Montréal. Il laisse dans le deuil un frère Georges, époux de Bella Demers, ainsi que 5 neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 8h45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Almaïde) — A la Pension St-Joseph de St-Liguori, le 4 mars 1975, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Chan Lévesque, née Almaïde Marion, elle laisse ses enfants: Père Laurent Lévesque, rédemptoriste, clerc St-Viateur, curé de Georgetown, Ontario, Mme Alice Hill, de Joliette, Mme Marguerite Gendron, Mme Gilberte Desjardins, Mme Colombe Guertin, de Montréal, M. Dollard Lévesque, de St-Hubert, une sœur Mlle Ernestine Marion, de Tooez, N.Y., plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Edouard Héroux, de St-Liguori, pour se rendre à l'église de St-Liguori, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

LEVESQUE (Armand) — A St-Léonard, le 3 mars 1975 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Armand Lévesque, ex-employé du C.N.T. et autrefois de Senterre Abitibi, époux en 2es noces de feu Emma Nelson et en 2es noces de Marie Pelletier-Morin; il laisse ses enfants: Mme Roland Pelletier (Madeleine), de Noranda, Pierre, de Val-Cartier, Québec, ses frères: M.M. les abbés Adrien et Gérard Lévesque, Léo et Roger Lévesque, ses sœurs: Josephine et Yvonne, les Rév. Sœurs Gabrielle et Angéline, R.E.J. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 7383, rue Viau pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LORANGE (Roméo) — A Ville de Léry, le 3 mars 1975, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Lorange, époux de Rosa-Alma Daigneault, demeurant 1125, chemin du Lac, à Ville de Léry. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Bourgie et Frères Inc., 127, rue Ellice, à Beauharnois, pour se rendre à l'église paroissiale de Ville de Léry, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

MALTAIS (Aline) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Aline Maltais, fille de feu Guillaume Maltais et de feu Suzanne Alain. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 807, rue Roy est, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MERCIER (Léon) — A Charlemagne, le 3 mars 1975, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Antonio Mercier, née Léon Bonenfant; outre son époux, elle laisse 10 enfants: Maurice, époux de Claire Faillie, Madeleine, Roland, époux de Marie-Berthe Boudreau, Pâquerette (Mme Roméo Fredette), Suzanne (Mme Jean Lefebvre), Lucien, époux de Cécile Prévoist, Lise (Mme Jean-Guy Raymond Martel), Paulette (Mme Serge Desbiens), Gilles, époux de Ginette Dumais; 38 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille; sa belle-mère Mme Clothilde Lavigne-Bonenfant. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 11813, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

REID (Joseph) — A Châteauguay, le 3 mars 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Reid, époux de feu Angéline Laberge, demeurant au 82 Salaberry Sud. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

J. R. Reid & Fils Inc., 35, boul. Normand, Châteauguay, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

ROCHON (Alexandre) — A l'hôpital Villa Médica, le 3 mars 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Alexandre Rochon, ex-marguillier de la paroisse St-Jacques, époux de Georgette Gareau, père de Claire, Suzanne (Mme Raymond Noël) et Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Bonnier, Ducloux, Bonnier, 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

ROCHON (Alexandre) — A l'hôpital Villa Médica, le 3 mars 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Alexandre Rochon, ex-marguillier de la paroisse St-Jacques, époux de Georgette Gareau, père de Claire, Suzanne (Mme Raymond Noël) et Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Bonnier, Ducloux, Bonnier, 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

ROCHON (Alexandre) — A l'hôpital Villa Médica, le 3 mars 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Alexandre Rochon, ex-marguillier de la paroisse St-Jacques, époux de Georgette Gareau, père de Claire, Suzanne (Mme Raymond Noël) et Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Bonnier, Ducloux, Bonnier, 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

PINTAL (Thomas) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Thomas Pintal, époux de feu Maria Marchand; il laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Olive, Gilles, Claude, Sr Julie Pintal O.P., Lucie, Roland, Rita, épouse de Jean Pinon et Angèle, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

POIRIER (Bella) — A Verdun, le 3 mars 1975 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Omer Poirier, née Bella Lafrance. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 5511, rue Wellington, Verdun pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de St-Jean-Baptiste de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Gabrielle) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Gabrielle Quenneville, fille de feu Napoléon Quenneville, et de feu Laura Garmon. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Béatrice Larin et ses belles-sœurs, nièces et neveux. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

RAYMOND (Joseph-Didace) — A Pointe-aux-Trembles, le 4 mars 1975, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph-Didace Raymond, époux d'Allice Kennedy. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 3 enfants: Robert, époux de Berthe Pagé, Roland, époux de Jeannine Millard, Roger, époux de Gisèle Désilets, ainsi que 10 petits-enfants, plusieurs frères et sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 11813, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

REID (Joseph) — A Châteauguay, le 3 mars 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Reid, époux de feu Angéline Laberge, demeurant au 82 Salaberry Sud. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

J. R. Reid & Fils Inc., 35, boul. Normand, Châteauguay, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

REID (Joseph) — A Châteauguay, le 3 mars 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Reid, époux de feu Angéline Laberge, demeurant au 82 Salaberry Sud. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

J. R. Reid & Fils Inc., 35, boul. Normand, Châteauguay, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

REID (Joseph) — A Châteauguay, le 3 mars 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Reid, époux de feu Angéline Laberge, demeurant au 82 Salaberry Sud. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

J. R. Reid & Fils Inc., 35, boul. Normand, Châteauguay, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

REID (Joseph) — A Châteauguay, le 3 mars 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Reid, époux de feu Angéline Laberge, demeurant au 82 Salaberry Sud. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

J. R. Reid & Fils Inc., 35, boul. Normand, Châteauguay, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

ST-AMOUR (Gabrielle) — A Verdun, le 4 mars 1975 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Hormidas St-Amour, née Gabrielle Alice Scour, mère de Marcel, son épouse Pauline King, Jean-Robert, décédé, époux de Jeannette Landry, demeurant 3919 Gertrude. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SHEEHAN (Marguerite "Deraiche") — A Rawdon, Québec, mardi le 4 mars 1975, à l'âge de 88 ans, est décédée Marguerite Deraiche, épouse de feu Elias Sheehan; demeurant chez sa fille Mme Roy Lorenz, lui survivent ses fils: Edmund, Douglas, ses frères: Rodrick, Gérald, ses filles: Camellia (Mme R. Lippe), Marguerite "Tillie" (Mme R. Lorenz), Rita Maher, Grace (Mme J. Piccione), d'Halifax, Hilda (Mme F. Aubin), ainsi que 15 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée aux salons

Clarke, MacGillivray, White, 4484, rue Sainte-Catherine est, (angle William-David) Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant, à 11 h a.m. en